

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4120 du Jeudi 7 Avril 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ENSEIGNEMENT GENERAL

Les enseignants volontaires, prestataires et bénévoles suspendent leur grève

(P.18)

UNE PAGE D'HISTOIRE

Alphonse Massamba- Débat, drame sans fin

(P.5)



TOURNONS LA PAGE

La concerta- tion politique d'Owando, huitième bond en arrière ?

(P.15)

FETE PATRONALE DU GRAND SEMINAIRE DE THEOLOGIE CARDINAL EMILE BIAYENDA

Mgr Urbain Ngassongo a institué 30 lecteurs et 26 acolytes



L'évêque
entouré des
conclébrants

(P.11)

CANAL+

LA TV A ENFIN
SON APPLICATION



L'APPLICATION EST INCLUSE
DANS VOTRE ABONNEMENT,
DECOUVREZ-LA VITE !



EDITORIAL

Ces prix qui flambent...



République du Congo
Unité - Travail - Progrès

B.P. 711
Pointe-Noire - Congo
Tél. : (+242) 222 94 00 52
Fax : (+242) 222 94 20 42
E-Mail : info@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

OFFRE D'EMPLOI

N° 001 / P.A.P.N.-SG

Dans le cadre de la mise en œuvre du levier n°07 de son plan stratégique 2022-2026 et dans le but de maîtriser et analyser des données statistiques liées au trafic portuaire, Le port autonome de Pointe-Noire recherche un économiste statisticien qui doit remplir les conditions suivantes :

Profil du candidat

- Être de nationalité congolaise ;
- Être âgé entre 22 et 40 ans ;
- Être titulaire d'un master dans le domaine de l'économie et de la statistique ;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience dans le domaine de compétence susmentionné.

Missions

- Collecter, traiter, analyser et interpréter des données en utilisant Excel ;
- Utiliser des modèles statistiques avancés à l'aide de logiciels spécialisés afin de trouver des solutions efficaces et résoudre des problèmes liés aux données ;
- Concevoir et mettre en œuvre des rapports et tableaux de bord afin de fournir des outils qui répondent aux besoins de l'entreprise ;
- Développer et mettre en place des indicateurs clés de performance ;

Qualités requises

- Avoir de bonne connaissance en économie et en statistique ;
- Avoir d'excellentes compétences dans la collecte, l'analyse et l'interprétation des données statistiques ;
- Être capable de faire des projections par rapport aux données d'actualité ;
- Être capable de rédiger des rapports ;
- Avoir de bonnes relations interpersonnelles ;
- Être organisé et être disponible ;
- Être rigoureux, autonome, proactif ;
- Avoir une bonne capacité à travailler sous pression.

Composition du dossier

- Lettre de motivation adressée à l'attention du Directeur Général ;
- CV
- Copie légalisée du diplôme
- Justificatifs d'expérience ;
- Certificat de nationalité ;
- Casier judiciaire.

Les dossiers de candidature sont à déposer au bureau courrier de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire au plus tard le 22 avril 2022.

Fait à Pointe-Noire, le **30 MAR. 2022**
Pour le Directeur Général et P/O
Le Directeur Général Adjoint


Bernard Serges César BOUYA
Diplômé en Management Portuaire

Siège social : Avenue de Bordeaux (Enceinte portuaire) Pointe-Noire - Capital Social : 7.600.000.000 FCFA
NIU - M2006110000591167 - RCCM : CG/PNR/08B534

COVID-19

«Les chiffres officiels que je donne à la télévision sont sous-estimés», affirme Gilbert Ndziessi

Le ministère de la Santé et de la population a organisé le mardi 28 mars dernier un atelier de restitution des résultats de l'enquête nationale séro-épidémiologique sur l'infection à la COVID-19. Son objectif était d'apprécier la circulation du coronavirus au sein de la population. Les travaux ont été présidés par Jean Ignace Tondelet, directeur de cabinet du ministre de la Santé qui s'est réjoui de l'aboutissement de cette enquête qui a porté sur 4340 ménages, soit 9094 personnes testées.



Les participants à l'atelier

De cette enquête, « nous pourrions tirer une première leçon qui consiste à affirmer que face à la réticence et le scepticisme de la population à une action de santé publique, il faut opposer la pédagogie communicationnelle, la douceur et la patience, pour obtenir son adhésion », Le directeur de cabinet a remercié l'équipe des enquêteurs pour le travail abattu dans un environnement dans lequel une part importante de la population manifeste encore le déni de la COVID-19.

Pour lui, les acquis de cette enquête nationale permettront au ministère de la Santé et de la population de servir comme base pour la réalisation de plusieurs autres enquêtes qui font beaucoup défaut dans la gestion du secteur de la santé.

Au Congo, plus de 90% des cas de la COVID-19 ne présentent pas les signes de la maladie, il est important d'identifier les personnes infectées et de déterminer le statut immunitaire

des individus afin de réduire le risque de propagation du virus et de protéger les groupes à risque.

D'où l'intérêt de cette enquête séro-épidémiologique qui s'est déroulée dans les 12 départements du pays. Toutes les tranches d'âge ont été concernées par cette étude, pour un total d'au moins 4340 ménages. Ces résultats permettront de guider l'action du ministère et d'éclairer davantage les décisions de santé publique dans le pays.

A noter que les statistiques sur la maladie cachent beaucoup de disparités du fait que les tests ont été réalisés en majorité à Brazzaville et Pointe-Noire. Dans sa restitution, le Pr Gilbert Ndziessi a expliqué la méthodologie de cette enquête dont l'objectif était de mesurer la séroprévalence des anticorps dans la population en général, par tranche d'âge et par sexe. « L'enquête s'est réalisée sur un échantillon de la population dans la période

du 17 au 28 février 2022... Sur 9094 tests réalisés, 4771 se sont révélés négatifs et 4383 positifs. La séroprévalence sur tout l'échantillon est de 48,2%. S'agissant des antécédents médicaux, les plus fréquents rencontrés concernaient l'hypertension artérielle et le diabète », a-t-il précisé.

Selon lui, le virus a fortement circulé dans le pays hormis dans les départements de la Cuvette, la Cuvette-Ouest et la Likouala. Ces trois départements sont exposés en cas d'une nouvelle flambée épidémique. « Il y a possibilité que le nombre de personnes réellement en contact avec le virus dans la population ne soit pas connu. La plupart des cas de la COVID-19 sont des personnes

qui ne manifestent pas les signes de la maladie », a indiqué le Pr Gilbert Ndziessi.

Il a fait savoir que les chiffres officiels qu'il donne à la télévision sont sous-estimés et ne reflètent pas la réalité de la situation de la COVID-19 dans le pays.

Depuis la confirmation du premier cas de la pandémie le 14 mars 2020, le Congo a déjà testé 382.350 personnes: 24.007 cas confirmés, 23.521 cas guéris et 384 décès. Le taux de létalité est de 1,6%.

Les tests de diagnostic rapide sont très performants pour évaluer si les populations ont été en contact avec la pandémie. D'où la question de l'immunité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION

Le Congo bénéficie du soutien de la Banque mondiale

Le Conseil d'administration du Groupe la Banque mondiale a approuvé le second financement additionnel du Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) à hauteur de 10 millions de dollars américains, et le projet de réponse d'urgence à la COVID-19 à hauteur de 3 millions de dollars américains. La signature de ces deux accords a été scellée le 30 mars 2022 entre Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, représentant le ministre des Finances, en présence de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population.



La signature de l'accord

Pour Ousmane Diagana, le premier financement pour le PSTAT va accroître la demande de données de qualité, renforcer les capacités du système national des statistiques dont l'Institut national de la statistique (INS), poursuivre les activités de dénombrement du 5ème recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), l'enquête harmonisée sur les conditions des vies des ménages et financer les programmes de bourses pour les étudiants congolais dans les écoles statistiques régionales.

La première phase du financement du PSTAT, a indiqué le vice-président de la Banque mondiale, qui était d'un montant

de 33 milliards de dollars financé conjointement par la Banque mondiale et le Gouvernement congolais a permis de réaliser les activités importantes visant le renforcement des capacités des ressources humaines au sein du système de statistique national, l'amélioration de la production et la diffusion des données statistiques de qualité: la réalisation de la cartographie du recensement général de la population en 2020, la mise en œuvre du premier recensement général des entreprises du Congo (REGEC) dont les résultats ont été rendus public le 10 mars 2022 et la modernisation de l'environnement du travail par la construction d'un complexe immobilier devant abriter

l'INS et le Centre d'application de la statistique et la planification (CASP).

La mise en œuvre du dénombrement de la population devrait permettre, a-t-il poursuivi, « de fournir une base pour le calcul d'une large gamme d'indicateurs démographiques et sociaux pour le suivi-évaluation du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Les statistiques sont essentielles pour la formulation des politiques publiques crédibles et fiables pour des stratégies de développement qui permettront le Congo d'avoir un espace de programmes de développement ».

La Banque mondiale s'est dite impressionnée par la qualité de la stratégie que le Congo a préparé dès le début de la pandémie de la COVID-19, « ce qui a permis à notre institution de financer une première opération dont le Congo était le 2^e bénéficiaire depuis que nous avons mis en place un mécanisme spécial de soutien à tous les pays africains affectés par la COVID-19 », a affirmé Ousmane Diagana.

Le ministre de la Santé s'est réjoui du don de la Banque mondiale au moment où le Gouvernement est en train d'adapter la riposte contre la

Editorial

Ces prix qui flambent...

Nous nous apprêtons à publier, la semaine prochaine, un dossier sur les prix en hausse effrénée au Congo. Nous sommes à la croisée de mondes avec le risque d'une instabilité permanente. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est porteuse d'un chambardement mondial potentiel dont personne ne peut prédire les contours. Au-delà même des liens historiques qui lient le Congo à ces deux pays ex-soviétiques, un autre lien fort, économique, les attache.

Ce qui subsiste au Congo de l'attachement idéologique d'hier s'est mué en une sympathie plus ou moins éthérée, qui jette une manière d'embaras sur les choix clairs à opérer. Le Congo n'a pas soutenu clairement l'invasion de l'Ukraine par la Russie, mais il ne l'a condamnée que du bout des lèvres. De sorte que, pour l'Histoire, il ne sera pas rangé dans le camp des pourfendeurs impénitents ou des indécrottables attachés aux amis d'enfance.

Mais la réalité du panier de la ménagère tend à nous rattraper. Le Gouvernement a réagi et mis en place une cellule de veille pour chercher à maîtriser les prix des denrées de première nécessité. Emblématique, le prix du bidon d'huile de 25 litres a troué le plafond, passant du simple au double. Or, l'huile au Congo, c'est le beignet, le premier plat du petit déjeuner de la famille typique.

Depuis des semaines, le ministre d'Etat, Claude Alphonse N'Silou, a eu fort à faire pour ramener ces prix en dérapages constants dans les clous. En charge du commerce, des approvisionnements et de la consommation, il n'a eu de cesse de ramener à la raison les commerçants qui avaient tendance à aller à la dérive pour la bière ou pour le pain, encadrant par des décrets et des menaces toutes les tendances à l'exagération.

Tout cela dénote une prise de conscience sur le fait que la montée inflationniste pourrait déboucher sur le chaos. Cela s'est déjà vu au Soudan... Mais cette prise de conscience se fait aussi dans le monde où la solidarité est le maître-mot, mais où la logique est à se prémunir contre les dépendances énergétiques d'abord. Au point que les regards sont plus sollicités par cette guerre en Ukraine et moins, nous rappellera l'ambassadeur de France la semaine prochaine dans nos pages, par les autres situations de crise. Par exemple, la faim qui menace en Afrique, et qui mérite autant d'attention que d'agir décisif.

Nous ne savons pas de quoi le monde sera fait demain. Ni si la reformulation de ce monde à venir saura faire face aux menaces globales qui nous guettent: le climat, la pandémie du coronavirus (qui n'a pas disparu, loin de là), les iniquités criardes... Le choix du monde se décidera-t-il en fonction des opinions des pro et des anti-russes seulement? La flambée des prix au Congo ne se freinera pas par le simple choix d'un camp au détriment d'un autre. C'est le monde entier qui est aujourd'hui interpellé.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COVID-19 avec deux piliers essentiels: le dépistage et la communication à base communautaire.

Mme Ebouka-Babackas a confirmé au vice-président la détermination du Congo à remplir les

conditions pour être éligible aux différents guichets de leur groupe pour poursuivre sa marche vers le développement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CONSEIL ISLAMIQUE DU CONGO

Destinée Hermella Doukaga, marraine de la prochaine assemblée générale

Conduite par Cheik Eddie Serge Youssouf Ngolo Nzila son président par intérim, une délégation du Conseil Islamique du Congo s'est entretenue, lundi 4 avril dernier à Brazzaville avec Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre du Tourisme et des loisirs. Cette rencontre est la première depuis la disparition de l'ancien président du Conseil islamique du Congo El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka avec qui «la ministre entretenait des bonnes relations dans le cadre du travail», selon le président par intérim. A l'occasion de cette rencontre, la ministre Doukaga a été sollicitée pour être marraine de l'assemblée générale des musulmans du Congo qui se tiendra dans la capitale Brazzaville du 3 au 4 septembre 2022.

Le choix du Conseil islamique du Congo a porté sur Mme Doukaga pour, entre autres, «sa simplicité et son dynamisme», a indiqué Cheik Youssouf Ngolo au sortir de l'entrevue. «C'est pourquoi nous sommes venus vers elle. Nous sommes d'autant convaincus qu'elle nous accompagnera dans cette démarche...puisqu'elle nous a toujours soutenus. Nous avons en face de nous une personnalité qui a un regard attentif sur chaque personne.», a soutenu le chef spirituel des musulmans

du Congo. L'assemblée générale passera en revue «les points fondamentaux. Il s'agira de revoir si ce que nous avons comme documents cadrent encore avec le quotidien, parce que chaque année les choses évoluent. Donc, voir si ces documents méritent d'être changés ou amendés...qu'est-ce qu'il faut conserver ou ajouter, en fonction de nouvelles réalités...», a déclaré le président du Conseil islamique par intérim. Ce sera aussi l'occasion de mettre en place les instances dirigeantes



Après la rencontre

qui présideront aux destinées de l'Islam au Congo, pour un mandat de 6 ans. L'entretien entre la ministre Doukaga et la délégation du Conseil islamique du Congo a aussi mis un accent sur la tenue, sous peu, d'une tribune spéciale en mémoire de El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, ancien président de cette instance religieuse. Le Conseil islamique du Congo

comme les autres musulmans du monde sont dans la période du Ramadan. Mois du carême où, selon leur croyance, le Coran (livre sacré des musulmans) a été révélé au prophète Mohamed. Le mois d'avril pour les musulmans, est aussi celui de l'adoration et du partage.

Marcellin MOUZITA

JOURNEES NATIONALES DES DIASPORAS ET DE L'AFRIQUE

La volonté d'impliquer la diaspora dans le développement du Congo soulignée à Bordeaux

La diaspora africaine était à l'honneur à l'occasion des 9^e Journées nationales des diasporas et de l'Afrique organisées du 24 au 26 mars 2022 à Bordeaux, en France. Le ministre de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, y a mis en exergue la volonté du gouvernement congolais d'associer sa diaspora dans le développement du pays.

Comme chaque année l'édition des JNDA 2022 a réuni des dizaines d'acteurs (cadres de la diaspora africaine, entrepreneurs, décideurs politiques) travaillant avec l'Afrique. Parmi les décideurs politiques présents, Hugues Ngouélondélé a exposé notamment sur l'importance que son pays accorde à sa diaspora en l'impliquant dans la poursuite de la marche vers le développement sous l'égide du président Denis Sassou-Nguesso. « Aujourd'hui, il est unanimement reconnu, dans les concerts des nations africaines, que chaque diaspora nationale constitue à la fois un vivier de compétences avérées, un bassin d'expertise pluridisciplinaire et un partenaire financier d'importance pour notre continent », a-t-il déclaré.



Rencontre citoyenne entre le ministre Hugues Ngouélondélé et les jeunes congolais de Bordeaux

Le ministre congolais a également précisé que le pays s'est doté d'un ministère en charge des Congolais de l'étranger ayant notamment pour mission de favoriser l'implication de la diaspora dans l'effort de développement du pays et rappelé certaines activités consacrées à la diaspora congolaise organisées en France, citant notamment le forum diaspora invest en 2020, la rencontre citoyenne entre le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et les Congolais de l'étranger en août 2021 et la première édition du Forum de recrutement des cadres de la diaspora congolaise résident en Europe de l'Ouest en novembre 2021. Cela prouve, a-t-il dit, la volonté du pays d'associer activement sa diaspora «dans la recherche et la définition des meilleures politiques pour l'émergence du Congo»

Il sied de signaler que les JNDA à Bordeaux se sont érigées, depuis leur première édition, en un rendez-vous incontournable d'échange et de réflexion autour de thématiques de haute pertinence et d'intérêt particulier pour l'Afrique. Les thématiques de cette année, a relevé le ministre Hugues Ngouélondélé, s'harmonisent parfaitement avec les axes prioritaires du PND 2022-2026.

En marge des JNDA, le ministre Hugues Ngouélondélé a organisé une rencontre citoyenne avec les jeunes congolais résidant à Bordeaux. Il s'est agi de poursuivre et de pérenniser le cadre du dialogue lancé à Paris à l'occasion du forum sur l'emploi de la diaspora. Concrètement, il les a sensibilisés, une fois de plus, sur les opportunités d'emplois et de création d'entreprises que leur offre le pays et de leur présenter les activités de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et le Fonds national d'appui à l'employabilité et l'apprentissage (FONEA).

G.-S.M.

OUEZEN

Juste Mondélé réhabilite un tronçon de l'avenue Gallieni à Mpila

Après un mois de travaux financés par le député de Ouenzé 1 Juste Désiré Mondélé, un tronçon de 80 mètres linéaires de l'avenue Marechal Gallieni, située à Mpila dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, a été rouverte à la circulation le 30 mars dernier. C'était au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part l'administrateur-maire de Ouenzé Marcel Ngonongo et plusieurs habitants du quartier 59.

Porte d'entrée de la zone industrielle de Brazzaville, l'avenue Gallieni présentait depuis quatre ans un aspect déplorable en raison de la dégradation avancée de la chaussée due non seulement au manque d'entretien, mais également à l'absence de canalisation d'eaux de pluie.

Effectués par la société Cissé Papy, les travaux ont concerné la réparation de la chaussée par pavage, l'aménagement des trottoirs en béton, le débouchage des caniveaux et le rétablissement du réseau hydraulique de La Congolaise des eaux. Un ouvrage de franchissement de 1,5 m sur 1,5m a été construit pour désengorger les eaux provenant de la zone dite Sans-fil. Cet ouvrage est doté d'un déversoir pour recueillir les eaux qui dorénavant sont acheminés par un collecteur. Ces travaux de réhabilitation de l'avenue Gallieni intègrent l'opération «J'aime Ouenzé au sens propre» lancée par l'administrateur-maire de cet arrondissement Marcel Ngonongo. Ils se sont étendus jusqu'à l'avenue des Trois martyrs, en passant par le lycée de la Révolution, le quartier 753 et la rue Bangangoulou où des canalisations ont été curées et certaines parties de la chaussée renforcées en pavés auto bloquant. Exhortant les populations à

la préservation et à l'entretien des ouvrages réhabilités, Juste Désiré Mondélé estime que ces travaux d'intérêt général sont un devoir pour lui en tant qu'ancien enfant de Ouenzé. «Nous avons reçu de la communauté la solidarité, l'éducation, l'esprit de famille et l'amitié. Ce Ouenzé doit être propre comme nous l'avions connu à Paul Nsondé, à Pierre Ntsiété, à Gampo Oilou, au lycée de la Révolution, sur l'avenue Gallieni et l'avenue Mgr Benoît Gassongo». L'administrateur-maire de Ouenzé, au nom des populations, a salué le geste du



L'administrateur-maire de Ouenzé mettant en service la voie réhabilitée

puté Juste Mondélé, le premier à répondre favorablement à son initiative. «Le geste que vous venez de réaliser nous va droit au cœur. Vous avez pensé aux élèves du lycée de la Révolution parce que ces derniers temps, lorsqu'il pleut un étang se forme devant l'établissement» a-t-il dit. Juste Mondélé et sa suite ont

également visité les travaux qui sont en pleine exécution sur la rue Bangangoulou. Il a, à cet effet, invité les motocyclistes au civisme pour que les travaux s'exécutent normalement et la voirie soit livrée dans un bref délai.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

COMMEMORATION

Jacques Joachim Yhomby-Opango, deux ans déjà !

Le 3 mars 2020, l'ancien président de la République, Jacques Joachim Yhomby-Opango quittait la terre des hommes, à l'âge de 81 ans. A la demande de sa famille, une messe d'action de grâce a été organisée en la cathédrale du Sacré-cœur de Brazzaville, célébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinshasa. En présence de Mme Antoinette Sassou-Nguesso, des membres du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), son parti.

Dans son homélie, Mgr Louis Portella Mbuyu a appelé le peuple de Dieu à être uni et solidaire. Et à vivre dans l'amour de Dieu. Serge Jean Jacques Yhomby-Opango, fils du Président défunt, s'est réjoui de la présence de nombreuses personnalités à la messe. Il a remercié le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et bien d'autres responsables militaires, administratifs et politiques qui les ont accompagnés dans leur

épreuve. «C'est un profond témoignage de sympathie et d'amour à l'égard de notre défunt père», a-t-il indiqué. A rappeler que le Président Jacques Joachim Yhomby-Opango a dirigé le Congo de 1977 à 1979, après l'assassinat du Président Marien Ngouabi le 18 mars 1977. A la faveur de la conférence nationale qui a ouvert le pays au multipartisme, il crée le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), son parti politique, si-

tué aujourd'hui à l'opposition et dirigé par son fils, Serge Jean Jacques Yhomby-Opango. Ce dernier est en train de bâtir des stratégies pour avoir des élus lors des élections législatives et locales qui pointent à l'horizon. Selon lui, avant de compter sur l'apport des autres, dans le cadre des plateformes ou groupements politiques, le RDD doit tout d'abord «mouiller le maillot».

Pascal Azad DOKO



Jacques Joachim Yhomby-Opango

INONDATIONS

Express Union à la rescousse des populations sinistrées

En réponse à l'appel à la solidarité lancé par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, face à la crise humanitaire causée par les inondations dans le Nord du pays, l'entreprise Express Union Congo n'est pas restée indifférente. Elle a fait un don de vivres, afin de soulager les populations sinistrées. Il a été réceptionné par Mme Irène Marie Cécile Mboungou-Kimbatsa Goma, au cours d'une cérémonie sobre, organisée le 2 avril dernier dans l'un des entrepôts du ministère, dans l'enceinte de l'institut des jeunes sourds à Brazzaville.

Le geste a été accompli par M. Rostant Yonta Fepi, directeur général d'Express Union. «La présente cérémonie est notre manière de manifester notre amitié, notre solidarité et au-delà notre reconnaissance à l'endroit des populations sinistrées», a-t-il dit, tout en rappelant que son entreprise est partenaire du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire à travers le projet UGP-Lisungi. Installée au Congo depuis 2009, «ce sont ces populations qui accompagnent notre activité. C'est pourquoi, nous avons décidé de leur venir en aide en mettant à leur disposition par le truchement du ministère un don en nature estimé à plus de deux millions de francs Cfa et constitué de 75 sacs de riz, 75 cartons d'huile et 75 cartons de savon», a-t-il indiqué.

Pour lui, la façon de donner dépasse la qualité. «Ce don, il est modeste, mais nous le donnons avec joie, joie de venir en aide à nos frères et sœurs dans le besoin», a fait savoir Rostant Yonta Fepi, tout en rassurant la ministre que «Express Union est là, elle sera là, à chaque fois que sa présence sera nécessaire auprès de votre ministère pour l'accompagner dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de solidarité nationale». Et d'ajouter: «Comme mère et ministre, vous vous êtes fait l'écho de la voix des populations sinistrées en la portant sur la place publique et en appelant la communauté nationale à leur venir en aide. Express Union Congo, entreprise citoyenne ne pouvait rester insensible, il était impérieux pour nous de répondre à cet appel à la solidarité nationale».

Réceptionnant le don, Mme Irène Marie Cécile Mboungou-Kimbatsa Goma a souligné que: «C'est un moment plein d'émotion à chaque fois que nous venons ici dans notre entrepôt, recevoir d'un bon cœur, les dons pour nos compatriotes sinistrés. Aujourd'hui, c'est le tour d'Express Union qui est un partenaire dans la mise en œuvre de notre projet Lisungi et nous ne pouvons pas attendre moins que ça. Nous vous disons merci. A chaque fois qu'il y a de la pluie, je m'inquiète! Parce qu'à la suite, je reçois des appels parce qu'il y aurait des sinistrés. Dans les jours prochains, nous irons sur l'axe fluvial pour continuer à soutenir et apporter de l'aide à nos compatriotes. Rassurez-vous que

ce don va aller droit vers les bénéficiaires», a-t-elle insisté. La ministre a rappelé qu'il n'y a pas que les inondations. «Depuis trois semaines, ce sont les tornades qui s'abattent dans les localités et nous avons les appels. Les maisons sont foudroyées et emportées par les vents violents. Là aussi, il va falloir, après avoir aidé les compatriotes inondés, se tourner vers d'autres compatriotes qui se retrouvent aujourd'hui à la belle étoile, qui n'ont plus de toiture et de maison parce qu'emportées par les vents violents», a indiqué Mme Irène Marie Cécile Mboungou-Kimbatsa Goma.

La Fondation Congo-Assistance a bénéficié de l'assistance du ministère

Dans l'après-midi, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, a été accueillie à la Fondation Congo-Assistance où elle est allée faire une donation de 1000 sacs de riz. «C'est un don de l'Empire du Japon en direction de la République du Congo, suite aux inondations de 2019. A l'intérieur de ce don, il y avait une partie que nous devons mettre à la disposition des fondations, associations et ONGS qui œuvrent dans le social. La Fondation Congo-Assistance



Les remises symboliques des dons

ce travaille beaucoup auprès des personnes vulnérables, les familles et les ménages en grande vulnérabilité. Il était vraiment de bon aloi qu'une partie de ce don puisse être remise à Congo-Assistance pour qu'elle puisse travailler auprès des populations qui en ont besoin. Nous n'avons pas tout apporté. Congo-Assistance a une base de données de personnes qu'il faut assister, les maisons de retraite, les crèches et les hôpitaux. Il faut bien que nos parents qui sont hébergés là-bas puissent à se nourrir», a expliqué Mme Irène Marie Cécile Mboungou-Kimbatsa Goma.

«C'est une réaction de joie et de bonheur», a dit Michel Mongo, secrétaire général

de Congo-Assistance. «Le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire nous a toujours accompagnés dans l'œuvre que nous entreprenons en direction des populations vulnérables. Pour nous, recevoir ce don qui est le fruit de la coopération nippo-congolaise est un geste louable. Nous remercions la ministre qui a songé à nous. Le choix de Congo-Assistance n'est pas fait sur des critères arbitraires. Ils savent bien que la Fondation essaye d'apporter l'assistance qu'il faut aux populations qui sont dans la vulnérabilité», a-t-il justifié.

Cyr Armel YABBAT-NGO

UNE PAGE D'HISTOIRE

Alphonse Massamba-Débat, drame sans fin

Le mois de mars 1977 restera dans la mémoire des Congolais, une des périodes les plus sombres de son histoire. Le chef de l'Etat en exercice, Marien Ngouabi, est assassiné en son palais. Dans cette tourmente, un ecclésiastique, le Cardinal Emile Biayenda, et un ancien Président de la République, Alphonse Massamba-Débat, sont «enlevés et tués par vendetta», mais seul le prédécesseur de Ngouabi à la tête du pays, parmi les «Trois martyrs de l'intolérance», n'a toujours pas de sépulture quarante-cinq ans après.

Le 19 mars 1977, aux premières heures du matin, les Congolais apprennent officiellement l'assassinat, la veille dans des circonstances ténébreuses, du commandant

Marien Ngouabi. Le Comité militaire du parti (CMP), qui a pris le pouvoir et annoncé la triste nouvelle, prépare l'opinion publique nationale à l'exécution d'un complot «impérialiste». «L'impérialisme aux abois, dans un dernier sursaut, vient par l'entremise d'un commando-suicide, d'attenter à la vie du dynamique chef de la révolution congolaise, le camarade Marien Ngouabi, qui a trouvé la mort au combat, l'arme à la main, le vendredi 18 mars 1977 à 14h30», pointe la junte dans un communiqué lu par le ministre de la Défense nationale.

Des Congolais, hommes politiques ou simples citoyens, soupçonnés d'en savoir plus sur la mort de Marien Ngouabi ou d'être proches du cercle du complot, sont liquidés sans autre forme de procès. Parmi eux, le cardinal Emile Biayen-

da, «un innocent aux mains nues», exécuté après avoir été enlevé, conduit, telle une brebis que l'on mène à l'abattoir. Pour la première fois depuis 1925 dans le monde, un cardinal était assassiné. Ses bourreaux auraient établi la relation de cause à effet entre l'assassinat du camarade président et l'audience qu'il lui avait accordée trente minutes avant sa mort. Et le 25 mars, l'ancien Président de la République Alphonse Massamba-Débat était lui aussi passé par les armes «au petit matin» à la suite d'un procès martial. Le commando ayant tué le commandant Marien Ngouabi aurait agi pour son compte. Le corps du Bon cardinal sera retrouvé sur la route d'Itatolo. La messe de ses funérailles se déroule le dimanche 27 mars et il reposera dans l'église de sa cathédrale du Sacré cœur.

COUP D'OEIL EN BIAIS

Kagamé arrive...

Selon des sources concordantes, le président du Rwanda, Paul Kagamé, serait attendu à Brazzaville le 10 avril prochain pour une visite de travail au cours de laquelle il s'entreten-dra, naturellement, avec son homologue congolais Denis Sassou-Nguesso. Les mêmes sources rappellent que la visite de l'homme fort de Kigali intervient quelques semaines seulement après l'organisation d'un mini-sommet à Oyo - fief natal du président congolais -, le 11 février, qui avait notamment réuni Félix Tshisekedi et le chef d'Etat ougandais, Yoweri Museveni. La non-invitation de Kagame aurait fait grincer des dents à Kigali. Toutefois, Brazzaville suscite de plus en plus l'intérêt de Kigali. Pour preuve : le fonds d'investissement rwandais Crystal Ventures, bras financier du parti au pouvoir, le Front patriotique rwandais (FPR), vient d'obtenir la concession de la zone industrielle de Maloukou, au nord de Brazzaville. Il s'engage à y investir plus de 200 millions de dollars. Quand certains Congolais parlent du Rwanda, ils se rappellent l'interview à la télévision nationale du Président Denis Sassou-Nguesso, qui en 2010, rentrant d'un voyage au Rwanda, il les avait surpris en parlant des rues de la capitale rwandaise qui étaient propres, «sans sacs en plastique ni mégots», et on y lutte contre la pollution. «Le Rwanda étant une des terres les plus propres d'Afrique, si j'ai la chance de me trouver en face du président rwandais, je lui demanderai le secret de son pays pour répondre au fléau écologique qu'est la pollution», a déclaré un citoyen ayant appris la venue prochaine à Brazzaville de Paul Kagamé.

Le calvaire des agents de la SOPECO continue

Les travailleurs de la SOPECO (Société des postes et de l'épargne du Congo) ne savent plus à quel saint se vouer. Ils revendiquent 30 mois d'arriérés de salaire que l'entreprise leur doit depuis quatre ans. Personne ne semble se préoccuper de la situation de précarité dans laquelle ils vivent. Des pères et des mères de famille, confrontés aux pires difficultés matérielles et financières, n'ont pas trouvé mieux que de faire un sit-in illimité dans la cour de la direction de leur société où ils passent la nuit à la belle étoile. Ils y ont installé des moustiquaires suspendues sur des chaises ou même étalées à même le sol. Ce décor, expression de leur détresse, dure depuis plus d'un mois, et leur calvaire, quatre ans. Cela amuse les badauds et d'autres passants, mais les autorités, totalement impuissantes, ne semblent pas s'empresser de résoudre la situation.

Ces mamans qui ne gardent pas l'œil sur les enfants

Lundi 4 avril 2022, vers 20h, un enfant d'environ 3 ans a été repêché dans un caniveau, sur l'avenue de l'OUA à la hauteur du marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Sa mère, vendeuse, absorbée par son commerce, ne savait pas que son fils s'était éloigné, et était finalement tombée dans un caniveau gorgé d'eau usée. L'enfant a été sauvé par un passant, mais il avait déjà ingurgité de l'eau souillée!

ECAIR : divergences entre les autorités congolaises et Allegiance capital ?

Le fonds d'investissement sud-africain Allegiance capital devrait être le nouvel actionnaire principal de la compagnie aérienne congolaise ECAIR qui a cessé ses activités depuis environ cinq ans pour mauvaise gestion. Les appareils de la compagnie sont cloués au sol. Il se murmure que les autorités nationales en charge de la question souhaitent maintenir à la tête de la société l'actuelle directrice générale, Fatima Beyima Moussa, mais le nouvel actionnaire voudrait prendre leur contre-pied et «confier le pilotage de la compagnie à un Congolais ou africain francophone de son choix.»

Les obsèques de Marien Ngouabi ont lieu le 2 avril au palais du Peuple, mais c'est à l'Etat-major général de l'ex-APN (Armée populaire nationale), baptisé plus tard «Mausolée Marien Ngouabi», qu'il est inhumé. Depuis, les camarades membres du PCT s'y recueillent chaque 18 mars. Le corps d'Alphonse Massamba-Débat ne sera jamais restitué à sa famille. Quarante-cinq ans après, un nuage opaque continue à entourer le lieu de sa sépulture. Même la Conférence nationale souveraine de février-juin 1991 n'arrivera pas à mettre en lumière cette disparition qui dérange les consciences. «Aujourd'hui, des complices survivants s'efforcent encore de dissimuler

leur responsabilité ; les seconds rôles et les interventions des subalternes sont mieux connus que la participation effective des autorités et des personnalités responsables. Car la mort de Massamba-Débat reste embarrassante», souffle un acteur politique. Jusqu'à présent, «la peine des parents d'Alphonse Massamba-Débat est immense et leur douleur inexprimable», en dépit des apparences. «Et tant que le disparu n'aura pas une sépulture où ses amis et proches lui rendront hommage, il y aura toujours comme un malaise dans l'opinion, dans la nation», estime un analyste.

Jean ZENGABIO



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT)
RÉPUBLIQUE DU CONGO**



**«Projet de développement du corridor de transport multimodal
Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1»**

Secteur: «transport»

AMI N° 002-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) afin de couvrir le coût du Projet construction du pont sur la Sangha à Ouessou, d'une portée de 616 ml, avec aménagement et bitumage de la route Ouessou-Pokola, d'un linéaire total de 47km et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives au «Contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Ouessou – Pokola (47km), avec la construction d'un pont mixte de 616 ml sur la rivière Sangha».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la fourniture des rapports, la vérification avant les travaux, le contrôle pendant l'exécution des travaux et après exécution des travaux : participer aux réceptions des travaux et établir le rapport final des travaux.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en

Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée «Organe d'Exécution du projet» invite les Consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par la Banque Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes:

de 09h à 14h, heure locale, (TU+1)

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32; 06 956 86 64, E-mail: cepr-baddggt@gmail.com; payima6@gmail.com; batoung123@gmail.com;

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 mai 2022 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention:

«AMI N° 002-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP/Services d'un consultant (firme) pour Contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Ouessou – Pokola (47 km), avec la construction d'un pont mixte de 616 ml sur la rivière Sangha»

À l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du projet.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO.-

**UNE SOCIETE DE DROIT CONGOLAIS RECHERCHE POUR
SES BUREAUX UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Lieu d'affectation: Pointe Noire

Profil recherché:

- Avoir un Master en administration ou en gestion d'entreprise
- Avoir une expérience minimum de 5 à un poste de responsabilité dans le domaine indiqué

Tâches à effectuer:

Sous la supervision du Directeur Général, le Responsable Administratif aura pour principales missions de faciliter les tâches quotidiennes et assurer la liaison entre les différents services.

Dans sa mission il devra:

- encadrer et coordonner le travail des différentes équipes du service administratif
- assurer la liaison entre la direction générale et les équipes opérationnelles ;
- assurer la gestion des ressources humaines
- le suivi des contrats et la formation
- conseiller la direction générale sur certaines orientations stratégiques
- rédiger des plans stratégiques et des rapports de suivi
- proposer de nouvelles méthodes et nouveaux outils de gestion
- préparer les grandes réunions de l'entreprise et en rédiger le compte-rendu
- gérer les contentieux...

Qualités requises:

La discrétion, avoir le sens de l'organisation, être méthodique, rigoureux et réactif, inspirer confiance. Capable de travailler sous pression.

Les candidats devraient déposer au Journal la Semaine Africaine (Brazzaville ou Pointe Noire) le dossier constitué d'une demande manuscrite, les copies des diplômes et d'un CV. Date limite de dépôt de dossier, le 30 avril 2022

UNE SOCIETE DE DROIT CONGOLAIS

RECHERCHE POUR SES BUREAUX UNE ASSISTANTE DE DIRECTION.

Lieu d'affectation: Pointe - Noire

Profil recherché:

- Avoir un BTS ou une Licence Secrétariat de Direction
- Avoir une expérience minimum de 5 à un poste de similaire
- Etre bilingue (anglais -français)

Tâches à effectuer:

Sous la supervision du Directeur Général, l'Assistante du Directeur général aura pour principales missions de faciliter les tâches quotidiennes et assurer la liaison entre les différents services. Dans sa mission elle devra:

- Tenir et gérer l'agenda du Directeur general
- Assurer le traitement du courrier, la rédaction de compte-rendu de réunions auxquels il assiste généralement
- Préparer des dossiers et les présenter pour validation, organiser des réunions, des déplacements et les voyages du Directeur General
- classer et archiver tous les documents

Qualités requises:

La discrétion, avoir le sens de l'organisation et de confidentialité, être méthodique, rigoureux et réactif, inspirer confiance. Capable de travailler sous pression. Elle doit faire preuve de réactivité, d'une grande capacité d'adaptation, d'esprit d'initiative et de résistance au stress et à la pression.

Les candidates devraient déposer au Journal la Semaine Africaine (Brazzaville ou Pointe Noire) le dossier constitué d'une demande manuscrite et d'un CV.

Date limite de dépôt de dossier, le 30 avril 2022.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE URBANISME & COMMERCE, en sigle «U-C»

Société à Responsabilité Limitée au capital de F. CFA: 40.000.000

Siège social: 14, Avenue Moe Jérôme Balou, Quartier Mpita

Pointe-Noire, République du Congo

RCCM N°: CG -PNR -01-2006-B12-00206

CESSION DE PARTS SOCIALES - NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 17 Mars 2022, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 18 Mars 2022, sous le folio 055/36 N00290, il a été décidé ce qui suit:
Constatation de la cession des parts: L'assemblée générale approuve et confirme les cessions des parts sociales effectuées en date du 17 Mars 2022.

Nomination du nouveau gérant: Madame MABIALA MALONDA Nadège Audrey est

nommée gérante, pour une durée de quatre (04) années.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n°CG-PNR-01-2022-D-00163 du 22 Mars 2022 et mention modificative a été portée à la même date au RCCM, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00373.

Pour insertion légale

Maître Léole Marcelle KOMBO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.net

TABLE RONDE

Aider le Congo à atteindre l'émergence

Une rencontre avec les ministres sectoriels s'est tenue le 28 mars 2022 avec Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, sous la supervision de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, gouverneur de la Banque mondiale au Congo, ministre de l'Economie. Les échanges ont porté sur les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'approche territoriale intégrée, notamment dans le cadre de coopération entre le Congo et la Banque mondiale

Les échanges ont couvert tous les secteurs: l'enseignement, les infrastructures, l'économie numérique, l'environnement, les questions macroéconomiques, etc. Ousmane Diagana s'est réjoui de la pertinence des interventions, la bonne performance de l'ensemble du portefeuille, de rendre encore l'Etat très bon en Etat d'excellence. «Le Congo est un pays qui avance. Le portefeuille est là pour contribuer à aider les pays à atteindre l'émergence pas seulement en termes de modernisation des infrastructures, de renforcement des capacités, mais surtout en termes d'assistance à toutes les populations sans exception qu'elles s'agissent de celles en milieu urbain que celles en milieu rural d'avoir accès à des services de qualité. Cela se traduit par une croissance inclusive et qui est génératrice d'emploi et de développement», a-t-il déclaré.

Le vice-président de la Banque mondiale a souligné que le Plan national de développement (PND) c'est la vision de développement du Congo. Pour accélérer ce PND, c'est d'avoir des grands secteurs financés par des ressources importantes pour aider à la transformation économique du pays pour la génération des emplois durables et de qualité.

Ousmane Diagana a aussi visité quelques projets, notamment le centre des maraîchers Bikakoudi dans le 8e arrondissement Madibou. Ce centre est financé par la Banque mondiale à travers le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC). Il dispose de cinq groupements maraîchers et deux groupements d'éleveurs porcins. Ces cinq groupements renferment 169 exploitants dont près de cent femmes.



Ousmane Diagana

A.NK.-K.

AGRICULTURE

Des financements aux coopératives pour accroître leur productivité

Une signature de conventions de financement des plans d'affaires de consolidation a été conclue samedi 2 avril 2022 entre le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC) représenté par son coordonnateur Isidore Ondoki et les responsables des différentes coopératives: coopérative Agro Field business Congo, groupe ATS, la bienveillance, etc. C'était sous le patronage de Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture.



Echange des documents après la signature

176 plans d'affaires ont été sélectionnés par l'organisme indépendant dont 53 ont été validés en Commission de validation interministérielle du 18 au 19 janvier 2022. Ces plans d'affaires sont répartis ainsi: Impfondo 2, Pokola 2, Ouesso 3, Makoua 1, Boundji 3, Okoyo 3, Ewo 1, Ollombo 5, Ngo 3, Ignyé 4, Ngabé 2, Loudima 2, Mouyondzi 2, Sibiti 3, Dolisie, Loango 2, Pointe-Noire 5 et Brazzaville 6. Le coût total des plans d'affaires est estimé à 2.022 144 263 FCFA. La subvention du PDAC est à la hauteur de 1.762 694 433 FCFA tandis que l'apport des bénéficiaires est de 259 449 830 FCFA. Les activités ont porté sur la commercialisation, la conservation, la mécanisation et la transformation des produits agricoles. 35 plans d'affaires validés pour le groupe des producteurs pour un coût total de 1 244 664 431 FCFA, 18 micro, petites entreprises agroindustrielles pour la somme totale de 777 479 832 FCFA. Diane Kady, représentante du groupe All trading and service (ATS), au nom de tous les bénéficiaires a promis de faire bon usage des subventions reçues et de faire preuve de professionnalisme dans la conduite des entreprises agricoles et accroître la productivité. Pascal Robin Ongoka a exhorté les bénéficiaires à utiliser les ressources du PDAC que pour les besoins des plans d'affaires. Ces fonds publics doivent être bien utilisés. L'ensemble des plans d'affaires de consolidation, en cours de signature dans «nos districts sont évalués à plus de 2 milliards de FCFA, dont votre apport de 250 millions de FCFA. Le ministère jouera sa part en assurant le suivi et le contrôle des plans d'affaires», a-t-il dit.

A.NK.-K.

TICAD

Promouvoir le partenariat public-privé avec les entreprises japonaises

La huitième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD) se tiendra en août prochain. Prélude à cette conférence, une réunion ministérielle de préparation a été organisée samedi 26 mars dernier par visioconférence par le Gouvernement japonais. Le Congo a été représenté par Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé.

Le ministre de la Coopération internationale a rappelé que le Congo a participé à toutes les éditions de TICAD depuis 1993 et cela démontre l'intérêt du pays à cette initiative hautement louable. Il a mis l'accent sur la vision du développement pour les cinq prochaines années qui s'articulent autour de six axes prioritaires, contenus dans le Plan National de Développement (PND) 2022-2026: l'agriculture au sens large; l'industrie; les zones économiques spéciales; le tourisme; l'économie numérique et

la promotion immobilière.

«C'est en priorité autour de ces six axes que nous souhaitons voir les entreprises de votre pays venir investir dans notre pays et de préférence sous la forme du partenariat public privé car notre gouvernement en a fait le mode principal de financement de projets». Il souhaite aussi l'implantation au Congo d'un bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Dans l'optique d'une protection supplémentaire des investisse-



Denis Christel Sassou Nguesso

ments japonais, le Gouvernement examinera un projet de loi à soumettre prochainement au Parlement pour encadrer les partenariats public-privé.

Au-delà des potentialités naturelles indéniables, il faut noter

que le Congo a fait d'importants progrès en terme d'infrastructures de base avec des aéroports dans chaque département et des routes reliant les grands axes pour «favoriser son intégration économique car rappelons qu'il se trouve en plein centre du marché commun d'Afrique centrale (la CEMAC), un marché de 140 millions de consommateurs potentiels que la future Zone de Libre Echange continental (ZLE-CAF) portera à près d'1 milliard». Le futur pont route rail, disons-le aussi, entre Brazzaville et la capitale voisine Kinshasa, sera un atout supplémentaire pour favoriser l'éclosion économique de notre pays, et ce projet se réalisera sous la forme d'un partenariat public-privé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENTREPREUNARIAT

Le secteur privé a besoin d'un traitement fiscal transparent pour être compétitif

Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre Ousmane Diagana s'est entretenu lundi 28 mars 2022 avec des représentants du secteur privé conduits par Paul Obambi, président de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. Plusieurs points ont été abordés au cours de cette réunion, entre autres: les difficultés que rencontrent les entreprises.

Les entreprises, a rappelé Paul Obambi, ont subi plusieurs crises, elles ont résisté et ont besoin d'être renforcées d'abord par la baisse du harcèlement administratif judiciaire. «Nous avons demandé à la Banque mondiale dans le cadre du renforcement des capacités du Congo qu'il y ait une facilité budgétaire qui comblerait la provision des recettes prévues par l'Etat», a-t-il dit.

Le président de la chambre de commerce a informé au vice-président de la Banque mondiale que l'Etat détient les outils de travail du secteur privé. Il est temps que ces outils soient récupérés. Il s'agit notamment du centre de formalité des entreprises, la future maison d'entreprise pour laquelle l'Etat interviendrait comme régu-

lateur et non pas comme acteur.

«Laissons les entreprises au secteur privé. Nous sommes rassurés de l'engagement de la Banque mondiale. Il ne faut pas que le Gouvernement continue à parler de l'entrepreneuriat en dehors des entrepreneurs», a déclaré Paul Obambi.

De son côté, Ousmane Diagana a présenté son institution et a rappelé l'importance du secteur privé qui est au cœur de la croissance d'un pays. «Nous avons passé en revue notre stratégie de partenariat avec le Congo. Nous avons eu une discussion très longue avec des experts. Il y a eu beaucoup de convergence au niveau du diagnostic de tout ce qui a été dit. Vous avez besoin d'un traitement fiscal, juste, et



Ousmane Diagana posant avec les représentants du secteur privé

transparent, qui vous permettra d'être compétitifs non seulement sur le plan local mais aussi sur le plan international. Vous avez besoin des infrastructures qui marchent et de l'électricité qui doit être disponible à tout moment», a-t-il précisé.

La Banque mondiale est une institution de financement, de développement et le développement revient à l'Etat, de créer des cadres appropriés pour couvrir

les secteurs privés, a souligné le vice-président de la Banque mondiale. «Nous avons besoin du climat des affaires attractifs et attrayants. Le secteur privé doit être dans la distribution pour tirer le maximum des bénéfices dans les investissements afin de contribuer au budget de l'Etat à travers le paiement des taxes», a-t-il affirmé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

INVESTISSEMENTS

Attirer les investisseurs en leur fournissant des informations fiables

L'Agence congolaise pour la promotion des investissements (API) a organisé une conférence sur l'environnement et les opportunités d'investissement au Congo jeudi 24 mars 2022 à Brazzaville. Les travaux ont été placés sous la présidence de Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre du Développement industriel et la promotion du secteur privé, en présence de quelques membres du Gouvernement, notamment Emile Ouosso, des zones économiques spéciales et Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget. On a aussi noté la présence de Mme Patricia Annick Mongo, directrice générale de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (API).

La conférence visait à publier et présenter la première édition de «Year Book» 2021-2022, une compilation d'informations économiques fiables dans les secteurs clés de l'économie du pays à fournir aux investisseurs nationaux et étrangers sur l'environnement et les opportunités d'investissements au Congo. Ce document est mis à la disposition des investisseurs pour leur permettre de mieux connaître le Congo et surtout pour les aider à prendre leurs décisions d'implantation.

La présentation du rapport économique «year Book» de 198 pages, qui fait la promotion du pays a été élaboré par l'API avec ses partenaires permettant d'attirer les investisseurs au Congo, l'une de ses missions.

Depuis des décennies, l'économie congolaise est fortement tributaire du secteur pétrolier qui contribue à plus de 55 % au PIB et à plus de 80 % au budget de l'Etat. Mais, les chocs qui affectent cette industrie pétrolière ont une répercussion directe sur la santé économique du pays. Face à cette situation, le Gouvernement a depuis quelques années, entrepris de travailler à la diversification de son économie pour amortir les chocs pétroliers, pour donner plus d'opportunités d'emplois aux populations et pour atteindre les objectifs de développement. A la présentation du rapport économique, Mme Patricia Yannick Mongo a souligné que les investissements directs étrangers et domestiques ne peuvent



Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes ouvrant les travaux

prosperer que dans un environnement assaini. C'est pourquoi l'API souhaite organiser d'ici la fin de l'année les états généraux sur le climat des affaires.

Il a été aussi développé à cette conférence des thèmes portant sur «Aperçu de l'écosystème de l'investissement au Congo et synthèse de l'Yearbook», «La fiscalité attractive en République du Congo». Ces présentations ont été suivies des témoignages de quelques entreprises et de quelques banques qui ont présenté leurs différents produits en faveur des entreprises. Nicéphore Antoine Thomas

Fylla Saint-Eudes a rassuré: «malgré les difficultés économiques que connaît le pays, le Gouvernement est toujours resté constant dans sa volonté d'arriver à l'approfondissement de la diversification économique, y compris par la facilitation des investisseurs privés, tant nationaux qu'étrangers, dans le but d'assurer à terme une croissance économique durable, inclusive et plus résiliente». A l'issue, de la conférence, il a été prévu la rédaction d'une feuille de route sur les résultats obtenus.

Philippe BANZ

FORÊTS

Créer une synergie entre la société civile et l'administration publique

Dans le cadre du projet Forest Governance Market and Climate Programme (FGMC), financé par le Foreign Commonwealth & Development Office (FCDO) du gouvernement britannique et de l'Agence française de développement (AFD), l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), ont organisé le 17 mars 2022 à Brazzaville, une table ronde sur les forêts, en partenariat avec le ministère de l'Economie forestière.



Bienvenu Babéla

Les travaux ont été ouverts par Bienvenu Babéla, conseiller administratif et juridique, assurant les fonctions du directeur de cabinet, en présence de Christian Mounzéou, coordonnateur national de la rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, responsable chargée du programme des ressources naturelles et des droits des com-

munités forestières à l'OCDH. La table ronde a regroupé des participants venus des organisations de la société civile, impliquées dans la gestion durable des ressources naturelles et des administrations publiques, surtout de l'économie forestière. Ils ont fait un état des lieux de progression des différents processus en cours sur la gouvernance forestière. Au regard de ces défis, la forêt joue plusieurs fonctions essentielles et vitales pour la survie de l'humanité. Sa préservation est un défi planétaire qui nécessite

la mobilisation d'énergie et de ressources multiformes. Pour assurer à la forêt une meilleure protection, le Congo qui fait partie des pays du Bassin du Congo, s'est engagé dans plusieurs processus afin d'assurer une gestion durable et garantir une meilleure protection à ces forêts. La forêt constitue la 2e ressource après le pétrole et contribue à hauteur de 5 % du Produit intérieur brut (PIB) et le secteur forestier est pourvoyeur d'emplois, soit 40 %. Christian Mounzéou, à la fin des travaux, a édifié sur les conclusions. «Les participants se sont accordés sur un certain nombre d'avancées en matière de gouvernance forestière, à travers les réformes légales et réglementaires, à travers les engagements internationaux, mais également les engagements dans les différents processus. Maintenant, il se trouve qu'il y a un consensus autour du renforcement de l'inclusion de la société civile, des communautés locales et des populations autochtones. Il s'est, également, dégagé un consensus autour des idées de renforcer des aspects qui sont liés à la synergie de toutes les initiatives en cours

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Des officiers militaires nigériens en visite d'immersion

Dans le but de relancer la coopération entre le Nigeria et le Congo, 35 stagiaires du 30e cours d'enseignement militaire supérieur du 2e degré du National defence college (NDC) de la République fédérale du Nigeria ont effectué une visite d'immersion le mercredi 16 mars au ministère de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé. Ils ont été reçus par l'ambassadeur Max Henri Monka, directeur de cabinet du ministre de la Coopération internationale, qui a présidé la cérémonie, au nom du ministre Denis Christel Sassou-Nguesso. Cette visite était l'occasion, pour ces officiers généraux, colonels et autres, de s'imprégner de la réalité de ce nouveau département ministériel congolais.

Dans son mot de bienvenue, Max Henri Monka a souligné que le ministère a été créé en vue de renforcer davantage les acquis de la coopération du Congo avec ses partenaires, pour faire de la coopération internationale un outil au service du développement du Congo. Le général de brigade Bobmanuel kokoete Effiong, chef de délégation des stagiaires, a présenté l'école militaire nigérienne, première institution de son pays, rompue à la formation des officiers et civils en matière de stratégie de défense du Nigeria. Les stagiaires de la NDC ont suivi l'exposé de l'ambassadeur Simeon Ewongo sur la «Coopération internationale et le développement national en République du Congo: Impératifs du Nigeria». L'orateur a

fait un bref aperçu de la coopération internationale du Congo, qui tire sa source des articles 64 et 221 de la Constitution. Ainsi que du programme de Gouvernement du Président Denis Sassou-Nguesso, qui fixe les grandes orientations de la politique nationale et étrangère du pays. Et des attributions du ministère de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, définies dans un décret, partant des objectifs à atteindre, en passant par la mise en œuvre de celles-ci, la coopération multilatérale et bilatérale, pour aboutir aux retombées de ladite coopération. Le Congo dispose d'une politique de coopération dynamique et agissante, qui travaille pour le développement du pays et qui apporte aux partenaires extérieurs, ce dont il dispose.

pour avancer sur la question de la gouvernance forestière». Ouvrant les travaux, Bienvenu Babéla a rassuré que depuis deux décennies, le Congo a inscrit l'aménagement forestier, comme base de gestion durable des écosystèmes forestiers. Le pays a également consacré environ 12,7 % de son territoire national, à la conservation de

la biodiversité, au travers les aires protégées. «Bien que ces performances soient louables, le Congo va poursuivre ses efforts jusqu'à ce que toutes les concessions forestières soient aménagées et gérées durablement, de façon concertée et participative», a-t-il dit.

Philippe BANZ

A.NK.-K.

CENTRE SUECO (POINTE-NOIRE)

Des experts-comptables formés au logiciel d'audit

Sous la férule de Michel Patrick Gamassa, président de l'Ordre national des experts-comptables du Congo (ONEC-C), le centre Sueco, à Pointe-Noire, a servi de cadre à une formation digitale au pack PE ISA, version Syschada, un logiciel d'audit. Celle-ci a concerné une centaine d'experts-comptables et leurs collaborateurs. Et a été dispensée par Mme Orsie Bamokila, M. Victor Ketevi, et M. Sylvain Mboussa, président de la commission Normes à l'Ordre national des experts-comptables du Congo.

Cette formation a porté «sur un outil qui doit permettre aux experts-comptables du Congo de réaliser des audits qui soient conformes aux normes internationales. Cependant, il y a des prérequis. Cela ne veut pas dire qu'au Congo, on ne réalise pas des audits aux normes internationales. Il y a des cabinets qui ont les moyens de le faire. Mais d'autres n'en ont pas. Et nous sommes là, dans le cadre de cette formation, pour les accompagner à arriver à le faire»,

économiques. Il est hors de question que lorsqu'on vous pose une question que ce soit sur le plan comptable ou sur les nouvelles technologies et autres, que vous ne soyez pas en mesure de répondre. Nous sommes un peu l'interface entre les opérateurs économiques, les impôts, les tribunaux...Donc, forcément, nous devons être actuels. A propos du logiciel objet de notre formation, vous savez que hier, tout ce que nous faisons était manuel. Mais, au-



Les participants à la formation

il est très facile sur ce logiciel de rentrer les balances, de vérifier si elles sont équilibrées, s'il y a des anomalies, d'éditer le bilan, le compte de résultats, et le solde intermédiaire de gestion.» Michel Patrick Gamassa a également livré ses impressions: «C'est une des obligations, dans le cadre de nos activités. Nous avons l'obligation de former nos membres et aussi leurs collaborateurs pour que nous soyons en mesure de fournir des services de qualité auprès de nos clients. Nous avons mis à la disposition des membres de l'Ordre un outil qui est indispensable et est utilisé dans tout l'espace OHADA et dans l'espace CEMAC. A l'issue de cette formation, nous ne pouvons qu'être satisfaits. Vous avez bien vu que les participants ont lancé un message fort en



Les formateurs, le dernier jour de la formation

a précisé M. Sylvain Mboussa. A la fin de la formation, les participants ont exprimé leurs sentiments. «Dans notre métier, notre pain quotidien c'est la formation. Parce que nous devons nous remettre en cause pratiquement tout le temps, parce que nous apparaissions comme des magiciens en face des opérateurs

aujourd'hui, nous sommes entrés dans une configuration numérique. Donc, on sort du manuel pour passer au numérique. L'importance de cette formation, c'est de nous montrer nos droits, nos obligations, et l'approche numérique que nous devons rattacher à notre métier d'auditeur financier. Pendant les trois jours, on nous a montré encore

également que derrière tout ce que nous faisons, nous devons être prudents. C'est la règle d'or. C'est-à-dire expliquer aux opérateurs économiques voilà vos obligations, voilà vos droits, voilà ce que vous devez faire. Et puis, appliquer quotidiennement notre méthodologie, notre déontologie. Donc, c'est quelque chose de très important, parce



Michel Patrick Gamassa (à g.) remettant les attestations de formation à un participant

qu'on ne fait pas n'importe quoi. Nous sommes régis par un droit comptable, un droit de ce métier. Alors, derrière tout ce que nous faisons, nous devons savoir que chaque fois que nous causons un tort, nous prenons un risque», a affirmé Hyppolite Quenum. Tchifani Mayiki, collaboratrice au cabinet Cacoges, a, pour sa part, déclaré: «C'était très

nécessaire et très enrichissant. Nous sommes fiers que notre patron nous ait donné cette opportunité, ce privilège de participer à cette formation destinée aux experts comptables, mais à laquelle les collaborateurs ont également pris part. Cela va apporter une amélioration dans la pratique de notre profession. Avec ce que nous avons appris,

direction de l'Ordre. Donc, nous devons être à la hauteur de leur demande, leurs exigences et leurs attentes.» A l'issue de cette formation, le président de l'Ordre national des experts-comptables du Congo a remis des attestations aux participants.

Véran Carrhol YANGA

SOUDAN DU SUD

Les principaux dirigeants s'accordent pour une armée unifiée

Grâce à la médiation du grand voisin le Soudan, le président Salva Kiir et son rival, le vice-président Riek Machar, ont signé dimanche 3 avril dernier un accord militaire clé dans le cadre de l'accord de paix de 2018, sur lequel les négociations achoppaient depuis des semaines.

Quatre ans après la signature d'un accord de paix pour mettre un terme au conflit au Soudan du Sud, les blocages restent nombreux et des semaines de tensions faisaient craindre une reprise des hostilités. Mais dimanche dernier, le processus de paix semble avoir fait un pas en avant.

La poignée de main entre les deux hommes a aussitôt fait le tour du monde. Elle présente Salva Kiir tenant la main de Riek Machar et du général Mohamed Hamdan Daglo dit «Hemetti», celui par qui les deux rivaux soudanais ont trouvé un terrain d'entente, alors qu'ils ne s'étaient pas réunis depuis des mois.



La poignée de main entre Salva Kiir et Riek Machar

L'un des points clés de l'accord de paix sud-soudanais concerne les arrangements de sécurité, qui auraient dû être mis en œuvre depuis plus de deux ans. Il s'agit de la création d'une armée unifiée, qui est au cœur de l'accord de paix, mais aussi une source de blocages. Salva Kiir et Riek Machar ne parvenaient pas à s'entendre sur la composition de la structure de commandement des forces armées unifiées.

C'est désormais chose faite!

La disposition signée il y a quelques jours prévoit que 60% des postes de commandement reviennent au camp de Salva Kiir et 40% à l'opposition. Les nominations doivent avoir lieu dans moins d'une semaine. «C'est un compromis au nom de la paix», affirme Puok Both Baluang, porte-parole de Riek Machar. Ce dernier désirait en effet que l'opposition occupe 50% des postes de commandement, mais il a dû faire des concessions, car il a été affai-

li sur le terrain. Ces derniers temps, il a perdu des bases et enregistré des défections parmi ses hommes.

L'accord signé prévoit en outre que dans la foulée de la formation de cette nouvelle structure de commandement, les forces armées unifiées devront être diplômées dans un délai de deux mois. Le texte appelle également les signataires à respecter le cessez-le-feu et prévoit des rencontres régulières entre les parties pour «construire la confiance».

Le parti de Riek Machar va donc reprendre sa participation aux instances de mise en œuvre de l'accord de paix, qu'il avait suspendue mi-mars en guise de protestation face aux «attaques» qu'il dénonçait contre ses bases. Certains observateurs souhaitent que cet accord soit suivi d'effets et tienne son calendrier ambitieux. Un premier contingent de forces unifiées doit être diplômé dans les deux mois.

Gaule D'AMBERT

DIPLOMATIE

L'Occident déterminé à soutenir l'Ukraine

En vue de renforcer leur soutien à l'Ukraine face à la Russie, le G7, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et l'Union européenne se sont réunis chacun à Bruxelles, jeudi 24 mars 2022. A cet effet, les Occidentaux ont promis plus d'armes et de sanctions économiques.

Ces trois sommets, celui de l'OTAN, puis celui du G7 et enfin de l'Union européenne qui a connu la participation de Joe Biden le président américain, ont constitué des signaux de la ferme détermination occidentale à soutenir l'Ukraine et à faire plier la Russie. La résolution de l'ONU adoptée, jeudi 24 mars, par 140 pays sur 193, enjoint à la Russie de mettre fin immédiatement à ce conflit.

L'OTAN a fait savoir que «le choix du président Poutine d'attaquer l'Ukraine est une erreur stratégique, lourde de conséquences également pour la Russie et pour le peuple russe».

Le Norvégien Jens Stoltenberg, secrétaire général de cette organisation a relevé «l'importance vitale de fournir davantage d'assistance militaire à l'Ukraine», comme l'a demandé son président Volodymyr Zelensky par visioconférence face aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance. Pour le président français, Emmanuel Macron, «il n'est pas question de livrer des avions ou des chars, car cela caractériserait une cobelligérance». La solidarité des Occidentaux, a-t-il précisé «s'étend à l'Afrique et au Moyen-Orient, menacés d'une crise alimen-



Les dirigeants occidentaux font front contre la Russie

taire, sans précédent». Il a proposé un plan de sécurité alimentaire des pays les plus vulnérables sur le modèle de l'initiative COVAX qui a fourni des vaccins aux pays les plus pauvres.

Selon Jens Stoltenberg, «l'OTAN, de plus en plus inquiète de la possibilité d'emploi d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires, va fournir à l'Ukraine des équipements de détection, de protection et de soutien médical, ainsi que de formation à la contamination et à la gestion des crises. Nous améliorons l'état de préparation des Forces alliées», a-t-il souligné.

De même, quatre nouveaux groupements seront envoyés en Roumanie, en Hongrie, en Bulgarie et en Slovaquie. Et les quatre déjà constitués en Pologne et dans les trois pays Baltes seront renforcés. Actuellement, a fait observer Stoltenberg, plus de 100.000 militaires américains sont présents en Europe et plus de 40.000 soldats sont sous commandement direct de l'OTAN dans la partie orientale de l'Alliance.

Malgré les inquiétudes occi-

dentes sur l'emploi d'armes non conventionnelles a fait savoir Emmanuel Macron, il n'a pas été question de fixer les lignes rouges. Le président Joe Biden de son côté a promis une réponse en cas de recours

à l'arme chimique. Aussi, les dirigeants russes et biélorusses ne doivent-ils pas se faire d'illusions sur ce qui les attend après la guerre.

Les Occidentaux ont également réaffirmé leur solidarité à la fois pour que l'accueil des millions des réfugiés ukrainiens ne repose pas uniquement sur quelques pays, mais aussi pour éviter une crise énergétique et alimentaire, le coût des sanctions n'étant pas le même pour les Européens, l'Amérique du Nord et le Japon.

Dans le même élan, le président Joe Biden s'est rendu en Pologne où il a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères et de la Défense de ce pays. Puis, il a visité des sites des réfugiés.

A.P MASSAMBA

REMERCIEMENTS

Le capitaine Jovial MBOSSA en service à la Base aérienne 01/20, remercie de près ou de loin, toutes les personnes l'ayant soutenu moralement, financièrement et spirituellement lors de la dure épreuve de la disparition de son frère aîné Ernest MBOSSA mardi 15 mars 2022 à l'hôpital général Edith Lucie Bongo Odimba d'Oyo. L'inhumation a eu lieu le jeudi 24 mars au village Otali dans le district d'Ollombo, département des Plateaux.



RD CONGO

Hommages au journaliste Fwasa Tombisa

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a rendu les derniers hommages au journaliste Faustin Fwasa Tombisa di Yaba, lors des cérémonies funéraires organisées jeudi 10 mars 2022 à l'esplanade de la cité de la Radio télévision nationale congolaise (RTNC), peu avant son inhumation au cimetière «Chemin du paradis».

Le représentant du Premier ministre Jean Michel Sama Lukonde, Daniel Asele Okito Wa Nkoy, vice-Premier ministre a déposé une gerbe de fleurs devant la dépouille du talentueux journaliste décédé le vendredi 11 février 2022 à Kinshasa des suites d'une courte maladie.



Faustin Fwasa Tombisa di Yaba

Le ministre de la Communication et médias, Patrick Muyaya Katembwe a témoigné sur le disparu qu'il considère comme «un journaliste complet au vrai sens du terme, et que le gouvernement a décidé d'honorer en raison de l'immense travail qu'il a rendu à la nation à travers la RTNC. Lorsqu'on parlait de lui, on pensait qu'il n'était qu'un journaliste sportif et c'est en évoluant que nous avons compris qu'il était un journaliste complet dans tous les sens du terme. Il avait une connaissance encyclopédique. Il parlait du sport, de la culture, de la musique et autres. Je pense que c'est ce qui nous rassemble tous aujourd'hui».

Le ministre a proposé que le bâtiment de l'Institut congolais de l'audiovisuel soit débaptisé «Bâtiment ou Institut Fwasa Tombisa» en mémoire du défunt qui a dirigé cet établissement jusqu'à sa mort. Comme ça, nous célébrerons à la fois l'homme, ses idées et son apport», a-t-il dit.

Peu avant, Robert Bunga, directeur général, a.i., de la RTNC a mis en exergue, dans son oraison funèbre, «le sens de responsabilité, l'amour de sa profession» qui caractérisait le journaliste Fwasa qui, selon lui, «nous a enrichis à travers ses reportages. Fwasa Tombisa était plus qu'une bibliothèque, car il était un disque dur contenant plusieurs milliers de méga que la RTNC vient de perdre».

Le directeur des sports de la RTNC, François Kabulo Mwana Kabulo qui formait avec lui un duo mémorable lors des reportages en direct des rencontres de football, a souligné que «l'artiste Fwasa, j'estime qu'il est un homme qui ne se remplace pas».

Faustin Fwasa Tombisa di Yaba est né le 12 septembre 1958 à Kinshasa. Très jeune, en 3ème des humanités à l'Institut Christ Roi au Kongo central, il avait créé son journal en manuscrits appelé «L'effort». De la 4ème à la 5ème année dans la même école, il était rédacteur du magazine «Mondo», et en 6ème année, il fut nommé éditeur de ce magazine. Diplômé d'Etat en 1978, il a fini sa licence à l'Institut supérieur des techniques d'information (ISTI), en 1983 et est engagé à l'Office zaïrois de radiodiffusion et de télévision (OZRT). Depuis, il a occupé plusieurs postes au sein de ce média public. Il a évolué jusqu'à sa mort, comme directeur de l'Institut congolais de l'audiovisuel (ICA).

Journaliste polyvalent, enseignant à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC), à l'Université catholique du Congo (UCC) et à l'Institut supérieur d'informatique, programmation et analyse (ISIPA), Faustin Fwasa Tombisa di Yaba fut détenteur d'un doctorat en philosophie à l'UCC.

Le professeur Lambert Kaboyi, directeur général de l'Agence congolaise de presse a exprimé la solidarité de la communauté de cette agence à la famille communicationnelle de la RTNC en prenant une part active aux obsèques du disparu.

Alain-Patrick MASSAMBA



Dossier d'Appel d'Offres International pour l'acquisition d'équipements: FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX SCANNERS AU POSTE DE CONTROLE UNIQUE FRONTALIER (PCUF) DE NTAM

Prêt N°: - République du Cameroun N° Projet: PZ1-DBO-083 - N° Prêt: 2000130014483

- République du Congo N° Projet: PZ1-DBO-167 - N° Prêt: 20001300114482

ADDITIF N°2

La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Organe de Coordination Générale du Projet et d'exécution de la composante facilitation du transport, a lancé le 09 avril 2021 un avis d'appel d'offres International pour la fourniture et l'installation de deux (02) Scanners fixes qui permettront l'inspection par imagerie à rayon X des camions et des conteneurs de fret à la recherche d'anomalies suspectes telles que les explosifs, les armes, la monnaie et les médicaments, sans avoir recours à la fouille manuelle. La procédure relative au présent appel d'offres a été suspendue en date du 16 juin 2021. La publication de cet avis porte reprise de ladite procédure.

Le présent addendum a pour objet de, (i) modifier la date de remise des offres initialement fixée au 21 juin 2021 à 10h00 (heure de Libreville). La nouvelle date de remise des offres est le 16 mai 2022 à 10h (heure de Libreville) et (ii) renforcer les spécifications techniques de deux scanners.

Les offres doivent être soumises à l'adresse suivante: Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Cabinet de Monsieur le Président Sise derrière la Mairie de Haut de Gué Gué BP 2112 Libreville (GABON) Tél: 00 241 01 44 47 31; Fax: 00 241 01 44 47 32; E-mail: commission@ceeac-eccas.org; bakargaa@yahoo.fr

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le 16 mai 2022 à 11 heures (heure locale) aux bureaux de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC); Salle des Conférences, 1er étage du Bâtiment A, sis derrière la Mairie de Haut de Gué Gué, Libreville (GABON).

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de:

- Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) Mairie de Haut de Gué Gué- BP 2112 Libreville – GABON

Tél. 00 241 01 44 47 31 FAX : 00 241 01 44 47 32

Email: commission@ceeac.eccas.org Département à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures (Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport).

- Ministère des Travaux Publics au Cameroun/Cellule de Suivi

de l'Exécution des Travaux routiers financés par la Banque Africaine de Développement ou la Banque Mondiale (Cellule BAD – BM), sise à l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé, Tél. (237) 222 224 451/222 222 294; Fax: (237) 222 234 878/222 222 294; E – mail: csepr_badbm@yahoo.fr.

- Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier/Délégation Générale aux Grands Travaux, Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise n°2, Avenue de la base Militaire au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, 5ème Étage de l'Immeuble TAMBADOU, Batignolles, Brazzaville (Congo).

Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite dans l'un des services mentionnés ci dessus, sur présentation du reçu des frais d'acquisition dudit Dossier, dont le montant non remboursable est de Cent cinquante mille (150 000) FCFA. Ces frais devront être versés dans le compte bancaire dont les références sont les suivantes:

Intitulé du compte: CEEAC ROUTE KETTA-DJOUM (CEEAC)

Numéro du compte: ouvert auprès de la Citibank à Libreville.

Devise	Code Banque	Code Agence	N° Compte	Clé RIB
XAF	40005	00001	00-400046-002	45

Les correspondants bancaires en zone Euros et Dollars UD sont:

Citibank LONDRES (EUR)	Citibank New York (USD)
Code SWIFT: CITIGB2LXXX	Code SWIFT: CITIUS33
Créditer compte Citibank Gabon 8611521	Créditer compte Citibank Gabon 10999137
Pour bénéficiaire final:	Pour bénéficiaire final:
CEEAC ROUTE KETTA-DJOUM 40005000010040004600245	CEEAC ROUTE KETTA-DJOUM 40005000010040004600245
IBAN: GA40005000010040004600245	IBAN: GA40005000010040004600245
Code Swift: CITIGALX	Code Swift: CITIGALX

Toutes les autres dispositions de l'appel d'offres restent inchangées.

Le Président de la Commission

Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO

FETE PATRONALE DU GRAND SEMINAIRE DE THEOLOGIE CARDINAL EMILE BIAYENDA

Mgr Urbain Ngassongo a institué 30 lecteurs et 26 acolytes

Quatre jours après l'archidiocèse de Brazzaville, soit le samedi 26 mars 2022, le tour est revenu au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, de célébrer le jubilé de vermeuil (45 ans) depuis la naissance au ciel du premier cardinal congolais. Cette célébration qui a été couplée à la fête patronale du séminaire et à la collation des ministères institués d'acolytat et de lectorat. Elle a été merveilleusement agrémentée par la chorale des grands séminaristes.

Commencée à 9h30 par la procession d'entrée, la messe solennelle qui a duré près de trois heures a été célébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et concélébrée par un parterre de prêtres venus de tous les diocèses du Congo et d'ailleurs. Parmi ceux-ci on pouvait distinguer les abbés Barthel Christel Ganao, Christophe Mabougou, Brice Armand Ibombo, Antonio Mabiala et Stéphane Emery Lendoye respectivement, recteur du Grand séminaire de théologie, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale (ACERAC), et chargé des Vocations de Franceville au Gabon.

Outre les deux moments forts de la messe que sont la liturgie de la parole et la liturgie de l'eucharistie, cinq moments ont marqué cette célébration qui s'est exceptionnellement tenue à la Grotte mariale du séminaire. Le premier moment a été le mot d'accueil prononcé par le recteur. Celui-ci a rappelé que le Grand séminaire de théologie qui a accueilli cent treize étudiants pour cette année 2021-2022 est une maison ouverte à la catholicité. Après la lecture de l'évangile, l'homélie prononcée par l'évêque a tenu lieu de deuxième moment majeur. Au cours de celle-ci, l'évêque a invité les séminaristes à «s'approprier du logiciel formatif du séminaire car ce logiciel est une sagesse qui a pour fondement la Parole de Dieu et le magistère». Le prédicateur a

poursuivi: «le séminaire est une cellule fondamentale et basique et le séminariste est une petite cellule appelée à vivre en relation avec la cellule basique». Le prélat a en sus conseillé aux séminaristes de «vivre la mystique de la molécule vocationnelle par le biais d'une prière féconde car le flou et l'ambiguïté existentielle développent des électrons isolés». La collation des ministères ins-



Les nouveaux lecteurs autour de l'évêque

titués de lectorat et d'acolytat a fait office de troisième moment fort. En effet, trente séminaristes de la deuxième année de théologie et vingt-six étudiants de la troisième année de théologie étaient concernés par ce rite obligatoire dans la marche vers le sacerdoce ministériel. Parmi les candidats à l'acolytat, l'on pouvait facilement distinguer de par leurs habits blancs, les trois religieux de l'ordre de la Sainte Trinité. Tour à tour, les néo lecteurs tous vêtus de soutanes beiges ont reçu le lectionnaire des mains de l'évêque, les néo acolytes pour leur part, tous vêtus de soutanes noires ont



L'évêque entouré des nouveaux acolytes

posé leurs mains sur la patène et le calice après correction de l'évêque. Par ces gestes, ils sont devenus officiellement pour les

premières habilités à proclamer la Parole de Dieu en pleine assemblée, excepté l'évangile et pour les seconds autorisés à animer la prière communautaire et distribuer la sainte eucharistie en qualité de ministres extraordinaires. Juste avant l'exécution du chant d'action de grâces, le recteur du séminaire a une dernière fois pris la parole pour faire une litanie de remerciements, cela a donc été le quatrième moment. L'abbé Barthel a donc saisi cette aubaine pour savoir gré à l'évêque et aux prêtres pour leur présence, à l'abbé Stéphane qui a traversé l'Ogoué pour soutenir ses cadets gabonais en formation

au Congo-Brazzaville, aux séminaristes pour le travail abattu, aux professeurs externes et internes, aux ouvriers, à tous les parents venus pour la circonstance et à tous les bienfaiteurs et bienfaitrices de la maison commune qu'est le séminaire. Le recteur a aussi présenté à l'assemblée la revue «La nouvelle semence» relancée par les séminaristes mais dont le financement pose drastiquement problème. Le mot conclusif de l'évêque célébrant a fait office de cinquième et dernier moment phare. Le prélat a martelé sur l'unité, la cohésion dans la vie au séminaire pour des lendemains meilleurs sur le champ pastoral et invoquer la générosité des fidèles pour venir en aide aux deux Grands Séminaires. Au sortir de la messe, un pot d'amitié a été offert à tous les convives dans les jardins du séminaire. Il faut toutefois souligner que la grande originalité de cette année a été la retransmission en live de la messe sur la page Facebook du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda. Personne n'était donc exclue de cet événement riche en sons et en couleurs. La célébration de la fête patronale du Grand Séminaire de Théologie a bien vécu. Merci à tous.

Lyns Théogène MOUZITA
BALONGANA
IV^e Année de Théologie

PAROISSE LES SAINTS MARTYRS DE L'UGANDA DE MINDOULI (DIOCESE DE KINKALA)

Messe et procession pour célébrer le 45^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda

Le mardi 22 mars 2022, pour donner plus d'éclat à la clôture de la neuvaine pour la béatification et la canonisation du Cardinal Emile Biayenda, mort assassiné le 22 mars 1977, une messe a été célébrée, suivie d'une procession partant de l'ancienne paroisse Sainte Barbe pour l'actuelle paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli.



Le curé (avec effigie du Cardinal en main) accompagné de ses collaborateurs

L'ancienne paroisse Sainte Barbe de Mindouli a accueilli la chrétienté catholique de Mindouli autour d'une célébration eucharistique présidée par l'abbé Armand Rodrigue Kabikissa, curé de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli, avec comme concélébrant le père Brice Nkouka, dominicain. Parmi la foule en liesse présente pour commémorer les quarante-cinq ans depuis la naissance au ciel du vénérable pasteur le Cardinal Emile Biayenda, on a aussi remarqué une fervente participation des frères religieux de Saint Augustin.



Une vue de la procession en hommage au vénéré Cardinal Emile Biayenda

En se basant sur les textes liturgiques du jour, particulièrement sur l'évangile de Matthieu chap.18: vv.21-35, le célébrant principal a insisté dans son homélie sur la valeur du pardon que le cardinal Emile Biayenda a incarnée et témoignée durant sa vie et par sa mort à la suite du Christ. Un exemple que chaque dévot de ce martyr de la paix est appelé à imiter dans son milieu de vie, a rappelé le prédicateur. «Dans le pardon se trouve l'acte fondamental qui définit l'identité de l'être chrétien. Le temps de carême qui est un temps fort au cours duquel l'Eglise nous invite à nous réconcilier avec Dieu et le prochain, le prochain sans discrimination, c'est un temps où nous sommes à l'école de la sainteté par la pratique régulière, spontanée et incessante du pardon. Pardonner aux autres sans condition comme le Christ lui-même nous pardonne. Aimer, c'est vouloir et toujours agir pour le bien de tous, c'est surtout pardonner pour que règne la paix véritable des cœurs, l'unité et la non-violence» a-t-il signifié dans son exhortation. Pour donner un sens à l'événement, le curé a profité du contexte en demandant, indistinctement, à deux ou trois fidèles volontaires ayant vécu un miracle ou un signe d'exaucement de leur prière par l'intercession du cardinal Emile Biayenda, de dire leur témoignage, en vue de l'édification de tous. Après quelques témoignages spontanés et touchants des laïcs et du curé lui-même, prêtres, religieux et laïcs se sont ébranlés en procession avec l'effigie du cardinal Emile Biayenda devant, en chantant des hymnes de louange et de reconnaissance en l'honneur du vénéré pasteur, parcourant presque un kilomètre depuis l'ancienne paroisse Sainte Barbe à la nouvelle paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli. Nombreux parmi les fidèles ont souhaité que cette nouvelle pratique dévotionnelle devienne une tradition.

Aubin BANZOUZI

REMERCIEMENTS

L'abbé Jean Maurice MASSENGO, les enfants VOAKOUAGATA et la famille NGOYI ont été profondément bouleversés par la triste nouvelle de la disparition brutale de leur mère Alphonsine BAZONGUE-LA, survenue le 13 mars dernier. Dans cette douloureuse épreuve, nous avons été chaleureusement entourés par vous tous qui nous avez manifesté votre affection, votre



sympathie, votre soutien multiforme. Ces gestes prouvent que vous n'étiez pas restés indifférents à notre malheur.

Prêtres et personnes consacrées, chrétiens des paroisses catholiques de Brazzaville et de Louingui et vous tous amis et connaissances des membres de la famille NGOYI, veuillez trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance pour tout ce que vous avez été et fait pour nous. Que Dieu vous le rende au centuple.

Merci de tout cœur!

curé, l'équipe presbytérale est constituée également des abbés Maurice Lopo Essongani et Jhudel Divin Malanda Badila,

vicaires, assistée d'un stagiaire: Paul Moussitou

Aristide Ghislain NGOUMA

PAROISSE SAINT PIE X DE L'OMS (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Faire prendre conscience à la femme sur sa place dans la société

La Journée du 8 mars commémorée à travers le monde et au Congo, a été comme chaque année l'occasion de faire prendre conscience à la femme de ses droits, et de lui rappeler sa place dans la société. Dans l'archidiocèse de Brazzaville, la paroisse Saint Pie X de l'OMS (Sangolo), à l'initiative de l'abbé Abraham Ngouama son curé, a organisé mardi 8 mars 2022 une conférence-débat sur le thème: «La place de la femme dans la société». Elle a permis aux orateurs et à l'auditoire d'évaluer le niveau d'implication de la femme dans les différentes sphères au Congo.

La paroisse Saint Pie X entend donner à la Journée internationale de la femme tout son contenu, plutôt que de se limiter comme cela a souvent été le cas, au port du pagne à l'effigie du 8 mars ou seulement, à certaines activités festives ou accessoires. Il s'agit, selon la vision du curé de cette paroisse, de porter la femme au niveau qui lui est réellement dévolu dans la société, au sein de laquelle elle joue un rôle prépondérant, celui de mère et d'éducatrice. Il est donc question d'inciter la femme, partenaire de l'homme, à entreprendre et saisir les vrais enjeux ou problématiques de son époque, en lien avec ses atouts et capacités, conformément au contexte d'instauration de cette journée.

La journée a connu principalement trois temps forts: la causerie-débat à travers des

conférences et témoignages découlant d'une série de sous-thèmes, la messe célébrée par l'abbé Abraham Ngouama qui a rappelé à la femme ses droits et devoirs dans la société et le spectacle de musique offert par l'artiste Dazie la Perle, qui a agrémenté le tout. Au total, sept intervenants ont tour à tour échangé avec l'auditoire, en faisant ressortir le pourcentage des femmes dans différents secteurs. Quatre conférences ont été données respectivement par le Pr Francine Ntumi, biologiste, présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale; le Dr Fila Mbongolo Kiminou, pharmacien; le Dr Mahoungou, gynécologue à l'hôpital spécialisé Mère-enfant et Sr Lucie Bertille Kouakoua, religieuse dominicaine. Puis, trois témoignages ont été faits



Le curé de Saint Pie X ouvrant l'activité par la prière

par Mme Nicole Atipot Mokana, femme politique, présidente de l'association «Quartier des colombes», membre du Conseil central de l'Organisation des femmes du Congo (OFC); le colonel Aurélien Nguinou Malonga Samba, officier militaire à la retraite et par Brechie Ntadi, formatrice et promotrice de l'atelier NOB.

Les chrétiens venus en nombre ont salué l'activité, et souhaité que la Journée du 8 mars soit désormais célébrée ainsi dans leur paroisse. Pour le curé de Saint Pie X, cette initiative est aussi une façon de renforcer la cohésion paroissiale, mais également de s'approprier et

vulgariser le thème pastoral de cette année proposé par l'archevêque de Brazzaville Mgr Bienvenu Manamika: «Ensemble, ils mettaient tout en commun». L'abbé Abraham Ngouama est à la tête de cette paroisse depuis le début de l'année pastorale 2021-2022. Il a été officiellement installé, le dimanche 3 octobre 2021. Son installation avait coïncidé avec la célébration du 30^e anniversaire de cette paroisse située dans la Cité du bureau régional de l'OMS/Afrique. Depuis, il s'emploie à redonner confiance à ses chrétiens et axer son ministère sur la mise en exergue de la devise de la paroisse: «Amour, service et humilité». Outre le

Sens et signification du carême et son impact sur la jeunesse perdue

Toute année liturgique est marquée par la célébration de deux grands mystères, à savoir: le mystère de l'Incarnation ou encore le mystère de Noël et le mystère de la Rédemption que nous célébrons pendant la Pâques. Avant ces deux grandes et fortes périodes liturgiques, l'Eglise met à notre disposition un temps de préparation. Il s'agit, en effet, du temps de l'Avent pour la fête de Noël et du temps de Carême pour la Pâques. C'est justement ce temps de Carême qui nous concerne hic et nunc. Ainsi, nous commencerons par donner le sens étymologique et théologique du mot «carême». Par la suite, nous tenterons de mettre en lumière les piliers de ce temps fort de l'Eglise. Enfin, nous parlerons de l'impact du carême sur une jeunesse d'aujourd'hui.

1. Sens étymologique et biblique du carême

Le carême vient du latin «*quadragesima*» qui veut dire «40^e». C'est cette étymologie qui explique la durée du temps liturgique en cours. En effet, le temps de carême dure 40 jours. Dans la Bible, le nombre «40» revêt une valeur symbolique. Nous avons, en l'occurrence, les 40 jours de Jésus au désert avant le début de son ministère: ce fut un temps d'épreuve et de ressourcement (Cf. Mt 4,2); les 40 ans du séjour des Hébreux au désert durant l'Exode. Aussi, nous pouvons noter les 40 jours de Moïse sur la montagne en présence de Dieu (Ex 24,18); les 40 jours de marche d'Elie vers la montagne de Dieu (1 R 19,8); les 40 jours du déluge (Gn 7,4); les 40 jours de pénitence de Ninive suite aux injonctions de Jonas (Jon 3,4); les 40 ans de l'Exil des juifs à Babylone. Qui plus est, dans la culture biblique, «40 ans» est l'expression d'une vie humaine qui commence à s'accomplir, la limite d'une génération. Tout cela laisse entendre que ces 40 jours du temps de carême que nous avons choisis de parcourir dans la foi, sont le symbole de toute notre vie; une vie au cours de laquelle nous sommes sans cesse appelés à reconquérir toujours davantage la face de Dieu. Comme le dit saint Augustin, «*ne nous fatiguons pas de chercher la face du Seigneur; même quand on l'a trouvée, recherchons-la encore afin de la trouver toujours davantage*». Le Seigneur est une source inépuisable.

Le carême est donc un temps décisif où le chrétien est invité à faire feed-back sur l'essentiel de sa vocation baptismale. Laquelle vocation consiste à vivre dignement et saintement toutes les valeurs évangéliques que le Christ nous a enseignées. Pendant le Carême, l'Eglise nous invite à un effort toujours plus soutenu pour aller à la rencontre du Christ. Et parmi les moyens que l'Eglise met à notre disposition pour vivre pleinement le temps de carême, nous avons le jeûne, le partage et la prière. Ce sont là trois moyens efficaces pour s'engager dans un élan de cœur avec le Seigneur qui, par sa mort et sa résurrection, nous fait passer des ténèbres à son admirable lumière.

2. Les trois piliers du temps de carême

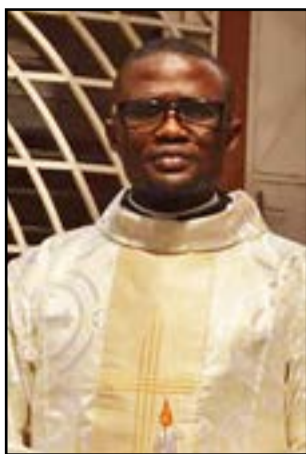
• Jeûne

Le jeûne est une discipline religieuse courante des croyants dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Jeûner est une façon biblique de s'humilier sincèrement devant Dieu. Ce qui fait que, le jeûne soit la plus puissante des disciplines spirituelles chrétiennes. À travers le jeûne, le Saint-Esprit transforme

la vie de l'homme en quête du Tout-Autre. Lorsque le peuple de Dieu entre en jeûne avec un esprit brisé, contrit et repentant, étant inspiré par des motifs bibliques, c'est-à-dire chercher la face de Dieu, Dieu entend du haut des cieux et guérit la vie du peuple. Le jeûne peut conduire à un réveil – un changement de direction dans notre vie. 2 Chroniques 7,14 affirme: «*Si mon peuple sur qui est invoqué mon nom s'humilie, prie, et cherche ma face, et s'il se détourne de ses mauvaises voies, je l'exaucerai des cieux, je lui pardonnerai son péché, et je guérirai son pays.*» Le jeûne consiste à se priver de toute nourriture et de toute boisson; surtout de tout ce qu'on a de plus de cher pour ne penser qu'à Dieu. «*Commencez à vous débarrasser de tout ce qui vous encombre pour ne penser qu'à Dieu.*» Aujourd'hui, à une époque où nous sommes témoins des prouesses technologiques, on peut parler du jeûne numérique qui consiste à se priver ou à réguler notre fréquence sur les réseaux sociaux tels que WhatsApp, Facebook, Messenger... Le jeûne peut aussi consister dans l'observation du silence intérieur et extérieur. Cette pratique de jeûne, occupe une place de choix dans toutes les religions du monde. Chez les musulmans par exemple, c'est le moyen par excellence de reconnaître la transcendance mieux la puissance de Dieu après un temps de supplication, de deuil ou de catastrophe naturelle. Chez les juifs, le jeûne consiste à humilier son âme devant Dieu avant d'entreprendre une tâche difficile ou encore pour implorer le pardon d'une faute. Faire le jeûne pour le juif, était une manière d'appartenir au peuple de Dieu. Le jeûne ne se fait pas dans une dynamique du «*mas-tu vu?*» ou d'orgueil mais il s'agit de s'établir avec foi dans une attitude d'humilité pour accueillir l'action de Dieu et se mettre en sa présence. En se mettant, en présence de Dieu, l'homme qui jeûne doit s'unir à l'amour du prochain et comporter une recherche de la vraie justice. Ainsi, c'est pour l'amour de Dieu que l'homme doit jeûner.

• Aumône

Dans la Bible, ce mot tire son sens premier du mot grec *eleemosynè* qui veut dire soit, la miséricorde de Dieu, soit la justice, soit encore la réponse loyale de Dieu, enfin la miséricorde de l'homme pour ses semblables. Cette miséricorde de l'homme pour ses semblables n'est authentique que si elle se traduit en actes, parmi lesquels figure en bonne place le soutien matériel à ceux qui sont dans le besoin. Ce geste de bonté de l'homme pour son semblable n'est que la copie conforme de ce geste



Abbé Rameaux Exaucé Nkouka

de Dieu qui, le premier, a fait un geste de bonté à l'égard de l'homme sans rien attendre en retour. L'aumône est la vertu qui matérialise notre compassion vis-à-vis de celui qui souffre. Nos cœurs doivent brûler du feu de l'amour du Christ devant la souffrance de l'autre. A travers ceux qui souffrent, nous pouvons redécouvrir le visage souffrant et aimant du Christ, et faire une profonde expérience de la rencontre avec lui. Le Christ dans l'Evangile de Saint Mathieu affirme: «*ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur qui entreront dans le royaume des cieux mais ceux qui font la volonté du mon Père*» Mt 7, 21. L'aumône vaut mieux que tous les sacrifices: «*J'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'étais nu et vous m'avez habillé*». Ici, le Christ ne s'identifie à celui qui donne mais s'identifie à celui qui reçoit. Donc en exerçant la charité, le chrétien reconnaît en celui qui souffre, le Christ. Que de résistance parfois à donner? Aussi, la vraie aumône se fait par désintéressement et non pas par calcul mental dont le résultat serait la rétribution ou le maintien d'un poste, d'une responsabilité. Lorsqu'on pratique l'aumône avec un cœur sincère, cela équivaut à un sacrifice offert à Dieu et par ce fait même, Dieu nous pardonne de nos péchés. En donnant avec sincérité, l'homme se constitue un trésor. Saint Augustin disait: «*à travers le frère malheureux, nous atteignons Dieu en personne*» Que de fois, nous avons eu à décorer le blason de nos frères se trouvant dans les périphéries existentielles c'est-à-dire à donner des habits, de l'agent, de la consolation, des conseils mais hélas par la suite, nous avons eu à dire cela à d'autres personnes. Tel n'est pas le vrai sens de l'aumône. La vraie aumône se fait dans une posture de silence et de prière et non dans un dynamisme de publicité. C'est d'ailleurs ce que le Christ nous dit: Que ta main droite ignore ce que ta main gauche donne.

• Prière

Le désir principal de l'homme devrait être de donner gloire à Dieu (1 Corinthiens 10:31), ce qui implique de prier selon Sa volonté. Dans sa définition la plus simple, la prière peut s'expliquer en ces mots: action de parler avec Dieu. Mais la prière, c'est bien plus qu'une simple action de parler, qui ne pourrait être en fait qu'un monologue La prière, souvent appelée l'arme du Chrétien, ou encore la respiration de l'enfant de Dieu et de l'Eglise de Jésus-Christ, est une

manifestation de la puissance de Dieu. En effet, elle sait toucher le cœur de Dieu et fait agir Son bras. Elle est un moyen de communication, qui nous met en ligne directe avec le Créateur de l'univers.

Impossible de ne pas trouver le correspondant, ni de tomber sur une autre personne que notre Seigneur. Matthieu 6,6. Mais quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte, et prie ton Père qui est là dans le lieu secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

Si la prière est une manifestation de la Puissance de Dieu, elle est aussi un service de Dieu dans lequel chaque chrétien est invité à se consacrer et cela sans exception... Les grands hommes d'aujourd'hui sont ceux qui savent prendre du temps pour prier. Un homme de Dieu dira un jour «*L'enfant de Dieu à genoux voit plus loin que le plus grand des hommes.*» La prière fait de l'enfant de Dieu un être avisé. Car celui qui veut la victoire commencera par la prière. La prière est l'unique moyen d'entrer en relation avec son Dieu. C'est par ce moyen que les croyants arrivent à une communion personnelle avec leur Père céleste, pour Lui rendre hommage, Lui apporter la louange qui Lui est due et Lui demander Son secours dans tous leurs besoins.

Cependant, pour vivre pleinement ces trois piliers c'est-à-dire le jeûne, l'aumône et la prière, s'ajoute un élément de taille: le silence. Le chrétien est appelé à se plonger tout entier dans le silence. Non point un silence mutisme (se taire parce qu'on te l'a dit) mais un silence ouverture, un silence qui te permet d'être dans une dimension contemplative. Le silence est un élément central de la vie chrétienne. Pour entendre Dieu dans la prière, il convient en effet de faire silence, c'est-à-dire faire de sorte que les bruits extérieurs s'atténuent ou s'éteignent. C'est d'ailleurs ce que Jeanne de Chantale disait: «*il n'y a pas de meilleure manière d'entrer en contact avec Dieu que de se plonger tout entier dans le silence*». Faire silence, c'est prendre le temps de s'écouter soi-même car le silence parle, il produit quelque chose en nous qui nous permet de grandir dans l'écoute intérieure et l'attention aux autres. Le silence est source de communion, il est racine de rupture. C'est tout un langage codé. Comment peux-tu comprendre et lire la misère de l'autre si tu n'es pas dans le silence? Dans le bruit, on ne produit rien de bon. Le bruit empêche une certaine paix intérieure. Accepter le silence consiste à se décentrer, sortir de soi pour se centrer sur l'autre et le laisser exister. Le silence est un moyen qui fait grandir en disponibilité, en ouverture, en tolérance et à développer un sage jugement personnel. Il nous construit et reconstruit. Construit dans la mesure où il me permet de toujours créer un climat de paix et non morose autour de soi et reconstruit du fait qu'il te permet de faire un examen de conscience, de prendre du recul nécessaire par rapport à sa propre existence. Le silence est le meilleur milieu

naturel où la vie de l'esprit peut s'épanouir. Sans un espace de silence intérieur, il n'y a pas de pensée possible. Saint Augustin disait: «*un moment de silence, même très bref est comme un repas sabbatique, un saint arrêt, une trêve de soucis*» C'est pour cette raison que le silence joue un rôle de choix dans certains moments de prière. Le silence est le tout de la prière et Dieu nous parle dans un souffle de silence, «*il nous atteint dans cette part de solitude qu'aucun être humain ne peut combler*» disait Saint Bonaventure.

3. Impact du carême sur une jeunesse perdue

Je voudrais maintenant m'adresser particulièrement à Nous jeunes, princes de demain. Je ne fais pas abstraction à la règle du contexte combien sombre dans lequel nous vivons avec tout son cortège de méfaits: chômage, corruption, crise économique-culturelle, morcellement familiale... Devant tous ces déplorables phénomènes sociaux qui nous affaiblissent, notre force doit être l'espérance en Jésus Christ. Espérer en Jésus Christ, ce n'est pas se décourager dans l'immédiat face aux difficultés et l'incertitude de la situation présente en nous réfugiant dans l'alcool, la drogue ou en nous livrant à l'érotisme et aux multiples formes de vices. Tout cela détruit notre potentiel de jeunesse, nous transformant ainsi en épave de la société. Espérer, c'est prendre le temps de se contenir face à tous les accessoires ou raccourcis qui se présentent à nous. Le Christ est notre seul vrai trésor. Il est le bien le plus élevé de notre existence. Notre vie, notre existence et tout notre être n'ont de sens qu'en Jésus Christ. Laissons-nous christiformiser par le Seigneur. La christification devient, pour ainsi dire, le fait de se laisser imber continuellement par la présence de Jésus, le Christ. Il suffit de se jeter dans la piscine qui est le Christ, pour en sortir guéri. En guérissant, le jeune est appelé à collaborer au projet christique, car Dieu n'aide pas celui qui dort. «*Dieu qui nous a créés sans nous, ne veut pas nous sauver sans nous*». Il nous faut nous disposer à accueillir le salut que Dieu nous propose en prenant de temps en temps l'habitude de nous recueillir en présence du Seigneur. D'ailleurs un adage de la sagesse africaine affirme: «*Aide-toi et le ciel t'aidera*».

Notre Dieu n'est pas un Dieu bouche-trou selon l'expression des philosophes athées. En effet, le Dieu bouche-trou, c'est le dieu qui fait tout à la place de l'homme. C'est le dieu dont on a besoin lorsque tout va mal et qu'on abandonne lorsque tout va bien. Le Dieu-Christ, est un Dieu agissant dans l'histoire humaine et collaborant avec l'homme. De plus, le Dieu-Christ ne satisfait pas à tous nos désirs et aspirations. Il les satisfait dans la mesure où ils sont conformes à sa volonté, à ses désirs et à ses pensées. Que la volonté de Dieu se fasse toujours et non la nôtre. Etre jeune est une grâce, un véritable don existentiel. Jésus aime les jeunes. Il est mort jeune (33 ans). La jeunesse a été le moment le plus décisif de sa vie terrestre. Etre jeune est donc un don que nous ne devons pas gaspiller. Lorsque nous nous laissons entraîner par tout vent contraire à l'esprit de l'Evangile, nous contribuons à notre propre perte. Fixons nos regards sur le Christ. Il est notre seule espérance, la lumière qui brille dans les ténèbres qui envahissent notre jeunesse aujourd'hui. Laissons-nous transformer par cette lumière qui illumine nos obscurités existentielles. Dieu est l'auteur de la jeunesse et il œuvre en chaque jeune dans la mesure où, Il nous a donné son Fils Unique pour nous sauver dans sa jeunesse d'homme après avoir passé quarante jours et quarante nuits au désert, dans le jeune et la prière. Cela se constate, lorsque Jésus redonne la vie à une «enfant» (Mc 5,39-41) en lui disant Talitâ kum, c'est-à-dire "lève-toi". Jésus la rend en même temps plus responsable de sa vie en lui ouvrant les portes de sa jeunesse. La jeunesse est un temps béni pour le jeune, et une bénédiction pour l'Eglise et pour le monde. Elle est une joie, un chant d'espérance et une béatitude. Apprécier la jeunesse implique de voir ce temps de la vie comme un moment précieux et non comme un temps qui passe sans rien faire de sa jeunesse. A l'époque de Jésus, la sortie de l'enfance était une étape qui était célébrée avec éclat et cette étape, était très attendue dans la vie. Ce temps de carême est pour tout jeune, une sonnette d'alarme, un kairos, un temps favorable pour redorer le blason de sa jeunesse perdue. Car "la gloire de Dieu, c'est l'homme debout" disait Saint Irénée.

Cher jeune, que fais-tu de ta jeunesse?

Abbé Rameaux Prince Exaucé NKOUKA
(Paroisse Sainte Anne du Congo)

CARNET ROSE



La famille d'Aristide Ghislain NGOUMA vient d'accueillir un nouveau membre: Brieux Eliakim NGOUMA. Le bébé, de sexe masculin a vu le jour à Brazzaville, jeudi 31 mars 2022, à 11h55', à l'hôpital spécialisé Mère-enfant Blanche Gomes. Le nouveau-né et sa mère se portent à merveille.

Dieu est bon!

SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT

Le père Saturnin Cloud Bitemo a défendu une thèse sur Kimpa Vita, Simon Kimbangou et Victor Malanda-Nkounkou

Il y a des personnages qui ont marqué l'histoire de leur pays, de l'Afrique et du monde, et qui revivent à travers des témoignages poignants. C'est le cas de Kimpa Vita, Simon Kimbangou et Victor Malanda-Nkounkou qui ont lutté contre vents et marées, pour la valorisation de l'homme noir. Ces trois personnages, chacun en ce qui le concerne, ont animé un courant spirituel de résistance et de libération de leur peuple contre les pratiques messianiques du colon blanc.

Mardi 15 mars 2022, le rectorat de l'Université Marien Nguabi a accueilli le père Saturnin Cloud Bitemo, prêtre de l'Eglise catholique romaine et membre de la Compagnie de Jésus (Jésuites), ancien étudiant à l'Université Marien Nguabi, au département d'histoire et civilisation africaine, dans la spécialité histoire sociale. Il est l'un des étudiants sortis du moule du professeur Dominique Ngoie-Ngalla, d'illustre mémoire.

Le père Saturnin Bitemo vient de soutenir une thèse de doctorat sur «*Les formes spirituelles de résistance en pays de mission dans le bassin du Congo aux 18^e et 20^e siècles: Le cas de Kimpa Vita, Simon Kimbangou et Victor Malanda-Nkounkou*». Présenté publiquement devant les membres du jury composé du professeur Yvon Norbert Gambeg comme président; du professeur Alain Michel Mombo, directeur de thèse; du professeur Joseph Zidi, tous enseignants à l'Université Marien Nguabi et du professeur Brice Arsène Mankou, maître de conférences à l'Université de Rouen, en France. Pour défendre sa thèse, l'impétrant s'est focalisé sur la nature des personnages mis en valeur sur le bien-fondé de cette thèse, tout en valorisant leur lutte acharnée. Ces trois personnages n'ont pas été choisis au hasard;

ils ont marqué leur époque par des actions de résistance contre le colon blanc au sujet de certaines pratiques messianiques, empêchant l'épanouissement de l'homme noir. L'enjeu de cette thèse est principalement de tirer les leçons du passé pour mieux affronter l'avenir. Il ne s'agit pas d'oublier des racines ancestrales. Ces personnages ont été des hommes nantis d'une certaine culture ancestrale, mêlée à la spiritualité et à la religion de l'époque coloniale. Dans ce travail de recherche, il s'est agi de mettre en exergue les trois personnages porteurs d'une forme de révolte pendant la période coloniale. Au-delà de leurs insuffisances, les mouvements prophétiques ou syncrétiques africains imposent à l'Eglise la nécessité de comprendre les cultures et de repenser l'inculturation. En effet, le silence manifesté par les Eglises chrétiennes devant la sorcellerie a conduit Victor Malanda-Nkounkou à apporter sa réponse à ce problème qui dérangeait déjà les familles, afin de détruire les forces magiques. Kimpa Vita a vécu au 18^e siècle, Simon Kimbangou et Victor Malanda-Nkounkou au 20^e siècle: ils ont insisté dans leur combat sur la repentance personnelle, la purification de toutes les souillures et de toutes les idoles; ils ont apporté leurs réponses au peuple noir.



Le père Saturnin Cloud Bitemo

Pour le cas de Victor Malanda Nkounkou, il n'était pas un révolté, mais un mystique animé par une volonté de réforme de la société par l'entremise de l'enseignement chrétien. Son célèbre mouvement messianique Croix-Koma s'est occupé du problème de la sorcellerie avec pour seule arme la Croix du Christ. Catéchiste de l'Eglise catholique à Nkankata, son village natal, dans la sous-préfecture de Mbanza-Ndounga (département du Pool), son combat était spirituel et psychologique, afin de lutter contre la sorcellerie et l'esprit fétichiste en pays Bakongo. Libérer les esprits apeurés et assainir les mœurs dans la société congolaise. Pour atteindre ce but, il s'était adjugé le titre de prophète, protecteur efficace des familles contre les sorciers. Son mouvement n'était pas une religion, mais une façon de combattre la sorcellerie, les envoûtements et les pratiques magiques. Dans un échange interactif et sur la base des questions formulées par les membres du jury, l'impétrant s'est défendu

avec adresse et élégance, avançant des arguments solides. A la fin, les professeurs Joseph Zidi et Brice Arsène Mankou ont fait savoir dans leurs rapports que cette thèse était un travail intellectuel bien élaboré. Après les remarques et suggestions formulées par les membres du jury, notamment sur les rapports entre les forces spirituelles et religieuses par une approche sociologique, en faisant un rapprochement des combats menés par le Français Georges Balandier et le Congolais André Grenard Matsoua; les membres du jury ont déclaré que ces mouvements dits de libération ont été des mouvements politico-religieux et sociaux. En conclusion, cette thèse de 358 pages réparties en trois sections et subdivisée en chapitres valait la peine d'être validée et d'être mise à la disposition du patrimoine intellectuel en Afrique et en Amérique Latine. Simon Kimbangou prônait deux concepts: la réhabilitation de l'homme noir et la libération de l'homme politique. Kimpa Vita et Simon Kimbangou ont mené un combat social, tandis que Victor Malanda-Nkounkou était spirituel. C'est un regard critique porté par l'impétrant dans ce travail d'une grande dimension spirituelle. Avant de délibérer, le président du jury a rappelé qu'une soutenance est une recherche de connaissances et pour que celle-ci soit validée, il faut que les avis de l'expert national et international soient favorables, ce qui a été le cas. L'impétrant a obtenu la mention très bien avec les félicitations du jury.

Pascal BIOZI KIMINOU

DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION DU SEIGNEUR - ANNEE C

Père, entre tes mains je remets mon esprit

Textes: Is 50,4-7; Ps 21 (22),8-9,17-18a,19-20,22c-24a; Ph 2,6-11; Lc 22,14-23,56

Les évangiles nous transmettent «*les sept paroles*» de Jésus sur la croix. Parmi elles, trois ne sont témoignées que par Saint Luc, et nous allons les écouter cette année dans la lecture de la Passion, pendant la Messe du Dimanche des Rameaux.

«*Lorsqu'ils furent arrivés au lieu dit: Le Crâne (ou Calvaire), là ils crucifièrent Jésus, avec les deux malfaiteurs, l'un à droite et l'autre à gauche. Jésus disait: «Père, pardonne-leur: ils ne savent pas ce qu'ils font».*

Impossible de ne pas se souvenir de ce que Jésus lui-même avait enseigné à ses disciples: «*Mais je vous le dis, à vous qui m'écoutez: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent. Souhaitez du bien à ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient*» (Lc 6,27-28). «*Eh bien! moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux*» (Mt 5,44-45a). La prière et le pardon pour les ennemis font partie de la manifestation du Fils de Dieu dans sa véritable identité. Et Jésus appelle nous tous à la même disposition de l'esprit: même dans notre condition de faiblesse humaine, la prière et le pardon pour les ennemis sont possibles par l'action de la grâce, si nous l'implorons et l'accueillons humblement. La prière et le pardon pour les ennemis puisent dans la puissance de l'amour divin. Et alors, même sur la croix, la prière et le pardon identifient les fils de Dieu. La deuxième parole de Jésus sur la croix, dans l'évangile de Luc, est adressée à l'un des malfaiteurs, celui qui l'avait supplié: «*Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume*». Jésus lui déclare: «*Amen, je te le dis: aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis*».

Apparemment, ce n'est qu'une parole de réponse, non pas une initiative de Jésus. Mais en réalité, le malfaiteur, en prenant la parole, peut faire confiance sur une évidence: c'est Jésus qui a toujours donné la parole aux pauvres et aux exclus, aux pécheurs et à tous ceux qui avaient été écartés et condamnés par l'hypocrisie des scribes et des pharisiens. Le malfaiteur sur la croix résume la voix du lépreux, du centurion, de la pécheresse, de l'hémorroïsse, de l'aveugle, de Zachée, des veuves et des orphelins, des pauvres et des malades. La prière du malfaiteur donne confiance aussi à tous les exclus qui viendront dans l'histoire: tout homme et toute femme qui sera sur la croix de la souffrance et de la misère, de l'abandon et du désespoir, saura que sa voix sera écoutée par le Seigneur. Lui, il sera toujours là, aux côtés des exclus, en leur donnant la parole, pour les écouter et les soutenir, pour les appeler à la fidélité et à la persévérance sur le chemin de la terre au Paradis.

La dernière parole de Jésus est adressée au Père: «*Alors, Jésus poussa un grand cri: Père, entre tes mains je remets mon esprit. Et après avoir dit cela, il expira*». En consignait son esprit, Jésus remet au Père la totalité de sa vie, de ses paroles, de ses actions, de sa prière, de son humanité. L'émission de son esprit est la «*Parole*» qui, sortant de sa bouche, contient et accomplit toute la révélation de Jésus. Cette parole est une parole vivante, actuelle, qui continue à guider l'Eglise dans la vérité tout entière. Et alors les paroles de Jésus sur la croix ne sont pas ses «*dernières*» expressions. Il continue à nous parler et son Esprit ne fait pas manquer à l'Eglise la voix de son Epoux. Ne considérons jamais la parole de Jésus comme la mémoire des mots prononcés dans le passé, mais comme sa présence vivante au cœur de l'Eglise et des fidèles.

En cette Semaine Sainte, remettons-nous à l'écoute de sa voix! Confions-nous dans sa présence! Parmi la multitude et la confusion de voix et de paroles que nous écoutons dans le monde, que notre cœur sache reconnaître et suivre sa parole d'amour qui donne certitude à notre vie.

P. Francesco BRANCACCIO
Catanzaro, Italie

MEMOIRE

Il y a 21 ans, l'abbé Emmanuel Vindou quittait la terre des hommes

L'image de l'abbé Emmanuel Vindou demeure vivace dans l'esprit des fidèles laïcs du Christ. Le devoir de mémoire oblige à rappeler certains faits inoubliables de ce prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, serviteur dévoué de l'évangile. Il a vécu en véritable ami de Dieu au milieu des abeilles de Rita dont-il fut le premier aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville.

21 ans déjà depuis qu'il s'est éteint le samedi 14 avril 2001, à l'âge de 61 ans. Le clergé, la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville, particulièrement les dévots de Sainte Rita se souviennent encore de l'enseignant, du pédagogue, du prêtre toujours souriant. On retiendra de lui, à titre d'illustration, sa prise de parole au cours des assemblées générales avec les bureaux paroissiaux de la confrérie Sainte Rita. Lorsque les choses n'alliaient pas au mieux, il savait calmer les esprits en temps de surchauffe, et pour mettre de l'eau dans le vin, il entonnait son célèbre chant: «*la Croix est devant moi, Jésus je ne peux plus jamais reculer*». C'est le samedi 14 avril 2001, Samedi Saint, que l'abbé Emmanuel Vindou a rejoint la maison du Père. Admis au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, il a rendu l'âme aux environs de 10 heures après que Mgr Anatole Milandou se soit empressé à son chevet. C'était un choc pour Mgr Anatole Milandou qui venait de prendre possession du siège archiepiscopal métropolitain, le dimanche 1^{er} avril 2001,

en remplacement de Mgr Barthélemy Batantu admis à la retraite. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 19 avril 2001 au cimetière de la Cathédrale Sacré-Coeur après la messe des funérailles célébrée à la Place mariale par Mgr Anatole Milandou et concélébrée par NN.SS. Barthélemy Batantu, archevêque émérite, Ernest Kombo S.j, évêque d'Owando et l'abbé Louis Portella Mbuyu, administrateur apostolique du diocèse de Nkayi. Né le 8 mars 1940 à Manga-Matouba, près de Madzia dans le département du Pool, le jeune Emmanuel Vindou est ordonné prêtre le 17 décembre 1967 à Massebo-Loubaki. De 1967 à 1968, il est vicaire à la paroisse Saint Michel de Goma Tsé-Tsé. Administrateur paroissial à Notre-Dame du Rosaire de Baongo, de 1982 à 1984, où il entreprend les travaux d'aménagement du presbytère et de la Grotte mariale, ainsi que le planting d'arbres. Curé de la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Gambia, de 1984 à 1998 avec résidence à la paroisse Ndonga Marie de Mfilou. Entre temps, en 1993, il quitte Ndonga Marie



Abbé Emmanuel Vindou

pour la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Celui que l'abbé Anatole Milandou appelait affectueusement depuis le séminaire Saint Paul de Mbamou, «*Ya Vindou*», le grand philosophe, avait une oreille attentive et une parole réconfortante. C'était un brillant élève depuis son jeune âge, intelligent et travailleur. Homme de lettres et de culture, l'abbé Emmanuel Vindou était un enseignant rigoureux et serein. Titulaire d'un CAP en 1956, d'un bac en théologie obtenu, en juin 1965 et d'une Licence ès Lettres en 1975, de 1968 à 1971, il est professeur au séminaire Saint Jean et en même temps, au Juvénat Saint Joseph de Brazzaville. A partir d'octobre 1971, il enseigne au Lycée Emery Patrice Lumumba, en qualité de fonctionnaire. Il enseigne

le français à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) puis au Collège d'enseignement général annexe de Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Après la mise en place d'un dépôt légal de l'Alliance biblique au Congo dans les années 80, l'abbé Emmanuel Vindou s'est consacré à la traduction des textes bibliques en Iari, avec ses compagnons de travail, les abbés Jacques Bouékassa, Marcel Miayoukou, Sébastien Zoubakela et Anatole Milandou. Sa dernière œuvre, le dictionnaire Laadi-Français a été achevé, mais non publié. En dehors de ses talents de pédagogue, ce premier aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita a su, contre vents et marées inculquer les notions d'éducation biblique aux dévots de Sainte Rita, selon la spiritualité incarnée par cette jeune fille née à Roccaporena, en Italie. Parlant de l'histoire de la confrérie Sainte Rita, les premières rencontres regroupaient quelques dévots de Sainte Rita de manière discrète à partir de l'année 1975, à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo dont l'abbé Barthélemy Batantu était curé. Ce petit groupe de prière, sous le label de «*Cœuvre de Sainte Rita de Cascia*» couvrait quatre autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville: Sainte Rita de Moukondo (1978), Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké

(1979), Saint Jean-Baptiste de Talangaï et Saint-Augustin de la Tsiemé (1980). Lorsque l'abbé Barthélemy Batantu est élevé à la dignité épiscopale en 1978, au siège archiepiscopal métropolitain de Brazzaville, il désigne l'abbé Emmanuel Vindou de veiller à la spiritualité des différents petits groupes des dévots à Sainte Rita qui commençaient déjà à prendre corps dans l'archidiocèse. C'est ainsi qu'il devient le premier aumônier de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville. Il a su contre les dérapages, en s'imposant, en y mettant de l'ordre et de la discipline. Pour réglementer les choses, il s'est évertué en élaborant les documents fondamentaux, comme le règlement intérieur et les statuts. Les premiers documents de reconnaissance officielle de la confrérie Sainte Rita dans l'Eglise furent transmis à Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, en mai 2001. Le premier bureau diocésain de la confrérie Sainte Rita de manière informelle fut dirigé par Félix Ngoma à partir de 1997. Depuis sa reconnaissance officielle comme mouvement d'apostolat et de spiritualité et en 47 ans d'existence, quatre bureaux diocésains se sont succédé dirigés par Félix Ngoma

(2003-2008); Victoire Magloire Talangaï et Saint-Augustin de la Tsiemé (2008-2013); Jean Médard Malonga 2013-2018. L'actuel bureau est dirigé par Gilbert Bouetoumoussa (2018 jusqu'à nos jours). Si aujourd'hui, les dévots de Sainte Rita peuvent se dire heureux d'appartenir à un tel mouvement de spiritualité, c'est parce qu'ils le doivent en partie à ce prêtre visionnaire que fut l'abbé Emmanuel Vindou. Il a beaucoup œuvré pour que cette confrérie décolle. De nombreux ritiens ont appris beaucoup de choses auprès de l'abbé Vindou, qui a su recadrer les bonnes œuvres et imprimé une dynamique. L'arbre planté par l'abbé Emmanuel Vindou a germé et a donné des fruits dans la Province ecclésiastique du Sud: Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi; Province ecclésiastique du Centre: Kinkala, Gamboma; Province ecclésiastique du Nord: Owando, Ouesso, Impfondo. Cet arbre a, ouïssance, est devenu florissant. Nos devanciers qui ont eu cette vocation de porter ce mouvement de spiritualité sur les fonts baptismaux, ont été inspirés et en même temps, la mission de le faire répandre partout à travers les diocèses.

Pascal BIOZI KIMINOU

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET

Notaire

Tél.: 05 520.40.97/06 969. 10. 49
etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 16 mars 2022, enregistré à Pointe Noire, en date du 18 mars 2022, Folio 055/3 sous le N00257, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination: LEADER DE PRESTATIONS DE SERVICES, en sigle «LPS»;

Siège social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, quartier Siafoumou, arrêt Manguier, arrondissement n05 Mongo-MPoukou;

Objet social: Prestations de services on/off shore, travaux publics et bâtiments/services auxiliaires, voirie et réseaux divers/entretien des espaces verts, maintenance et installation des équipements électriques, frigorifiques, mise à disposition du personnel, commerce général/import-export, fourniture des équipements de protection individuels (EPI);

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter

l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

Capital social: Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 francs CFA chacune;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

Dépôt légal: a été entrepris le 23 mars 2022 au greffier du tribunal de commerce sous le numéro CG-PNR-01-2022- B-00621;

Immatriculation: la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2022- B-13-00060;

Administration: la société est gérée et administrée par Monsieur PEYA EBANGUI Serge.

Pour insertion,

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,
Notaire.

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,

Rue MPANZOU,

Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;

E-Mail : noelmountounotaire1@gmail.com

«La Pharmacie Forum Santé»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

CAPITAL : 1 000 000 FRANCS CFA

Siège social : 37, Avenue Pemouso, quartier Grand Marché, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du neuf avril deux mil vingt et un, enregistré le dix-neuf avril de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Loandjili, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée: «LA PHARMACIE FORUM SANTE» SARL U, au capital de F. CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, 37, Avenue Pemouso, quartier Grand Marché.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

*Commerce général (officine de pharmacie).

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Madame DEKAMBI née MAVOUNGOU Fernande Marie Cathérine est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° CG-PNR-01-2021-B00772.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU(

«CONGO CONSULTING SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

Au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA

Siège social: Camp Elf, Zone Industrielle, B.P.: 906

Pointe-Noire, République du Congo

LLYR MARINE CONGO SUCCURSALE

88, Avenue Charles de Gaulle B.P.: 1.306

Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CHANGEMENT DU REPRESENTANT LOCAL

Suite à la Résolution signée par les Administrateurs de la société LLYR MARINE LIMITED, en date du 22 novembre 2021, enregistrée à Pointe-Noire le 4 février 2022 sous le n° 1065-Folio 024/21, Madame Charlotte Amandine CABIE, de nationalité française, a été désignée en qualité de Représentante Locale de la succursale LLYR MARINE CONGO, en remplacement de Monsieur Camille FRESSER.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire de la Résolution susvisée sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00180.

Modification et mise à jour du RCCM de Pointe-Noire en date du 29 mars 2022 sous le numéro CG-PNR-01-2020-B21-00004.

Pour avis.

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire

Tél.: 05 520.40.97/06 969. 10. 49

etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE SOCIETE CYBER ACT

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10.000.000)

Siège social: Boulevard de Loango, siège du Port Autonome, centre-ville

POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le quatorze mars deux mil vingt-deux, enregistré à Pointe-Noire, en date du Dix-sept mars deux mil vingt-deux, Folio 052/1 sous le N° 1978, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société Anonyme avec Conseil d'administration;

Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

Consultation, assistance informatique et cyber sécurité;

Télécommunication ;

- Investissement, gestion immobilier et de parc automobile;

- Mise à disposition du personnel.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

Dénomination: CYBER ACT;

Siège social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, boulevard de Loango, siège du Port Autonome, centre-ville;

Capital social: 10.000.000 F. CFA, divisé en 1000 actions de 10.000 francs CFA chacune, souscrites intégralement et libérées par les actionnaires;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

Président Directeur Général: Monsieur Antoine Gérard TCHISSOUMBOU;

Dépôt légal: A été entrepris, le dix-sept mars deux mil vingt-deux, au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le NOCG-PNR-01-2022-B14-00565;

Immatriculation: la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG-PNR-01-2022-B14-00009.

Pour insertion,

-Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire.

La concertation politique d'Owando, huitième bond en arrière ?



Du 3 au 06 mars 2022, s'est tenue à Owando, une Concertation politique ayant pour objectif de jeter les bases d'une organisation «consensuelle» des élections... Cette concertation est la huitième après celles de Brazzaville en 2009, Ewo en 2011, Dolisie en 2013, Ouessou en 2014, Sibiti en 2015, Ouessou en 2017 et Madingou en 2020.

Tournons La Page-Congo estime qu'à l'instar des dernières Concertations politiques organisées avant chaque élection, la Concertation d'Owando n'a pas répondu aux attentes des congolais, lorsqu'il s'agit de l'aspiration de ceux-ci en matière d'élections libres, justes, pacifiques, transparentes et démocratiques et donc de choix des dirigeants responsables et redevables.

En effet, au sortir de ce dialogue, des questions et préoccupations sont demeurées irrésolues, notamment, la mise en place d'un nouveau fichier électoral, l'introduction de la biométrie, la mise en place d'un nouveau découpage électoral, le plafonnement des dépenses électorales, la mise en place d'une Commission nationale électorale véritablement indépendante. De plus, d'autres problèmes connexes à la gouvernance électorale ont été ignorés à Owando. Ce sont : la réforme de la Cour constitutionnelle, la libération des prisonniers politiques, la coupure d'internet, des réseaux sociaux, des SMS et appels téléphoniques, la participation effective de la société civile au processus électoral.

De la mise en place d'un nouveau fichier électoral et de l'introduction de la biométrie

Pour TLP-Congo, la crédibilité et la transparence d'une élection dépendent de la maîtrise du corps électoral, c'est-à-dire de l'ensemble des personnes légalement admises à exercer le droit de vote. Les opérations de révision des listes électorales ayant montré leurs limites depuis plus de deux décennies, le recensement général de la population est l'unique procédé capable de permettre la mise en place d'un fichier électoral fiable, exempt de toute irrégularité susceptible d'impacter négativement sur les résultats d'un scrutin. A cet égard, l'introduction de la biométrie est indéniablement une opportunité pour pouvoir maîtriser effectivement le corps électoral d'une part, et prémunir les résultats électoraux de toute sorte de contestation, d'autre part.

Le dialogue d'Owando, en recommandant à l'Etat de «finaliser les pré-requis de la biométrie que sont le recensement général de la po-

pulation et de l'habitat, puis la réforme et la modernisation du système de l'état civil après les élections de juillet 2022», TLP Congo craint que les résultats de ces élections soient de nouveau contestés et que ces contestations servent de prétexte à des désordres et des actes de répression. De même, le vote par anticipation des agents de la Force Publique, même dans le cadre d'un scrutin à circonscription multiple, est une source de fraude.

De la mise en place du nouveau découpage électoral

Pour TLP-Congo, le découpage électoral est l'une des grandes faiblesses de la gouvernance électorale au Congo. Dans son rapport sur la gouvernance électorale publié en janvier 2021, la campagne a démontré que des localités plus peuplées sont aujourd'hui moins représentées tandis que celles, moins peuplées sont pourtant surreprésentées à l'Assemblée Nationale. Quelques chiffres en témoignent : A Brazzaville, l'arrondissement n° 6 Talangaï compte six (06) députés pour 500.000 habitants, tandis que l'arrondissement n° 5 Ouénzé compte quatre (04) députés pour 162.000 habitants ; Le district d'Ollombo compte deux (02) députés pour 22.000 habitants, tandis que la Commune de Nkayi compte le même nombre de députés, mais pour une population d'environ 80.000 habitants ; dans la Commune de Pointe Noire, l'arrondissement n° 6 Ngoyo ne compte qu'un député pour 185.000 habitants tandis que l'arrondissement n° 2 Mvoumou compte deux (02) députés pour 86.450 habitants. Ces inégalités, en plus de graves frustrations qu'elles génèrent, certifient que le découpage électoral est clairement et ostensiblement injuste et inégalitaire. L'on peut se demander sur quel critère le nombre de circonscriptions électorales a été défini. Il est donc étonnant que les participants à la Concertation politique d'Owando se soient prononcés sur le statu quo avant les élections de juillet 2022.

Du plafonnement des dépenses pendant la campagne électorale

Cette question éthique parti-

cipe de la moralisation de la vie politique. TLP Congo considère comme une faiblesse importante, le fait que la loi n° 20-2017 du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques ne comporte pas de disposition sur le plafonnement des dépenses pendant la campagne électorale.

TLP-Congo constate avec amertume que ce vide juridique est favorable aux partis politiques et aux candidats les plus nantis; ce qui implique, du point de vue de la liberté de choix et la transparence de l'élection des conséquences graves, en particulier, l'achat des votes (notamment la distribution des sommes d'argent et des vivres aux populations) ; la capacité pour les partis ou les candidats fortunés à parcourir le territoire national et à être plus présents sur les médias, l'opportunité de se faire connaître et faire connaître leurs projets; le risque de détournements des deniers publics pour les candidats ayant des grandes responsabilités dans la gestion des affaires publiques ou proches du pouvoir. Ainsi, le non-respect de cette demande datant de la Concertation politique d'Ewo de 2011, ouvre la voie à des candidats peu recommandables, illégitimes. Pourtant une vraie démocratie suppose, comme le suggère la Déclaration Universelle sur la Démocratie «...que les processus d'accession au pouvoir, d'exercice et d'alternance du pouvoir permettent une libre concurrence politique et émanent d'une participation populaire ouverte, libre et non discriminatoire, exercée en accord avec la règle de droit, tant dans son esprit que dans sa lettre»

TLP-Congo s'indigne une fois encore que les participants à la Concertation d'Owando n'aient pu prendre une résolution claire et précise, encourageant l'adoption de la loi sur le plafonnement des dépenses avant la tenue des élections de juillet 2022 et l'interdiction de la corruption sous toutes ses formes.

De la mise en place d'une Commission électorale véritablement indépendante

La tenue des élections crédibles et justes dépend aussi, entre, de la qualité et de la confiance qu'inspirent à toutes les parties prenantes, les organes chargés de les organiser. La question de l'indépendance de la Commission électorale s'est toujours posée peu importe les mutations

que celle-ci a connues dans ses dénominations : Commission Nationale d'Organisation des Elections (CONEL), Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI). Peut-on croire à l'indépendance d'une telle Commission dès lors que la majorité de personnes la composant sont soit des proches de la majorité ou du pouvoir et dont les critères de nomination laissent des doutes sur leur objectivité?

En quoi la Commission actuelle serait indépendante dès lors que son Président est en même temps Président de la Cour suprême, une juridiction devant laquelle peut être déposé tout recours en contestation des actes préparatoires d'une élection? Peut-on parler d'indépendance d'une telle Commission dont le rôle en matière de préparation des élections se limite au contrôle et au suivi, le reste étant assuré par le Ministère de l'Intérieur à travers la Direction Générale des Affaires Electorales? Peut-on prétendre à l'indépendance d'une telle Commission lorsqu'au niveau local, les chefs des quartiers impliqués dans le processus électoral sont nommés en fonction de leur obédience politique?

TLP-Congo estime que l'indépendance de la Commission électorale ne pourrait se réduire à : la création d'une ligne budgétaire propre à cet organe pour lui permettre de conforter son autonomie financière, organisationnelle et fonctionnelle ; l'élargissement de la permanence de la CNEI aux membres de la Coordination et à ceux des bureaux des deux Comités qui ne prennent vie qu'à la veille des opérations électorales ; la fixation d'un mandat pour permettre le renouvellement à échéance périodique des membres des bureaux de la Commission. Aujourd'hui, il devient urgent et nécessaire de mettre en place une vraie administration chargée d'organiser les élections avec un personnel formé et indépendant.

Des problèmes connexes à la gouvernance électorale, mais ignorés à Owando

Au regard de tout ce qui précède, TLP-Congo ne s'explique pas que certains problèmes connexes à la gouvernance électorale aient été ignorés par les participants à la Concertation d'Owando, par exemple : la réforme de la Cour constitutionnelle en ce qui concerne son indépendance du point de vue du mode de désignation de la grande majorité de ses membres et du manque

de liberté de ceux-ci quant à émettre une opinion dissidente sur les décisions de cet organe ; la libération des prisonniers politiques en vue de reconfigurer et d'ouvrir le paysage politique congolais à un jeu démocratique véritable ; les aspects liés aux coupures d'internet, des réseaux sociaux, SMS et appels téléphoniques, ne permettant pas un bon suivi du déroulement du scrutin par les populations, lesquelles doivent jouir du droit fondamental à la communication et à l'information ; la participation effective de la société civile au suivi des élections en appelant le Gouvernement à ne pas faire des discriminations dans la délivrance des accréditations pour une observation indépendante des élections de juillet 2022.

En fin de compte, TLP-Congo considère les élections comme le plus grand événement politique dans la vie démocratique, compte tenu de la mobilisation de la classe politique dans sa diversité et de l'administration d'une part ; elles offrent aux électeurs la possibilité de choisir ses dirigeants, d'autre part. Aussi, pour la tenue de bonnes élections législatives et locales en 2022, TLP Congo recommande :

Au Gouvernement de :
- Procéder urgemment au recensement général de la population et de l'habitat en vue d'accélérer le processus de mise en place d'un nouveau fichier électoral avec l'introduction de la biométrie ;
- Alléger l'implication de la Direction Générale des Affaires Electorales (DGAE) dans le processus électoral, puis favoriser la mise en place d'un organe véritablement indépendant qui aura la charge principale et exclusive de toutes les phases du processus électoral ;

- Autoriser la délivrance des accréditations, sans discrimination, à toutes les organisations de la société civile travaillant sur les questions de démocratie dont l'observation des élections ;

- Ratifier la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Bonne Gouvernance signée le 18 juin 2007 par la République du Congo ;

- Convoquer un dialogue inclusif de tous les acteurs de la vie nationale en vue de décrire la situation politique. Ce dialogue doit tenir compte de la libération des prisonniers politiques et des réformes du cadre institutionnel et légal des élections.

Au Parlement avec le con-

court du Gouvernement de :
- Voter en toute urgence une loi spéciale portant sur les modalités d'un nouveau découpage électoral juste et équitable. Ce nouveau découpage doit tenir compte de la taille démographique des circonscriptions administratives pour fixer le nombre de circonscriptions électorales. Un quotient devrait être fixé pour déterminer le nombre de circonscriptions.

- Réformer la loi électorale en y introduisant deux (02) dispositions sur la numérisation ou la digitalisation depuis les bureaux de vote, des procès-verbaux des résultats provisoires signés par les différentes parties prenantes d'une part, mais aussi la numérisation ou la digitalisation du processus de compilation des résultats électoraux en vue d'éviter la fraude, d'autre part.

- Abroger les dispositions législatives, qui autorisent les votes par anticipation des agents de la Force Publique à toutes les élections ;

- Lutter efficacement contre la corruption en accélérant les processus d'élaboration et d'adoption de la loi sur le plafonnement des dépenses pendant la campagne électorale ;

- Voter une nouvelle loi portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, qui garantisse de manière effective l'indépendance de cette Cour par l'élection de tous ses membres pour une durée de neuf ans et cela par un Parlement démocratiquement élu. Cette loi doit autoriser la publication des opinions dissidentes ou séparées sur les avis donnés, les délibérations votées et les décisions rendues par la Cour constitutionnelle.

Brazzaville-Pointe Noire, le 10 mars 2022

La coalition Tournons La Page-Congo
Contacts presse :

• Brice MACKOSSO
Coordonnateur National de TLP-Congo
Téléphone : 00242 05 557 90 81
Email : bricemackosso@yahoo.fr

• Christian MOUNZEO
Vice-Coordonnateur National de TLP-Congo
Téléphone : 00242 05 766 18 96
Email : cmounzeo@gmail.com

ANNONCE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE-TCHICAYA,
Téléphone: (242) 06 632 40 06 / E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le vingt-huit septembre deux mille vingt et un, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Dénomination: SOCIETE D'INGENIEURIE ET DE MANAGEMENT, en signe SIM SARL;

Objet: La réalisation des études et des travaux en génie civil et bâtiments; La réalisation des études et des travaux en génie électrique; La réalisation des études et des travaux en génie mécanique; La réalisation des études et des travaux ferroviaires; La formation professionnelle; La réalisation des prestations d'intellectuelles; La réalisation des prestations de services; L'import et l'export de toutes marchandises.

Capital: UN MILLION CENT MILLE FRANCS CFA (1.100.000).

Siège: 507, route de Frontière, quartier Tchimbamba, Pointe-Noire, République du Congo.

Gérance: La société est administrée par Monsieur Michel TSALA, gérant, demeurant à Pointe-Noire, quartier Koufoli 2, de nationalité congolaise, né à Mouyondzi, le neuf novembre mil neuf cent cinquante, et Monsieur Hubert MATONDO, co-gérant, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité congolaise, né à Kinanga le trois juin mil neuf cent cinquante-deux.

R.C.C.M.: CG-PNR- 01-2021-8-12 00475.

Pour avis,

Le Notaire.

ANNONCE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE-TCHICAYA, Téléphone: (242) 06 632 40 06 / E.mail: andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le quinze mars deux mille vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Dénomination: RENCO GREEN SARLU;

Objet: Réalisation d'investissements pour la création de plantations forestières et ou/ d'usines de transformation forestière; Gestion des terres sous concession par l'Etat, Exercice d'activités forestières par la main-d'oeuvre locale et de divers équipements ou en sous-traitant ces activités à des tiers des entreprises tierces; Activités de protection des plantations existantes contre la déforestation; Vente de crédits-carbone acquis grâce aux activités ci-dessus à des entreprises tierces; Valorisation et commercialisation des crédits carbone issus de l'exploitation des plantations forestières et agroforestières.

Capital: UN MILLION (1.000.000);

Siège: 387, Boulevard Loango, Zone industrielle, quartier Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Gérance: La société est administrée et gérée par Monsieur Davide SBREGA, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité italienne, né à Fano, le dix septembre mil neuf cent quatre-vingt-trois;

R.C.C.M.: CG-PNR- 01-2022-B-13 00067.

Pour avis,

Le Notaire.

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire élisant domicile en l'Etude de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, notaire titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville, 1er étage immeuble City Center Centre-ville
Boîte Postale: 14771, République du Congo, soussigné
Tél: +242 06 687 48 79/04 028 13 95
Email: syljeatresorilahoumousounda@gmail.com/moussyljea@yahoo.fr

GROUPE TCHIKOUNZI En sigle «G.T.»

Société A responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Franc CFA
Siège social: 244, rue GALIENI, Ouenzé, Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2022-B13-00129

ANNONCE LEGALE

Aux termes des actes reçus en date le 24 mars 2022 par le Notaire soussigné, dûment enregistrés, il a été constitué la société dénommée: «GROUPE TCHIKOUNZI», en sigle «G.T.» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 de Franc CFA;

Siège social: Brazzaville, 244, rue NGALIENI, Ouenzé;

Objet: Commerce international; Négoce et conseil de toute nature, Construction, Bâtiment-travaux publics (BTP); mise à disposition du personnel; Logistique et transport de toute nature, Prestation de services, Agriculture, Elevage, Pêche, activités forestières et minières, Import-export.

Durée: 99 ans.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, sous le n°CG-BZV-01-2022-B13-00129 du 28 mars 2022.

Gérant: Monsieur TCHIKOUNZI TCHICOTT NDEMBE Léonard Jean Juste, de nationalité congolaise, est nommé gérant de la société.

Le dépôt de deux expéditions des statuts de la société a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, conformément à la Loi.

Pour insertion,

**Maître Trésor Syljea
MOUSSOUNDA-ILAHOU**

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE TECH SERVICES, en sigle «T.S.»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 24 Mars 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 25 Mars 2022, sous le folio 060/2 N00303, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: TECH SERVICES, en sigle «T.S.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Trente millions (30 000 000) de francs CFA, divisé en trois mille (3000) parts de dix mille (10 000);

Siège social: 2 rue Loango, Centre-ville, Pointe-

Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Fourniture et maintenance de matériels informatiques; Prestation de services; Mise à disposition du personnel; Conseil.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur MAKAYA BOUYOU Romuald Fleuran J'espère.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00071 du 29 Mars 2022.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA LUNETTERIE

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 22 Janvier 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 24 Mars 2022, sous le folio 059/2 N°0300, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LA LUNETTERIE;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Dix millions (10 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de cent mille (100 000);

Siège social: 2 rue Loango, Centre-ville, Pointe-

Noire, République du Congo ;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Magasin de vente d'optique et accessoires.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur MANTOT Eric Alain.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00069 du 28 Mars 2022.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Un Accord de partenariat entre l'Université Marien Ngouabi, le CAMES et le CESAG

Le programme thématique de recherche Gouvernance et développement (PTRC-GD) du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) représenté par le Pr Abou Napon, secrétaire général du CAMES par intérim, et son point focal Congo le Pr Claver Boundja; le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) de Dakar au Sénégal, représenté par son directeur général le Pr Balibé Serge Auguste Bayala et l'Université Marien Ngouabi représentée par son président le Pr Gontran Ondzotto, ont conclu, mercredi 30 mars dernier à Brazzaville, un accord cadre de coopération inter-universitaire.

L'accord vise à mettre en œuvre la thèse de doctorat Gouvernance et développement; développer la coopération entre les parties signataires dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Il s'agira aussi de développer la mobilité des enseignants, des chercheurs et des étudiants, afin de faciliter, entre autres, la coordination de la collaboration d'activités pédagogiques; la collaboration en matière de recherche scientifique entre les chercheurs des universités de l'espace CAMES; l'élaboration des projets d'études conjoints; l'échange d'informations et de publications scientifiques; la cotutelle de la thèse de doctorat Gouvernance et développement; l'échange d'étudiants, l'organisation de conférences à l'occasion de séminaires et

rencontres scientifiques; l'équipement des laboratoires et des salles de cours. Les trois parties s'engagent dans le respect de leur finalité propre, à poursuivre et approfondir la collaboration instaurée entre elles, suite à l'adoption par le bureau du PTRC-GD, de la charte de la thèse de doctorat Gouvernance et développement lors de la 5e édition des journées scientifiques du CAMES (JSDC-5), tenues au CESAG à Dakar, du 6 au 9 décembre 2021. L'Université Marien Ngouabi, pour sa part, s'engage à héberger la formation doctorale susmentionnée et à recevoir des étudiants des universités de l'espace CAMES, sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'admission en vigueur dans la charte de cette thèse. Les programmes spécifiques



Les trois partenaires après la signature de l'accord

établis par les responsables de l'exécution de cet accord, désignés par les trois parties et arrêtés par les instances compétentes des établissements contractants prévoient, pour chaque période de un an jusqu'au terme prévu: les modalités de communication réciproque de documents et de matériels d'enseignement et de recherche; le nombre et la qualité des enseignants et des chercheurs appelés à participer à l'exécution des tâches d'enseignement ou de recherche, hormis de leur établissement d'origine, ainsi que la période et la durée du séjour à prévoir

dans l'université d'accueil; les échanges éventuels de groupes d'étudiants et leurs modalités; les modalités de prise en charge des frais de séjour et de voyage des participants par les établissements concernés. Les établissements s'efforceront de prévoir dans leur budget les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'accord et pourront solliciter, dans le cadre des échanges entre le Secrétariat général du CAMES et ses partenaires, les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs correspondants.

Marcellin MOUZITA M.

FEMMES ET SCIENCES

Trois Africaines au pinacle

Le mois de mars consacré à la femme a été l'occasion pour l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville, de projeter un documentaire intitulé: «Femmes et sciences en Afrique, une révolution silencieuse», le 30 mars 2022. Cette production de 51 min réalisée pendant un mois et demie et sortie en 2019 retrace le parcours de trois femmes scientifiques africaines de renom dont la Professeure Francine Ntoumi du Congo (biologiste moléculaire), une sud-africaine, Tebebello Nyokong (chimiste) Zara Randriamanakoto (astrophysicienne) et une malgache. Elles ont été sélectionnées grâce à leurs travaux de recherche pertinents.

Les sciences généralement réservées aux hommes, ces trois icônes ont parvenus à se hisser dans cet univers concurrentiel. Cette reconnaissance valait sa peine. Cette projection s'est faite en présence de Mme Kate Thompson-Gorry, réalisatrice, Michel Werterlin, producteur, et Francine Ntoumi, une des trois actrices du film. La rencontre intègre le projet «Femmes et science» piloté par la Fondation congolaise pour la recherche médicale que dirige Francine Ntoumi.

Ce film qui montre le combat de ses femmes pour l'accès des femmes à l'éducation continue, afin de révolutionner le milieu des sciences a retenu l'attention de l'assistance en majorité féminine. Une séance d'échanges a suivi la projection, ce qui a permis à l'auditoire de cerner l'engagement de ces trois femmes dans les sciences. Des messages tels «il ne doit pas avoir des barrières entre les hommes et les femmes dans les sciences» a réveillé sans doute le goût des sciences aux filles. Exhortant les jeunes, Francine Ntoumi a précisé que pour faire des études de sciences, il faut s'intéresser aussi à d'autres domaines. «Si on veut faire de la science, il faut apprendre l'anglais pour pouvoir communiquer avec les scientifiques du monde entier. Un scientifique doit être ouvert. La science est faite pour être partagée», a-t-elle dit. Aussi

a-t-elle appelé les gouvernements à mettre des moyens pour développer la recherche menée sur le continent pour être en compétition avec les autres. «Ce film est pour moi un outil de plaidoyer pour montrer l'importance des sciences aux femmes sur le continent. Ce qui est important est que les jeunes congolais s'approprient ces exemples pour se rendre compte qu'il est possible d'exceller dans les sciences



Professeure Ntoumi, 2^e à partir de la g. pendant les échanges

même en Afrique. J'espère que la jeunesse s'imprènera de ces exemples... Les femmes doivent aussi participer au développement de la science», a-t-elle déclaré. De par son originalité, ce film a remporté les

prix du meilleur documentaire, du meilleur film sur l'autonomisation des femmes et celui du grand prix du festival Africa film for impact-2020.

Philippe BANZ

ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE

Une cellule de veille pour régler les problèmes

Le problème du recrutement du personnel enseignant est une des priorités du Gouvernement. Pour tenter tant soit peu de donner une réponse favorable, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean-Luc Mouthou a annoncé le mardi 15 mars 2022 la mise en place d'une cellule de veille syndicale et administrative.

Cette cellule sera un cadre de dialogue permanent entre le ministre de l'Enseignement général et les formations syndicales pour le dénouement de plusieurs dossiers dont celui du recrutement des volontaires. Au nombre des



Jean-Luc Mouthou

missions de cette structure figurent en bonne place celle de concevoir et mettre en œuvre la politique de lutte contre les discriminations dans les

recrutements des personnels du sous-secteur de l'enseignement préscolaire, a déclaré le ministre de tutelle. Au sujet de l'épineux problème de recrutement, Jean-Luc Mouthou a fait savoir que 2 488 dossiers d'intégration ont été transférés au titre de l'année 2021-2022. Il y a 1 780 arrêtés et 708 décrets. «A ce jour, 621 arrêtés et 246 décrets ont été publiés. Tous les circuits d'approbation sont activés». On note aussi près de 500 nouveaux enseignants volontaires enrôlés, mis en route, le samedi 2 avril dernier sur l'ensemble du pays. En outre, à propos des arriérés de bourses des volontaires, le ministre a rassuré que les ef-

PDCE

Ousmane Diagana se réjouit du niveau de compétences des formateurs du CEFA

En compagnie d'Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, gouverneur de la Banque mondiale au Congo, ministre de l'Economie et du plan et de Ghislain Thierry Maguessa Ebome, ministre de l'Enseignement technique, Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a visité le 30 mars 2022 les jeunes en formation au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage des métiers du bâtiment, froid et climatisation (CEFA-MB-FC). Il s'est dit impressionné par le niveau de compétences des formateurs et des formatrices et l'engagement des bénéficiaires. C'était au cours de sa visite au Congo du 27 au 30 mars dernier.



La délégation de la Banque mondiale visitant les jeunes apprenants

La formation des jeunes au CEFA-MB-FC est organisée par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), projet financé par la Banque mondiale pour une enveloppe de 25 millions de dollars américains. C'est ainsi que le vice-président de cette institution financière internationale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a jugé opportun de toucher du doigt la réalité de l'offre de formation.

Ousmane Diagana s'est enquis de la qualité de formation donnée par les formateurs de ce centre. Il a par ailleurs visité plusieurs ateliers, parmi lesquels, la menuiserie, la maçonnerie, l'installation sanitaire en passant par la finition du bâtiment (pose de carrelage, béton de propreté).

A l'issue de sa visite, Ousmane Diagana s'est dit satisfait du travail qui se réalise. «Ce site est particulier et se focalise sur les métiers du bâtiment. J'ai fait le tour et j'ai échangé avec les différents bénéficiaires. Je suis impressionné par le niveau de compétences des formateurs et des formatrices et l'engagement des bénéficiaires. Depuis que nous sommes impliqués dans ce projet, il y a 5200 personnes qui ont été formées, cela nous encourage. Avec nos collègues sur place, nous ferons régulièrement une évaluation d'impact pour que les différents centres puissent trouver les moyens de s'insérer», a précisé le vice-président de la Banque mondiale.

Une apprenante en filière finition de bâtiment Gloda Mboungou Mouanda a remercié la Banque mondiale et le Gouvernement pour avoir conçu ce projet qui soutient les jeunes vulnérables. «Si nous bénéficions de cette formation c'est grâce au PDCE. Je ne pouvais pas avoir les moyens de financer ma formation. La meilleure façon de vous remercier, c'est de m'investir, afin d'être autonome, car nous les femmes, nous sommes souvent marginalisées», a-t-elle dit.

Aybienvie N'KOUKA-KOUISSA

DELINQUANCE

Le phénomène bébés noirs toujours d'actualité

Depuis plus de cinq ans, le banditisme juvénile avec la montée du phénomène bébés noirs demeure une préoccupation dans la société congolaise. A Brazzaville, les faits pervers de ces jeunes délinquants sont palpables dans plusieurs quartiers.

Les Arabes et les Américains sont les noms des deux principaux groupes qu'on identifie chez les jeunes délinquants appelés «bébés noirs». Ils ne cessent de semer la terreur, principalement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Dans le 9^{ème} arrondissement de Brazzaville, Djiri, les populations ont déploré le 17 mars 2022, une bagarre entre les Arabes et les Américains au marché Djiri, suite à une longue dispute à cause des limites territoriales de chacun des gangs. Elle avait occasionné la mort de deux personnes et fait dix blessés et plusieurs dégâts matériels chez les commerçants. Souvent munis d'armes blanches (machettes, couteaux et lames de rasoir), ces jeunes ne reculent devant rien pour satisfaire leur désir.

Depuis l'apparition de ce nouveau banditisme chez les jeunes, malgré les efforts du Gouvernement, aucune règle établie n'arrive à stopper ce phénomène. Les populations des deux grandes villes appellent à mettre en place un mécanisme efficace susceptible d'endiguer ce phénomène pour enfin retrouver la paix.

Syntyche YMEMA (Stagiaire)

forts se poursuivent pour payer les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2021. De même que janvier et février 2022.

En bref, cette cellule aura la responsabilité d'inventorier

les problèmes soulevés par les partenaires sociaux pour la bonne marche du système éducatif, afin d'éviter toute rupture du dialogue social.

Germaine NGALA

EDUCATION

Don d'une salle multimédia à l'INRAP

C'est à Brazzaville, dans le deuxième arrondissement Baongo, notamment à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP) qu'a eu lieu le lundi 28 mars 2022, l'inauguration de la salle multimédia. Cette salle rénovée permettra aux élèves et enseignants de s'arrimer à la modernité par le lien de l'outil informatique. Elle est l'œuvre de la Fondation MTN Congo et la société Chevron qui œuvre dans le domaine pétrolier. Cette cérémonie a été réhaussée de la présence du ministre de l'Enseignement préscolaire Jean-Luc Mouthou, des directeurs généraux des sociétés MTN Congo et président exécutif de la Fondation MTN Ayham Moussa et Chevron Overseas.



Le ministre coupant le ruban symbolique

de l'éducation, un protocole d'accord signé le 25 août 2021, dont l'objet a porté sur l'accompagnement de la Fondation



Visite de la salle multimédia par les officiels

Le directeur général de l'INRAP, Augustin Nombo a indiqué que la modernisation de cette salle multimédia dans l'enceinte de l'INRAP est un puissant partenariat avec la Fondation MTN Congo et la société Chevron dans le processus de modernisation du système éducatif congolais. Pour M. Ayham Moussa, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a prouvé qu'il était plus que jamais nécessaire d'investir dans la digitalisation de l'éducation nationale. «Depuis l'année 2000, des résolutions ont été prises pour garantir la continuité de l'enseignement sur le long terme et surtout, faciliter l'interaction avec les élèves. Conscients que les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent des opportunités de progrès dans le domaine

MTN Congo à la digitalisation des méthodes pédagogiques de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. La Fondation MTN Congo a financé les travaux de ce projet à hauteur de 16 millions de FCFA et la société Chevron Congo, également partenaire à ce projet a apporté une contri-

bution de 9 millions de FCFA. Grâce à ces fonds, la salle rénovée est dotée de 10 ordinateurs, 10 onduleurs, de mobiliers de bureau de qualité et d'un groupe électrogène d'une puissance de 14 Kva pour y assurer l'énergie en permanence, ainsi que d'une connexion internet illimitée», a-t-il fait savoir. Après l'ouverture officielle du local, le ministre Mouthou a déclaré: «l'objectif qui sous-entend l'inauguration de la salle mul-

ENSEIGNEMENT GENERAL

Les enseignants volontaires, prestataires et bénévoles appelés à poursuivre les activités pédagogiques

Réunis en assemblée générale le 2 avril dernier, au lycée de la Révolution, à Ouenzé, 5^e arrondissement, sous la conduite du président national de la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (CDEPE) Gasthère Kou-dissabaka, les enseignants volontaires, prestataires et bénévoles ont passé en revue l'évolution de leur cahier de charges, et, dans le souci de sauver l'année scolaire 2021-2022 le bureau exécutif national de la CDEPE a demandé à tous les enseignants susmentionnés de poursuivre leurs activités pédagogiques à partir de ce 4 avril sur l'ensemble du pays.

Après des échanges avec les autorités compétentes, il a été constaté: le paiement de trois mois d'arriérés de bourse; la publication des textes d'intégration campagne



Une vue des syndicalistes à l'assemblée générale

de recrutements 2020 et 2021, estimée à 40% à ce jour; la mise en place d'une cellule de veille par le ministre de l'Enseignement préscolaire; la mise en route des volontaires de la 3^e vague; la mise en place du projet de reconnaissance de la première prise de services par les finances; la prise en compte des plus de 45 ans

dans l'intégration à la fonction publique, campagne de recrutement 2022; et enfin la notification du quota 2022 conditionnée par la publication de la quasi-totalité des textes d'intégration campagnes 2020 et 2021.

A entendre les dirigeants de la CDEPE l'analyse des points susmentionnés démontre que -le cahier de charge n'a pas évolué comme «on l'aurait souhaité. Le Gouvernement a donc le devoir d'apporter des solutions idoines à ceux-ci dans un bref délai. Cependant, dans le souci de sauver l'année scolaire 2021-2022 le bureau exécutif national de la CDEPE a demandé à tous les enseignants de poursuivre leurs activités pédagogiques à partir de ce 4 avril», précise une déclaration sanctionnant cette assemblée générale.

Cette salle vient renforcer le dispositif de l'école à domicile avec l'INRAP pour la continuité pédagogique dans le contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19 et de crise économique. A signaler que la salle multimédia est installée dans le bâtiment R+1 de l'INRAP.

Pascal BIOZI KIMINO
et Esperancia MBOSSA

E. M.-O.

INTEGRATION

Les Congolais portant des noms à consonnance étrangère dénoncent un délit de faciès dans les administrations

A cause des difficultés rencontrées pour l'obtention du passeport, de la carte nationale d'identité et autres documents, les Congolais ayant des noms à résonnance étrangère ont exprimé leur ras-le-bol au cours d'une rencontre le 27 mars 2022, à l'Ecole Marcel Bissila, à Poto-Poto, l'arrondissement 3 de Brazzaville. Cette rencontre s'est déroulée en présence de la députée de la deuxième circonscription de Poto-Poto, Mme Charlotte Opimbat, et de l'activiste des droits de l'homme, Joe Washington Ebina, et de Maître Séverin Nguoko, avocat au Barreau de Brazzaville. A l'issue de la rencontre, Kader Diawara, coordonnateur du Cercle de réflexion des Congolais ayant des noms à résonnance étrangère, s'est prêté à nos questions.



M. Kader Diawara (3^e de la g. vers la dr.)

*M. Kader Diawara, quel a été l'objectif de cette rencontre?

pièces d'identité. Le fait qu'on ne nous les remette pas nous lèse, nous choque.

**Elle a porté sur des questions qui nous choquent. Quand nous partons, par exemple, dans des centres d'identification pour obtenir des documents, tels que le passeport, la carte nationale d'identité et autres, nous sommes parfois traités différemment. Tout simplement, à cause de nos noms à résonnance étrangère. La réception n'est pas bonne. C'est un problème qui prend de l'ampleur dans notre pays. Nous avons voulu, aujourd'hui, discuter autour de la question, pour connaître les émotions et les éléments de langage dans le sens du droit, afin que nous puissions proposer des solutions ou des approches de solutions à nos autorités. Nous avons tous les documents qu'il faut pour l'obtention des passeports et autres

*Après cette rencontre, quelle sera la prochaine démarche?

**Nous allons écrire aux autorités compétentes et puis



Photo de famille des organisateurs et invités

chercher à les rencontrer: le Premier ministre, les ministres en charge de la Justice, de la Sécurité, bref tous ceux qui interviennent dans la chaîne pour qu'une solution soit trou-

vée à ce problème. Ensuite, nous créerons une association ou une plateforme qui traitera de ces questions. Elle sera

accompagnée d'hommes et femmes de droit, afin que nous puissions suivre ces démarches et aussi aller vers la Justice, quand il le faut. Parce que quand vous arrivez

dans un centre d'identification, et qu'on oriente votre dossier vers des personnes qui gèrent les questions des noms à résonnance étrangère, qui vous balancent comme ça que vous êtes des étrangers; on vous fait balader, on vous chasse parfois des bureaux, on vous répond d'une façon désagréable...c'est offusquant. Ces personnes devraient savoir que traiter quelqu'un d'étranger, alors qu'il ne l'est pas peut être considéré comme un délit de faciès. C'est sur la base des vérifications que vous pouvez dire d'une personne qu'elle est étrangère ou pas. Ceux qui sont traités de la sorte vivent avec peine cette réalité. Ils peuvent porter plainte.

*La présence de la députée

ERRATUM

Dans notre publi-reportage, intitulé "De l'eau Mayo et des yaourts Mamie Nova aux malades du CHU" publié dans le n° 4119 du jeudi 31 mars, page 24, il s'est glissé une erreur. Première colonne: au lieu de «Ainsi, plus de 12.000 couples mère-enfant depuis-là ont pu bénéficier d'une bouteille d'eau Mayo gratuite à l'accouchement», lire: «Ainsi, plus de 120.000 couples mère-enfant depuis-là ont pu bénéficier d'une bouteille d'eau Mayo gratuite à l'accouchement».

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois	Retrait sur place: 15.600	Autres pays d'Afrique
	Expédié: 23.400	96 Euros
1 an		192 Euros
	Retrait sur place: 31.200	Europe
	Expédié: 46.800	96 Euros
	France, Afrique	192 Euros
	Francophone	Amérique-Asie
	91 Euros	100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Charlotte Opimbat vous rassure-t-elle?

**Sa présence nous touche profondément. En tout cas, nous sommes très enchantés qu'elle soit venue à cette rencontre et qu'elle ait promis de nous accompagner dans nos démarches.

Ebina qui a promis vous soutenir...

** La présence de Joe Washington Ebina nous enchante aussi. Lui aussi a promis de nous venir en aide. Ce qui est vrai est que tout apport sera le bienvenu. Nous ne voulons rien d'autre que nos documents.

* Il y a eu aussi la présence de l'activiste des droits de l'homme Joe Washington

Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

ENTRETIEN

“La puissance économique d’un pays se mesure par le nombre d’entreprises engagées dans la transformation”

Successeur de M. Djibril Bopaka depuis novembre 2021 à la tête de l’UNOC, le Dr Jean Daniel Ovaga est un partisan du changement de logiciel mental aussi bien chez les adhérents de l’UNOC que chez les gouvernants et les citoyens. Il entend corriger certaines perceptions sur les entrepreneurs au Congo. Prônant la bourgeoisie industrielle et nationaliste, il se fait un ardent défenseur de l’épargne à 70% et fustige l’économie de rente qui contribue significativement au PIB du pays. Interview.

(Suite et fin de l’entretien)



Dr Jean Daniel Ovaga

***Qu’entendez-vous par bourgeoisie industrielle et nationaliste?**

** Vous savez, lorsque nous scrutons l’histoire économique des pays occidentaux, force est de constater qu’après leurs révolutions politiques respectives (renversement du régime féodal), chacun d’eux a connu la lutte âpre entre la bourgeoisie compradore (la bourgeoisie qui importe les produits manufacturés d’Europe pour les vendre sur chaque territoire national) et la bourgeoisie industrielle (la bourgeoisie qui s’était engagée à produire sur place les produits manufacturés importés d’Angleterre, premier pays industrialisé d’Europe).

Lorsque la bourgeoisie industrielle sortit victorieuse de cette lutte, elle lança la révolution industrielle.

Entre la bourgeoisie compradore et la bourgeoisie industrielle, la frange de la bourgeoisie qui est nationaliste, c’est bien la bourgeoisie industrielle. C’est pourquoi, dans le jargon de l’UNOC, la bourgeoisie industrielle est une bourgeoisie nationaliste. En effet, en décidant de produire sur place les biens jadis importés, la bourgeoisie industrielle permet

à l’Etat d’améliorer sa balance commerciale et de renforcer le niveau de ses réserves de change.

Chez nous, nous avons une grande frange de notre bourgeoisie qui importe ce que nous consommons et donc contribue à réduire nos réserves de change. A contrario, notre bourgeoisie industrielle embryonnaire (elle représente à peine 10% de la bourgeoisie congolaise), mérite de bénéficier d’une attention particulière de la part du gouvernement sous forme d’incitations fiscales, de protection douanière et de commandes publiques massives.

***Merci pour toutes ces explications, mais quelle est la stratégie que vous adoptez pour parvenir à la bourgeoisie industrielle et nationaliste?**

** Pour accroître le nombre de bourgeois industriels, nous comptons nous appuyer sur les diplômés de nos deux grandes écoles d’ingénieurs, à savoir, l’ENSAF (Ecole nationale supérieure d’agronomie et de foresterie) et l’ENSP (Ecole nationale supérieure polytechnique). Comme vous le savez, les élèves ingénieurs diplômés

de ces deux grandes écoles sont tenus de soutenir des mémoires dans chacune de leurs filières; ainsi, en ce qui concerne l’ENSP, les filières concernées sont: le génie mécanique, le génie électrotechnique, le génie civil et les technologies alimentaires. Pour prendre des exemples simples:

- les diplômés de génie mécanique peuvent vous fabriquer tous les types des pièces de rechange des véhicules à 2, 3 ou 4 roues; à l’époque où Air Afrique avait son siège à Brazzaville, dans les années 1990, le département génie mécanique de l’ENSP recevait régulièrement des commandes pour façonner certaines pièces de rechange de leurs appareils de marque Boeing.

- Quant aux diplômés de la filière technologies alimentaires, à la fin de leur formation ils sont tous capables de transformer des ressources agropastorales, soit en jambon (pour le cas du

porc) où en saucisson (pour le cas du bœuf).

Les exemples que nous venons de citer montrent que c’est une perte pour le pays d’ouvrir les portes de la fonction publique à 80% des diplômés de ces deux grandes écoles d’ingénieurs. En effet, leur place est dans le secteur productif et non dans les bureaux.

Nous allons créer des incubateurs d’entreprises dont les fonctions seront: identifier les mémoires de toutes les filières soutenus entre 2010 et 2020 et retenir ceux qui ont un impact direct sur la transformation des ressources agropastorales et minières;

transformer les mémoires retenus en plans d’affaires (business plans), avec l’appui de l’ISG (Institut supérieur de gestion); obtenir le financement des plans d’affaires, soit par les institutions financières classiques, soit par les fonds d’investissements que nous offrons certains de nos partenaires; placer les plans d’affaires ayant obtenu un financement dans nos incubateurs des entreprises; les incubateurs des entreprises abriteront les différents plans d’affaires bancaires jusqu’au remboursement du crédit.

A la fin du remboursement des crédits, les promoteurs de ces entreprises sortiront des incubateurs et l’UNOC pourra y prendre des participations qui lui serviront à financer son vaste programme d’investissement ainsi que les projets comme la mise en œuvre d’une stratégie

d’industrialisation axée sur l’exploitation des chaînes de valeur nationale et internationale; la création de centres de formation à l’élaboration des Plans d’affaires et des dossiers d’appels d’offres; la création d’un Observatoire des opportunités économiques; la création de banques des plans d’affaires; la relance des centres de gestion agréés; la généralisation sur le territoire national des cliniques juridiques au profit des adhérents de l’UNOC; la mise en œuvre de la politique de création des champions par filière, sous la forme de Groupements d’intérêt économique (GIE); la mise à la disposition des coopératives agricoles, à des conditions douces, des engrais, des semences et des machines agricoles devant leur permettre d’atteindre l’objectif de Zéro faim dans un avenir proche; la mise à disposition du gouvernement de la république, des modalités de création d’une bourgeoisie à partir des expériences de la Corée du sud (sous le général Park Chung Hee), du Nigéria (sous les généraux Yakubu Gowon et Olusegun Obasanjo) et de la Côte d’Ivoire (sous le Président Felix Ouhouet Boigny); la mise à la disposition du gouvernement d’une Stratégie de restructuration et de diversification du secteur bancaire; la mise à disposition des adhérents de l’UNOC, d’un mécanisme de veille administrative et juridique; l’accélération de la mise en œuvre des mesures destinées à l’amélioration du climat des

affaires; le plaidoyer:
 - en vue de l’adoption des textes réglementaires et législatifs en faveur de l’entrepreneuriat féminin dans le cadre des mesures de discrimination positive;
 - en vue de faire exécuter les marchés publics gagnés par les sociétés étrangères par un consortium comprenant les entreprises nationales et étrangères;
 - pour mettre en place en collaboration avec l’UNOC, un mécanisme de financement de la Stratégie nationale d’intégration à la ZECLAF, à partir des 900 milliards de FCFA de créances du secteur privé sur l’Etat;
 l’accélération de la prise des mesures de facilitation de l’accès au crédit (6 à 10% de taux d’intérêt pour les banques commerciales et 1,5 à 3% pour les banques d’investissement);
 la mise à disposition des adhérents de l’UNOC d’un service d’appui à leurs efforts de numérisation de leurs activités économiques.

***Un dernier mot?**

** Pour énoncer et traduire dans la réalité toutes ces ambitions de l’UNOC, il fallait nécessairement recourir à l’expertise de nos frères et sœurs dont je salue ici le patriotisme, l’engagement, le dévouement et l’abnégation. Grâce à eux et à l’appui des Vice-présidents, l’UNOC pourra jouer de manière efficace sa partition en tant que partenaire économique du Gouvernement de la république dans le cadre de l’exécution du PND 2022-2026 et de la Stratégie nationale d’intégration à la ZECLAF (2021-2030).

Propos recueillis par
Viclaire MALONGA

COUR D’APPEL DE BRAZZAVILLE
 TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
 CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
 EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société SHAYNA Maison Galaxy SARLU, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, rez-de-chaussée d’un immeuble sis au quartier Kata-Kata, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG-BZV-01-2021-B13-00547, le 29 novembre 2021;

Aux termes du procès-verbal de l’Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société en date à Brazzaville du 06 décembre 2021, il a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l’acte uniforme de l’OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d’intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l’immatriculation au RCCM de ladite société en date du 25 janvier 2022, sous le n°CG-BZV-01-2022-M-04337 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,

Le Greffier en Chef,

Maître Clément NGATALI



La Direction du **Centre de Formation et d’Information SUECO**, informe tous ceux qui désirent obtenir une Licence Professionnelle en :

- Comptabilité,
- Management des Ressources Humaines,
- Banque et Finance,
- Marketing,
- Génie Logistique et Transport,
- Réseaux et Télécommunications,
- Assistant de Direction.

La rentrée du second semestre de l’année académique 2021-2022 est fixée pour le lundi, 16 mai 2022.

SUECO vous offre aussi des formations à la carte en :

- Informatique,
- Gestion de stocks informatisée,
- Anglais (beginner Level, intermediate Level, advanced Level).

Contacts : 06 679 12 91/ 06 654 51 93/ 05 533 80 84

« SUECO, former pour libérer l’homme »

POESIE

Gaëtan Ngoua: un rétrécissement de l'humanité en l'homme

«Je m'insurge», suivi de «Le peuple ne réclame que le pain et la paix» est un recueil de poèmes publié aux éditions +, et préfacé par Chrisostome Otsenge. Nous avons rencontré l'auteur du livre, le poète congolais Gaëtan Ngoua. Entretien.

* «Je m'insurge», tel est le titre de votre 14e recueil. Qui s'insurge, contre qui ou quoi?

**La quatrième de couverture indique quelque chose de très important pour faire son entrée dans ce livre à savoir : «Ce poème n'est pas un pamphlet, mais une étreinte avec l'âme, un vœu d'amour. Il exalte la vie dans sa pureté et résume en quelques mots, les peines de l'homme sur cette terre. Un autre cri pour ce peuple, rêve de mes rêves». «J'ai des casse-têtes à portée de main. Qui veut en faire une sève ? Ne souillez plus ma gorge. Car j'ai le cœur brodé de patience» Je m'insurge contre la maigreur de l'humanité en l'homme. Il paraît que nous sommes des hommes. Non ! Mais, regardez ce qui se passe dans le monde de nos jours. Je m'insurge contre l'ubuesque, le sordide... L'homme a perdu la bataille de l'humanité en l'homme, des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la dignité humaine. Il nous faut redémarrer le chantier de la reconstruction

de l'humanité en l'homme. Et, chacun à son carré à cultiver dans ce rude travail. Comment donc ne pas s'insurger devant ce triste constat. Récemment j'écrivais dans un autre recueil de poème publié aux Editions Berkiab : «ô homme de bien, espèce devenue rare, où trouver encore ta souche ?»

* Votre message est-ce un cri d'indignation ou de résilience ?

**A priori, mon message peut être vu comme un cri d'indignation. Cependant, il m'apparaît comme cri de résilience si les lecteurs peuvent prendre la peine de lire ces deux courts recueils qui sont disponibles à Brazzaville et en vente sur toutes les autres plates formes légales de vente des livres en ligne. Je ne m'insurge pas pour m'insurger, mais j'indique que «tant que ça demeure, je m'insurge». D'où, la résilience.

*L'autre partie du livre est intitulée «Le peuple ne réclame que le pain et la paix», n'avez-vous pas été influencé par Maxime Ndebeka,



Gaëtan Ngoua

Pierre Ntsemou ou Benoît Moundele-Ngollo ?

**Non, ce livre est mon propre constat de la détérioration de l'humanité en l'homme. Je sais que ces gens que vous avez cités sont de grands écrivains. Mais, je n'ai vraiment pas fait attention à ce qu'ils ont dit à ce sujet pour faire mon propre constat sur ce sujet combien actuel.

*Quel est, selon vous-même, la strophe ou l'extrait qui résume le mieux le contenu de votre recueil ?

**Il y a deux parties ou longs



La couverture du livre

textes qui se succèdent dans ce recueil de poèmes. Dans «Je m'insurge», la strophe qui résume le texte est la suivante, toutefois chaque lecteur peut se faire son propre opinion et ne pas se fier à ce que je dis : «Osons, osons /L'heure est encore possible à l'espoir /Osons, osons /L'heure est encore possible au tri de la douleur /C'est notre sacerdoce, /C'est à nous que le temps l'endosse (...) /Partir de petits riens puis voler haut /Bâtir des pyramides à partir des termitières /Construire l'iceberg à partir de la grêle /Extraire le fufou du grain de sénévé /Voici le fardeau qui incombe à nos épaules. /L'œil perce au loin l'autre versant des saisons, /Il inscrit sa foi sur sa bande annonce /Puis revient à l'homme avec sa part d'odyssée. /Ô Homme ! Capte ta part de bataille, et fais-en un don à l'humanité. »

Dans «Le peuple ne réclame que le pain et la paix», voici la strophe qui résume le texte: «La ménagère attend l'eau au bout de son robinet /Le paysan attend la route bitumée, traverser son village /Le citadin attend la lumière au creux de son ampoule. /Profusion des choses à aplanir. /Plus de promesses non tenues, /Plus de routes maladroites /Plus d'avenir malvoyant /Plus d'oreilles sourdes /Plus de sourires impudiques /Plus de joies sevrées /Plus de nord Plus de sud /Plus d'Est Plus d'ouest /Tous pour la même cause : le bien de tous.»

Propos recueillis par Aubin BANZOUZI

VIENT DE PARAITRE

«L'histoire au présent (2005 - 2020)» de Claude Richard M'Bissa

L'intitulé: «L'histoire au présent» pourrait surprendre. C'est une démarche qui consiste en une revue des tribunes publiées ponctuellement par l'auteur dans le journal La Semaine Africaine de 2005 à 2020. Pourquoi avoir choisi d'écrire en début 2005 ?

A propos de la gouvernance politique du Congo, l'année 2004 constitue une réelle rupture par rapport à l'unanimité de la Transition dite flexible de 1997 à 2002, suivie de l'élection présidentielle de mars 2002.

L'année suivante, 2005, apparaît comme l'amorce d'un surprenant passage à l'acte, avec des prises de parole publique véhémentes et des remises en cause en profondeur par des acteurs politiques majeurs et, par conséquent, de fortes contestations internes et externes au régime politique en place. Des problématiques importantes ont retenu l'attention de l'auteur et ont nourri des réflexions approfondies au fur et à mesure du déroulement des faits, aussi bien dans le champ de la gouvernance politique globale que celui de la sempiternelle problématique des partis politiques, singulièrement le Parti congolais du travail (P.C.T), dans le domaine de la lancinante question électorale et celui de divers problèmes sociaux.

Né à Omboye (Kellé), au Congo, Claude-Richard M'BISSA est licencié en sociologie (Université de Caen), diplômé de l'I.E.P. de Paris et en science politique de l'université de Paris I (Sorbonne). Le livre est disponible à la librairie Les Manguiers du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, au prix de 28 euros (18.000 F. CFA).



La couverture du livre

LU POUR VOUS

«Une mère laide», un roman signé Pascal Tchibouanga

Peu connu du public, mais ayant déjà à son actif plusieurs publications, l'écrivain congolais Pascal Tchibouanga a enrichi sa bibliographie d'une nouvelle œuvre intitulée: «Une



La couverture du livre

mère laide», un roman publié en novembre 2021, aux Editions L'Harmattan-Congo.

D'un volume de 107 pages, le nouveau roman de Pascal Tchibouanga se subdivise en 22 chapitres. Cet opus parle de Grégoire, un jeune Congolais de 30 ans au physique disgracieux, «diplômé sans emploi» et débrouillard, malgré lui, qui croise un jour sur son chemin Sabine, une jeune fille du quartier. Leurs

destins se lient comme par un mystère, au grand dépit de la mère de la jeune fille qui déteste «ce vilain petit kala». La belle Sabine tombe enceinte de ce Grégoire et cela est insupportable pour la mère qui fait clandestinement avorter sa fille...

Romancier, poète et dramaturge, Pascal Tchibouanga a vu le jour en 1963 au Congo.

Il a, à son actif, plusieurs œuvres, «Taradh et les enfants musiciens», une pièce de théâtre publiée en 2011; «Monsieur Siamois», livre de genre romanesque paru en 2012; «Rémémorance écarlates et échos cathartiques», une poésie éditée en 2016; «Les soliloques d'une mamie de Poto-Poto» (Roman, Edition L'Harmattan-Congo) et «Taradh et les enfants musiciens» (Théâtre, Editions L'Harmattan-Congo), etc.

Le nouveau roman de Pascal Tchibouanga est disponible en librairie, au prix de 12,5 euros (environ 8 200 F. CFA).

V.C.Y.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire, 46, avenue William GUYNET, immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage, centre-ville-Brazzaville
E-mail: lockochantal68@gmail.com/B.P.: 1542; Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE ET DE L'ELARGISSEMENT DE L'OBJET SOCIAL DE LA SARLU DENOMMEE «ENERGIA PROMOTION CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de francs CFA dont le siège social est sis au numéro 1729, rue Bangou, Plateau des 15 ans, Brazzaville (République du Congo)

Aux termes d'un acte portant procès-verbal d'une Décision Extraordinaire de l'Associée unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) dénommée «ENERGIA PROMOTION CONGO», en date à Turnhout (Belgique) du neuf septembre deux mil vingt et un (09/09/2021), déposé au rang des minutes de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA en date à Brazzaville de vingt-deux décembre deux mil vingt et un (2021), puis enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt-trois décembre deux mil vingt et un (23/12/2021), folio 240/1 n o 2218, il a été décidé de la cession de parts sociales détenues par la Société Anonyme (SA) dénommée: «ENERGIA PHARMA SERVICES NV/SA» dans la SARLU «ENERGIA PROMOTION CONGO» à la Société Anonyme (SA) dénommée «ENERGIA PROMOTION GmbH».

Nouvelle associée unique: La Société Anonyme (SA), dénommée «ENERGIA PROMOTION GmbH».

Dépôt des actes: Le dépôt des actes consécutifs à la modification de la SARLU «ENERGIA PROMOTION CONGO» a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du sept janvier deux mil vingt-deux (07/01/2022), sous le numéro de dépôt CG-BZV-01-2022-0-00007, dont l'accusé de dépôt y fait foi.

Modification du RCCM: La modification du RCCM de la SARLU «ENERGIA PROMOTION CONGO» a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2021-M-04237 du trente décembre deux mil vingt et un (30/12/2021).

Pour avis,
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

«LA NUIT DU CONGO A...DUBAÏ»

A l'Expo 2020, les artistes congolais n'ont pas été autorisés à jouer dans le stand de leur pays!

Une initiative du Groupe Pella Yombo (GPY) dont le promoteur-manager est Beethoven Henri Germain Pella Yombo, le concept «La nuit du Congo à...» a posé ses valises, cette année et ce pour sa 13e édition, à Dubaï, aux Emirats arabes unis. A la faveur de l'exposition universelle Expo 2020. Zao (Casimir Zoba, à l'Etat-civil), le groupe Bana Batéké, Afara Tse-na, Pamphile Ibombo et Maman Crédo devaient se produire dans le pavillon du Congo. Mais pour y avoir été déclarés persona non grata, ces artistes se sont, finalement, produits au pavillon de l'Angola!

compagner, aux côtés du chef de l'Etat, la visibilité positive du Congo dans le monde. Au lendemain de notre prestation, la délégation culturelle de la RDC, conduite par le Président Tshisekedi, nous a félicités. Ils se sont posés la question de savoir comment, moi, en tant qu'individu, j'ai pu, amener des artistes congolais à Dubaï? Je leur ai simplement dit, c'est pour moi une façon de faire entrer le Congo dans le concert des nations, une volonté d'afficher

responsables du pavillon angolais nous ont rapporté toute la médisance de certains Congolais qui souhaitent qu'on annule notre prestation. Mais, les amis du pavillon angolais nous ont dit que la culture n'avait pas de frontières, qu'ils avaient un podium, des instruments... Il a fallu, simplement, qu'on s'acquitte d'un certain nombre de charges.»

Pour les avoir aidés à tenir son pari, le promoteur-manager de GPY remercie les émirs et les

Pourquoi les artistes congolais ont-ils été interdits de jouer dans le stand de leur pays? «Pour des raisons honteuses. Je ne voudrai pas, ici, engager la polémique, mais c'est dommage...Au Congo, le patriotisme n'anime pas certaines personnes, le nationalisme n'est pas la priorité de certains Congolais qui pensent qu'aujourd'hui, c'est leur tour, ils sont au soleil, et les autres ne comptent pas. Mais, je ne le dirai jamais assez, pour aimer le Congo, aucun autre Congolais n'est détenteur d'une science infuse, avec laquelle ou par laquelle il devrait donner des leçons aux autres ou apprendre aux autres comment aimer le Congo...Certains Congolais pensent qu'ils doivent étouffer les autres...Nous sommes partis, malgré la mauvaise volonté des gens qui ont voulu nous faire ombrager...», a expliqué M. Yombo. Pour qui, malgré cet incident de parcours, l'acte 13 de «La nuit du Congo...à Dubaï» a tenu toutes



Malgré de nombreux obstacles, Beethoven Henri Germain Pella Yombo a tenu le pari de faire jouer des artistes congolais à l'Expo 2020.

ses promesses: «Le 20 mars dernier, nous avons joué de 20h15 à 22 heures. Nous sommes comblés, contents de faire de telle sorte que l'identité culturelle congolaise se promeuve à chaque fois. Nous sommes très heureux d'accompagner la diplomatie de l'Etat, d'ac-

mon ardeur à accompagner la politique du Président Denis Sassou-Nguesso. J'ai reçu des félicitations de Koffi Olomidé, de Zacharie Bababaswe et de mon grand frère Nyoka Longo. Les émirs ont également promis de nous faire parvenir un courrier de félicitations. Les

responsables de l'Expo 2020, M. Raoul Ominga, le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), et d'autres mécènes «qui ont mis la main à la pâte, pour que cette édition vive».

Véran Carrhol YANGA

MODE

C'est parti pour la 1^{ère} édition de Brazzaville fashion week!

La première édition de Brazzaville fashion week, un événement organisé par l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, débute, officiellement, ce jeudi 7 avril 2022. Prélude à son lancement, l'IFC a organisé une conférence de presse le vendredi 1er avril 2022, dans la salle André Gide. C'était en présence du directeur délégué de l'IFC, M. Régis Segala, du styliste Louison M'Beya (RDC), de Barbara Pamou, chargée de la communication de l'IFC, ainsi que de quelques mannequins.



Pendant la conférence de presse

Placée sous le thème «Traditions et modernité», cette édition prendra fin le 9 avril. Elle met en lumière la création contemporaine autour de la mode, du design, des arts visuels, des modules de performance. Elle est un rendez-vous qui engage les participants et artistes dans un échange de savoir-faire, de formation, de compétences et d'expériences. Cet événement contribue à l'émergence de jeunes talents comme à la promotion d'artistes déjà révélés dans leurs domaines de compétence et s'adresse à tous les publics de tout horizon et de

tout âge. L'acte 1 de Brazzaville fashion week a pour marraine la modéliste et chanteuse congolaise Queen Tawa. Cette grande dame de la mode congolaise exalte le pagné du futur. Elle est reconnue par ses pairs, et sa réputation va au-delà des frontières congolaises. Ce projet rassemble plus d'une vingtaine de stylistes des deux Congo et du Gabon, une trentaine de mannequins, huit maquilleuses et maquilleurs, cinq coiffeuses, une équipe de photographes, dix organes de presse, dix artistes-musiciens, danseurs et

humoristes ainsi qu'un DJ. Le programme prévoit des ateliers sur «la création de richesses par l'économie de la mode»; des expositions-vente-«Zando»; des défilés de mode; et des conférences. «Les traditions et la modernité, le résultat de ces deux termes est la solution pour l'économie de la mode congolaise, car cet événement est un grand pas pour l'avenir», a déclaré Louison M'Beya. «Nous organisons une semai-

ne complète consacrée à la mode. Ce projet est très ambitieux...Ce que nous attendons de cette 1^{ère} édition de Brazzaville fashion week est de faire découvrir des nouvelles choses à notre public qui n'a pas l'habitude de vivre ce genre d'événements à l'IFC, se rencontrer et se divertir», a, pour sa part, affirmé le directeur délégué de l'IFC.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

PUBLICATION

«Et si la Rumba devenait, dans notre pays, un des piliers du développement économique?»

«La Rumba congolaise. Histoire et économie», c'est le titre de l'ouvrage publié par l'écrivain Didier Mumengi Tshikudi le 23 décembre 2019, aux éditions L'Harmattan. Comptant 224 pages, et après une mise en contexte historique de la rumba du



Didier Mumengi Tshikudi



La couverture du livre

Royaume Kongo à Mantanzas (Cuba), l'ouvrage répond à de nombreuses questions: comment faire de la «Rumba» un secteur économique porteur d'innovation sociale et d'inventivité scientifique qui soit aussi et surtout créateur d'emplois facteur de production industrielle, et atout stratégique pour l'industrie festivalière, événementielle et touristique? Comment ne pas aliéner la qualité des projets culturels dont le pouvoir artistique et sociétal prime sur le reste en les produisant dans une dynamique entrepreneuriale nationale? Et si la Rumba devenait, dans notre pays, un des piliers du développement économique et du progrès social à côté du cuivre, du cobalt, du diamant, du coltan, etc. ?

La Rumba, relève également l'auteur, est comme toute autre ressource stratégique de la République Démocratique du Congo (RDC). En tant que gisement d'emplois, de création de richesses, d'inventivité et d'innovation, elle est aujourd'hui confrontée à la nécessité d'une profonde mutation structurelle qui la contraint à reconsidérer aussi bien les processus de production et de diffusion que les modalités de promotion et de commercialisation de ses outputs. La Rumba est donc à mettre en relation systémique avec la sphère économique.

C'est-à-dire, poursuit-il : insérer tout ce qui pivote autour de la Rumba dans un processus de recherche fondamentale, d'industrialisation, de commercialisation, de distribution, de consommation, de concurrence et en particulier dans ce qu'on appelle généralement la demande sociale scientifique. La musique, tout en étant l'art du «sublime moment des sensations», existe d'abord par ses traces écrites, visuelles, sonores, qui ne sont pas émotionnelles mais résolument matérielles, tangible, palpables observables. (...) En prenant en compte les différents médiums de la musique, sous le vocable de «médiologie musicale», on construit l'économie de la musique en modélisant les trois marchés de la filière musicale.

Il est vrai précise l'auteur, que ce qui domine, dans cet art, c'est la composition des sons allégres ou la fabrication des sensations agréables. Mais le sens de la teneur de l'expérience musicale s'amarre de manière inextricable à la nécessité de la recherche fondamentale, de la réflexion économique stratégique, du travail industriel, technologique, commercial, événementiel, etc.

Aujourd'hui, la création et l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la musique doivent être pensés de pair, en insistant sur la nécessaire soutien des pouvoirs publics, aux côtés du talent des entrepreneurs, qui sont les clefs d'accompagnement du formidable levier de croissance et de rayonnement qu'est la filière économique de la musique. Au fil des pages, l'ouvrage tisse le nouveau statut de la Rumba, en conférant à cette œuvre patrimoniale l'impératif de prise en compte de l'ensemble des parties prenantes du secteur musical, qui permet d'actionner les implications réelles de cet art dans l'environnement économique industriel et social. L'enjeu est de forger un mouvement harmonique et mélodique entre le plaisir de la musique, le plaisir de l'entrepreneuriat créatif, le plaisir des interactions entre la création musicale et la technologie, le plaisir de l'industrie culturelle, le plaisir de la réflexion.

Agé de 59 ans, Didier Mumengi Tshikudi est né à Kinshasa (RD Congo). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et lauréat du Prix européen de littérature congolaise en 2017, du Prix Lovo du meilleur livre congolais de l'année 2015, et récipiendaire des médailles d'or et d'argent du Prix du mérite de la culture et des Arts en 2014.

Historien et économiste autodidacte, journaliste de formation, il est aussi ambassadeur du livre en RD Congo par les Editions Mediaspaul et Paulines.

Alain-Patrick MASSAMBA

FOOTBALL

Les Diables-Rouges sur la sellette!

Les Diables-Rouges football et leurs dirigeants sont subitement redevenus la cible numéro 1 des critiques des milliers de Congolais jouant tous ou presque aux connaisseurs de la chose «footballistique» en particulier. La semaine passée, les réseaux sociaux étaient chaque jour inondés de messages dont la portée a laissé penser à une «guerre de tranchées» ! Que ce soit dans les médias, la rue, les bistrotts, dans les bureaux comme au campus universitaire, toutes les conversations, tous les débats gravitaient autour des Diables-Rouges qui ont effectué un stage de préparation en Turquie conclu sur deux défaites. On dirait que plus les éliminatoires de la CAN-Côte d'Ivoire 2023 s'approchent (début en juin prochain), et plus les nerfs s'échauffent.

Pour tel internaute, «ma déception provient du fait qu'avec une régularité inquiétante et quelque peu dramatique, les résultats des Diables-Rouges continuent d'être médiocre: 1 victoire seulement (en amical contre le Niger), mais 5 défaites et 3 matchs nuls en 9 matchs depuis l'arrivée du Belge Paul Put. Et puis, on sort des sommes astronomiques pour se rendre en Turquie».

Les Diables-Rouges ont eu le loisir d'y livrer en l'espace de quatre jours deux matches amicaux, les 26 et 29 mars derniers à Antalya, dans le cadre de la fenêtre FIFA. D'entrée de



L'équipe des Diables-Rouges vaincue par la Zambie

jeu, ils sont tombés devant la Zambie (1-3). Un match où ils n'auraient rien montré de bon. Les Diables-Rouges ont évolué sans Thievy Bifouma et Gaius Makouta, tous deux présents

du face à la Sierra Leone (1-2). Cette fois, «ils ont montré un meilleur visage avec quelques satisfactions collectives et individuelles, mais la déception reste de mise», d'après les

Congo-Zambie (1-3). Buts : E.Mwepu (20e sur pen), Kings Kangwa (24e) et Franc=ky Musonda (64e), pour la Zambie ; Guy Mbenza (34e sur pen.) pour le Congo
Congo : Christoffer Mafoumbi ; Christpher Missilou, Varel Rozan, Ryan Bidounga, Bradley Mazikou ; Dural Avounou, Antoine Makoumbou, Dylan Saint Louis (puis Ganvoula, 78e), Beni Makouana (puis Prestige Mboundou, 69e) ; Vinny Ibara (puis Mavis Tchibota, 69e), Guy Mbenza (puis Mons Bassouamina, 78e). Entr.: Paul Put.

Congo-Sierra Leone (1-2).
Congo : Joe Ombanza ; Varel Rozan, Francis Nzaba, Ryan Bidounga, Bradley Mazikou ; Harvy Ossété, Durel Avounou, Antoine Makoumbou (puis Ganvoula, 88e), Vinny Ibara (puis Guy Mbenza, 61e) ; Dylan Saint Louis, Beni Makouana (puis Prestige Mboundou, 61e). Entr. : Paul Put.

au stage mais blessés la veille de ce premier match, ni même Marvin Baudry, qui a vite regagné son club, le délai de sa libération ayant expiré.

Par la suite, ils ont encore per-

Dépêches de Brazzaville. En effet, après avoir dominé une bonne partie de la première période, les Diables-Rouges ont abandonné l'initiative aux Sierra Léonnais qui se sont

brusquement sentis pousser des ailes et ont marqué deux buts coup sur coup avant de concéder la réduction du score. Dans la plupart des cas, l'homme de la rue et une autre presse mettent en cause «la valeur réelle des joueurs, la compétence de l'entraîneur Paul Put et celle des dirigeants fédéraux.» Concrètement, leur principal grief, «c'est l'absence d'attaquants de race capables de faire parler la poudre. Bien au contraire, ceux qui sont là multiplient les maladroites devant les buts adverses et, pire, manquent de vivacité à attaquer le ballon».

Il existe d'autres zones d'ombre, notamment une certaine précarité du milieu de terrain et les négligences de la défense. Voilà qui ne rassure pas à deux mois du début des éliminatoires de la CAN 2023. Car l'immediat, c'est cela. «L'équipe nationale est à refaire. Je ne vois pas cette équipe être première de son groupe», prédit un analyste auto-proclamé.

Tout le monde n'épouse pas ce pronostic. «Je souhaiterais que le public se calme, qu'il se dépassionne. Il ne faut pas tout remettre en question. Il faudra s'armer de courage et de patience si l'on veut aider les Diables-Rouges à renaitre de leurs cendres», lâche un optimiste jusqu'à la moelle épinière qui implore l'indulgence du public.

Jean ZENGABIO

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo logé dans le chapeau 2

En attendant la date officielle du tirage au sort, la CAF a dévoilé au Caire, en Egypte, siège de l'institution, la composition des chapeaux des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations prévue du 23 juin au 23 juillet 2023, en Côte d'Ivoire. Le Congo est logé dans le deuxième des quatre chapeaux constitués sur la base du classement de mars 2022.

Ainsi, 48 sélections, réparties en 12 groupes de quatre équipes, disputeront ces éliminatoires. Seules les deux premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour la phase finale.

Le Congo, 20^e équipe africaine, est logé dans le chapeau 2 en compagnie de l'Afrique du Sud, du Cap-Vert, de la Guinée-Conakry, de l'Ouganda, du Bénin, de la Zambie, du Congo, de Madagascar, du Kenya, de la Guinée-Équatoriale et de la Sierra Leone. Par contre, les Diables-Rouges devront obligatoirement croiser le fer avec l'une des équipes du chapeau 1 où se trouvent le Sénégal, le Maroc, la Tunisie, le Nigeria, l'Algérie, le Cameroun, l'Égypte, le Mali, la Côte d'Ivoire (pays hôte), le Burkina Faso, le Ghana et la RD Congo. Tout comme l'une des équipes du chapeau 3 constituée de la Namibie, la Guinée-Bissau, le Niger, la Mauritanie, la Libye, le Mozambique, le Malawi, le Zimbabwe, la Gambie, le Togo, l'Angola et la RCA.

Enfin, la 4^e équipe que pourrait croiser le Congo se trouve dans le chapeau 4. Soit les Comores, la Tanzanie, le Soudan, le Rwanda, le Liberia, le Lesotho, Eswatini, le Botswana, l'Éthiopie, le Burundi, le Sud-Soudan, Sao Tome et Principe. La Caf communiquera ultérieurement la date du tirage au sort.

G.-S.M.

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE
N° 126/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dép.	REQUERANTS
01	N°5263 du 18/11/19	Section AD3, bloc 22, Pile 52bis, Sup.377, 57 m2	Impasse quartier Massissia	Madibou	NGUEMBOU DINGANY Grâce Adnette
02	N° 5264 du 18/11/19	Section BK, bloc 01, Pile 13, Sup .246, 38 m2	Quartier Kombé	Madibou	NGUEMBOU DINGANY Grâce Adnette
03	N°6290 du 17/08/21	Section Bj, bloc 67, Pile 13, Sup.339, 96 m2	54, Rue Michel quartier Mbouono	Madibou	SIASSA Alphonse
04	N°6517 du 23/12/21	Section C2, bloc 94, Pile 09 (ex 703), Sup 505, 17 m2	Rue Nkouka batéké case 703 (Qtier Mpissa)	Bacongo	NIAMBI Louis Philippe
05	N°6394 du 03/11/21	Section C3, bloc 163 ; Pile 6bis (ex 6), Sup.135, 00 m2	1246bis rue samba ndongo	Makélékélé	VOUIDIBIO Séverin Robert
06	N°5704 du 25/09/20	Section F, bloc :65, Pile 1, Sup.426, 66 m2	80 Rue Maurice Louamba (ex rue bergere)	Bacongo	TACKY Roll Eugalph
07	N° 4889 du18/06/19	Section -, bloc -, Pile -, Sup 30094,14 m2 soit 3ha00a94ca	Loumou	Pool	MOUYI Stéphane Loïc Bruno
08	N° 6472 du 01/12/20	Section -, bloc -, Pile -, Sup 468, 12 m2	10, av Bahouna Jean Clotaire (Quartier Kombé)	Madibou	MVILA LECKELLETH Régis Mike
09	N° 6281 du 13/08/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup 227, 93 m2	107 bis, avenue Mont Olivier (Kahounga)	Mfilou	MBAKOU DIMONEKENE Samson
10	N° 6393 du 02/11/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 3070, 25m2	Quartier makoumbou	kinkala	MAHOUAHOUA Solange Murielle
11	N° 5049 du 10/09/19	Section -, bloc-, Pile -, Sup 4000, 00 m2	Kintélé (terre NGAMPOUI)	Pool	Congregation Religieux du Saint Sacrement
12	N° 3142 du 30/12/15	Section G, bloc 29, Pile 6, Sup 298,80 m2	10, RUE Nganga Lingolo (ex RueJules Grevy)	Bacongo	LOUKAKOU Benjamin Alphonse
13	N° 3983 du 04/07/17	Section C4 (ex C3), bloc 12, Pile 20 (ex 1327), Sup.260, 73 m2	1327, Rue Moundongo	Makélékélé	KOUKA Ulrich César
14	N° 3982 du 05/01/22	Section C, bloc 22, Pile 10, Sup. 265, 75 m2	77, Rue Jeanne D'arc	Bacongo	KOUKA Ulrich César
15	N° 6506 du 15/12/21	Section F, bloc 10, Pile -10, Sup.182, 83 m2	37 bis, Rue Ngolo Tchissambou (ex Moll)	Bacongo	Société Civile Immobilière EBENELYA
16	N° 6508 du 15/12/21	Section B2, bloc 126), Pile 06 (ex 5) Sup.523, 18 m2	6, avenue de la Bouenza (Q. Diata)	Makélékélé	MAYOLAS Jean Guy Blaise
17	N 6581 du 02/02/22	Section AR1, bloc 29, Pile 4, Sup. 3643, 09 m2	62, Av Moussosso (Q. Mayanga)	Madibou	COLLEHT TAFARO Anne Marie Nema
18	N° 6239 du 19 /0721	Section A, bloc 25, Pile 1, Sup. 263,66 m2	45, Rue Mabilia	Makélékélé	TSIRA IDZELE Clotaire
19	N° 6156 du 25/05/21	Section C2, bloc 43(ex.40), Pile 1bis, Sup.228, 06 m2	102bis, Rue Antonetti (Q Matiabou)	Bacongo	MABIALA KOUNBA Roy'E Princia
20	N° 5874 du 18/02/21	Section A2 bloc 102, Pile 8, Sup 223,80 m2	10bis, Av de l'OUA (Q. Météo)	Makélékélé	MBEMBA Jean Roger
21	N° 6260 du 03/08/21	Section BJ, bloc 09, Pile 8, Sup., 390, 21 m2	Quartier Ngoko-Madibou	Madibou	KOLELAS Nina Tatiana Immaculée
22	N° 6582 du 03/02/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup.391, 03 m2	Quartier Kombé-Kibélolo	Madibou	NSONDA Tiana Grâce Durelle
23	N° 6605 du 11/02/22	Section C2, bloc 76, Pile 5, Sup.442, 45 m2	577, rue SAMBAMarius(ex Alfassa)	Bacongo	MOUAMBA MOUSSOUNDA Ornélia Karyne
24	N° 6425 du 18/11/21	Section B2, bloc 68, Pile 12, Sup.405, 53 m2	79, Rue du Pool (Q Diata)	Makélékélé	KASSONGO Anne Lucie Cathérine Putshu Isude
25	N° 5759 du 22/10/20	Section AV, bloc 71, Pile 3bis, Sup.400, 00 m2	Quartier Mayanga	Madibou	MBEMBA Stel Clearnice Daillen
26	N° 6578 du 03/02/22	Section AV, bloc 69, Pile 4, Sup 719, 89 m2	WAYAKO (quartier Mayanga)	Madibou	MBEMBA Stel Clearnice Daillen
27	N° 6530 du 31/12/21	Section AM, bloc 69, Pile 08bis, Sup.315, 90 m2	8 bis, Rue Ngangoulé (Qtier Kibouéndé)	Mfilou	-BANACK Vertu; MIKALA Gracia Dieuvié; NAKOUNTALA Bijo; NAKOUNTALA Prevalente
28	N° 6396 du 03/11/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup 449, 51 m2	Rue Kambou Joseph (Q. Kombé)	Madibou	NGOMA LUSIKA Emmanuelle
29	N° 6600 du 09/02/22	Section C2, bloc 95, Piles 20(ex 713), Sup.453,25 m2	Case 713 Quartier Mpissa	BACONGO	KOUAKOUA Clarisse
30	N° 6559 du 05/01/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup.450, 00 m2	Rue Matassa Georges (Quartier Kombé)	Madibou	MAHOUKA Kévin

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 28 mars 2022

FOOTBALL / COUPE DU MONDE

Ils seront "qatari" les gars !

L'Afrique connaît ses représentants à la Coupe du monde. Camerounais, Tunisiens, Marocains, Sénégalais et Ghanéens seront "qatari" du 21 novembre au 18 décembre 2022 et connaissent déjà leurs adversaires de poules à l'issue du tirage au sort effectué le vendredi 31 mars dernier à Doha.

Les cinq pays africains ont brillamment pris leur qualification à l'issue des ultimes matches de barrages qu'ils ont disputés mardi 28 mars dernier. Premier qualifié : le Ghana. Tenu en échec à domicile (0-0) par le Nigeria, il lui fallait un match nul avec but pour arracher son ticket. Il a bien voyagé et tenu promesse en marquant ce but du match nul (1-1) qui a pesé lourd dans la balance. Et qui a provoqué la colère des sup-



Le Sénégal aligne une deuxième participation d'affilée

Douala, face au Cameroun. En vain. Et pour cause. Les Lions indomptables ont rugi. Les Algériens, un peu effrayés, dirait l'autre, ont alors mis les pouces. Ayant pris leur revanche (2-1, avec un but

Dans le groupe A, le Sénégal promet d'en découdre avec le Qatar, pays hôte, les Pays-Bas et l'Equateur. Il ouvrira le bal avec les Pays-Bas qui courent après un premier titre mondial, malgré ses trois finales (1974, 1978 et 2010).

La Tunisie va partager le groupe D avec la France, championne du monde en titre. Il y a également le Danemark dans ce groupe. La quatrième et dernière équipe sera connue en juin. Ce sera entre Pérou, Australie et Émirats Arabes Unis.



Toko Ekambi, l'homme qui a envoyé le Cameroun au Qatar

on aux tirs au but, comme lors de la finale de la CAN 2021 à Yaoundé. Ce sera sa troisième participation, et la deuxième d'affilée.

Difficile, mais jouable pour les Africains

Le tirage au sort des poules de la phase finale au Qatar a plongé les Africains dans cinq des huit groupes constitués. Ce sont, à première vue des groupes difficiles. Car, excepté le Maroc et le Sénégal, les autres pays auront affaire à au moins un champion du monde dans leurs groupes.

Le Cameroun, le plus mal loti, aura fort à faire avec le Brésil, nation la plus titrée et invaincue dans les qualifications en Amérique du Sud. Dans cette poule, il y aura aussi la Suisse et la Serbie.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Résultats du tirage au sort

Groupe A: Qatar, Pays-Bas, Sénégal, Equateur

Groupe B: Angleterre, Etats-Unis, Iran, Ecosse/Pays des Galles/ Ukraine

Groupe C: Argentine, Mexique, Pologne, Arabie Saoudite

Groupe D: France, Danemark, Tunisie, Pérou/ Australie/ EAU

Groupe E: Espagne, Allemagne, Japon, Nlle Zélande/ Costa Rica

Groupe F: Belgique, Croatie, Maroc, Canada

Groupe G: Brésil, Suisse, Serbie, Cameroun

Groupe H: Portugal, Uruguay, Corée du Sud, Ghana.

porters nigériens contre leur propre sélection nationale. Il y a eu du grabuge au coup de sifflet final.

De son côté, le Maroc a soigné son image de marque. En se posant moins de questions à Casablanca, sur la stratégie à arrêter face à la RDC qu'il avait déjà tenu en échec (1-1) à l'aller, à Kinshasa. Offensive à outrance, telle a été la stratégie choisie. Les filets étaient pleins à rompre au coup de sifflet final : 4 à 1 !

A Blida, il revenait à l'Algérie de confirmer sa victoire (1-0) obtenue en déplacement à

victorieux dans les ultimes secondes de la prolongation), les Camerounais sont donc passés. Pour une huitième phase finale.

La Tunisie avait fait le plus dur à Bamako, au match aller (1-1) face au Mali. Elle s'est contentée d'un nouveau match nul sans but à Tunis pour prendre son ticket. Son élimination a poussé la Fédération malienne à chasser son entraîneur, Mohamed Magassouba.

Quant au Sénégal, il a vite remonté son handicap du match aller au Caire (0-1) face à l'Egypte et pris sa qualificati-

FOOTBALL / LIGUE 1

Des buts et des points, c'est tout !

Le Championnat national d'élite Ligue 1 est ce qu'il est. Il se déroule sans emballer. La grande masse d'antan se garde bien d'en regarder les matches. Il y a, heureusement, ces inconditionnels qui ont contracté mariage avec le football. Ceux-ci essayent de le soutenir par tous les moyens possibles en attendant des moments favorables.

Samedi 2 avril a démarré la 18e journée, au Stade Massamba-Débat, avec ce qu'on aurait pu prendre pour une joute. Il n'en a pas été question, bien au contraire. Le maigre public a eu droit à un spectacle agaçant entre JST et Inter Club. On attendait que les jeunes descendus des collines du sixième arrondissement de Brazzaville,



Chasseur de buts de l'AC Léopards, Chadly Kennedy en action déjà 13 dans son sac

mieux placés au classement, exécutent les militaires. Ils

ont échoué et perdu : 0-1. On s'est donné rendez-vous le lendemain pour la suite du programme.

A Dolisie, le leader, l'AC Léopards n'a pas été trop brillant face au FC Nathaly's en dépit de sa victoire. Il a même couru après le but inscrit par son visiteur, avant d'égaliser et de prendre, enfin, l'avantage grâce à son buteur-maison, Chadly Kennedy, auteur de son treizième but de la compétition. A Pointe-Noire où Patronage Sainte-Anne était en déplacement, le succès n'a pas couronné l'entreprise. V.Club-Mokanda qui l'y a accueilli a frappé juste une fois pour s'offrir les trois points de la victoire. Sur ces entrefaites, Nico-Nico, lanterne rouge, et l'AS

Cheminots ont pris le relais, mais n'ont pu se départager (1-1).

Pendant ce temps, au Stade Massamba-Débat, Etoile du Congo remportait une courte victoire aux dépens de l'AS BNG (1-0). Tandis que CARA et FC Kondzo choisissait le chemin du match nul (1-1). 12 buts en six matches ! Tel est le bilan de cette journée en attendant le dernier match, Diables-Noirs-AS Otohô (reporté au 20 avril prochain).

Les Fauves du Niari (39 points, 17 matches) caracolent toujours en tête du classement, leur poursuivant immédiat étant l'AS Otohô (29 points, 14 matches).

Jean ZENGABIO

BASKET-BALL

Une journée perturbée!

Les championnats départementaux ont abordé leur deuxième journée le week-end dernier. La gymnastique s'en est, hélas, mêlée!

En raison du déroulement d'un tournoi organisé par la Ligue de gymnastique au gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, les rencontres de basket-ball prévues dans cette salle omnisports ont été délocalisées. Certains matchs ont pu se tenir au gymnase du



Les basketteurs d'Etoile du Congo (Ph. Elvis)

Lycée de la Révolution, à Ouenzé, les dirigeants de la Ligue ayant obtenu des responsables de ce site, mais tardivement vendredi 31 mars, l'autorisation de les faire disputer là-bas. Mais des dirigeants de clubs ignoraient, affirment-ils, que leurs matches y avaient été transférés. Ainsi, Anges-Noirs BC II n'est pas descendu sur le parquet où l'attendait l'AS La Grandeur.

Les résultats ci-après ont été enregistrés : Patronage Sainte-Anne-RBC (75-62), Diables-Noirs-RCO (65-43), Etoile du Congo-Liber BC (75-39), CARA-OC (110-12), Avenir du rail-AS Thomas (82-44), Anges-Noirs BC I-BCM (59-57), en seniors hommes ; Avenir du rail-Anges-Noirs (42-20), ECB-Etoile du Congo (49-20), Brazza Basket-Diables-Noirs BC (53-26), Inter Club II-Inter Club I (22-44) en seniors dames.

Le saviez-vous ?

Coupe de la Confédération : AS Otohô sort la tête haute !

En allant l'emporter à Garoua aux dépens de Coton Sport (1-0), l'AS Otohô a terminé la phase de groupes sur une note positive. Elle est troisième et éliminée pour la suite de la compétition avec 8 points. Bilan : 2 victoires, 2 nuls et 2 défaites.

Luyindula : le ciel lui est tombé dessus !

Après l'élimination de la République Démocratique du Congo par le Maroc, le défenseur kinois Luyindula a cessé d'être en odeur de sainteté dans son pays. On l'a rendu responsable de cette débâcle. Et pour cause, il avait offert deux buts aux Marocains (vainqueurs du match retour par 4 à 1). Des supporters kinois, mécontents, n'ont pas hésité à s'en prendre à sa maison. Ils l'auraient mis à sac. Cela constitue une menace pour les internationaux de RDC, surtout que les Léopards n'ont pas renoncé à la campagne internationale.

Handball : les Congolaises attendues à Bordeaux

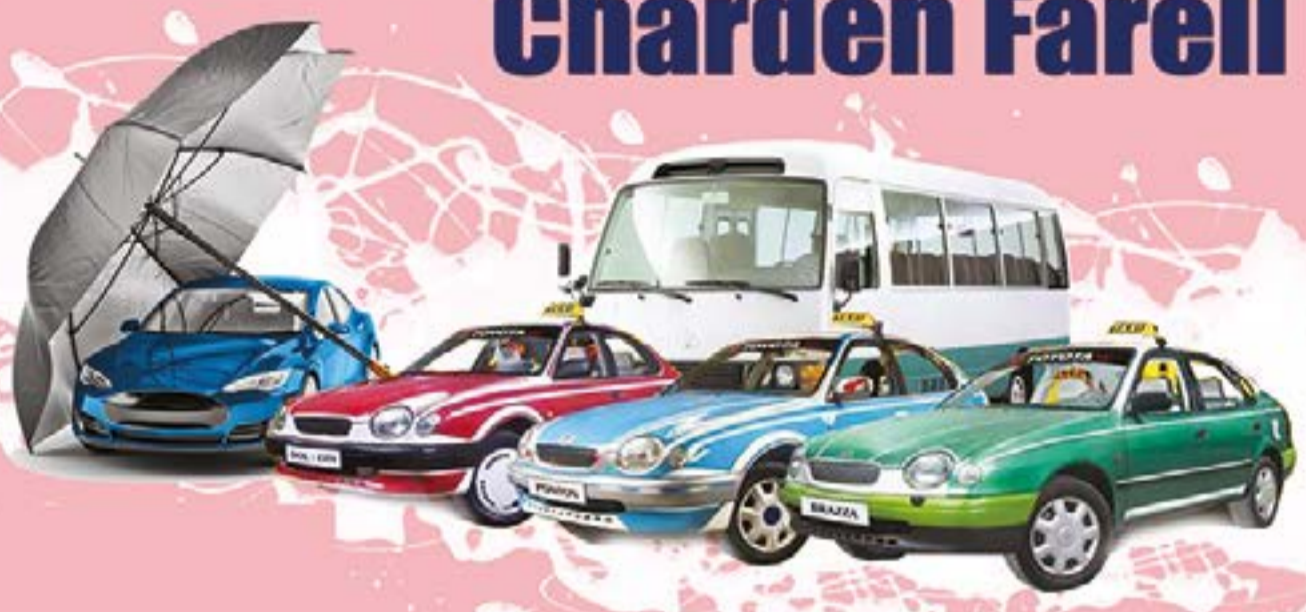
Dans le cadre de la journée IHF (Fédération internationale de handball), l'équipe nationale féminine du Congo sera en stage de préparation du 15 au 25 avril à Bordeaux (France). La Fédération a publié une liste de 20 joueuses convoquées par le staff technique, parmi lesquelles 5 joueuses seulement évoluant dans les clubs locaux. Cinq joueuses ont été appelées pour la première fois, toutes évoluant en Europe, excepté une, opérant à Brazzaville : Léa Limoan (Bron HB/France), Tatiana Gona (St Chamond HB/France), Maëlys Kouaya (St Amand les Eaux/ France), Kande Diarra (Stella St Maure/France), Balotinielle Jone-die Olikaka (DGSP/ Congo).

Basket-ball : Black Lion, Super club de Pointe-Noire !

A Pointe-Noire, la nouvelle saison 2021-2022 commence plutôt bien pour Black Lion qui remporte la Super coupe de la ville face à BBS sur le score de 67 à 52. Quant au championnat, il débutera le 10 avril 2022.

“Payez votre ASSURANCE AUTO” dans les Agences Charden Farell

 CREDIT	 EPARGNE
 BUREAU DE CHANGE	 TRANSFERT NATIONAL
VISA CARTE PREPAYEE	



Service client :

05 301 37 37
06 501 37 37
04 058 37 37

Site web : www.groupechardenfarell.com
E-mail : info@groupechardenfarell.com



Bureau Régional OMS pour l'Afrique
Regional Office for Africa



Organisation Mondiale de la Santé
World Health Organization

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Téléphone : +243 20 3902/3903 et +243 20 35 12/30 31 32 et Fax : +243 20 39 39 41 et +243 20 35 41

31 mars 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre: RFP/AFRO/020/2022 LA SELECTION DE PRESTATAIRES POUR L'ORGANISATION DES ATeliers/SEMINAIRES ET CONFÉRENCES

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.unem.org/Public/Notice/121462> sous les références inscrites ci-dessus ou sur demande à l'adresse afroafr@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 13 avril 2022 à 14 h00 (heure de Brazzaville) conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afroafr@who.int (utiliser la référence y afférentes). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

Bureau Régional OMS pour l'Afrique
Regional Office for Africa



Organisation Mondiale de la Santé
World Health Organization

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Téléphone : +243 20 3902/3903 et +243 20 35 12/30 31 32 et Fax : +243 20 39 39 41 et +243 20 35 41

31 mars 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre -- : RFP/AFRO/005/2022- LA FOURNITURE DES SERVICES DE VOYAGE A L'OMS-AFRO ET AUX AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU CONGO-BRAZZAVILLE DANS LE CADRE DE L'ETABLISSEMENT D'UN ACCORD A LONG TERME(LTA)

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.unem.org/Public/Notice/121450> sous les références inscrites ci-dessus ou sur demande à l'adresse afroafr@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 20 avril 2022 à 14 h00 (heure de Brazzaville) conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afroafr@who.int (utiliser la référence y afférentes). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)